

LORIENT
AGGLOMÉRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

www.lorient-agglo.fr



1

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

6 à 20

p.7. Les compétences de Lorient Agglomération **p.9.** Lorient Agglomération **p.10.** Les 25 communes **p.14.** Les instances communautaires **p.16.** Les élus du Conseil communautaire **p.18.** L'organigramme général **p.20.** Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIA

2

LES GRANDS PROJETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION EN 2015

21 à 27

p.22. Développement des transports collectifs **p.24.** Optimisation des procédures **p.26.** Un nouvel Espace Info Habitat

3

2016, BILAN PAR COMPÉTENCES

28 à 71

p.29. Développement économique **p.32** Soutien au développement rural **p.33.** Développement de l'enseignement supérieur et insertion des jeunes **p.34.** Tourisme et loisirs **p.38.** Aménagement et urbanisme **p.42.** Instruction et politique foncière **p.44.** Politique de l'habitat **p.48.** Aménagement numérique **p.49.** Déplacements et mobilité **p.54.** Eau et assainissement **p.58.** Gestion des déchets **p.62.** Transition énergétique **p.65.** Environnement et développement durable **p.69.** Promotion du territoire

4

RAPPORT FINANCIER 2016

72 à 81

p.73. L'exécution du budget 2016 **p.75.** Les principales ressources de l'Agglomération **p.77.** Les dépenses **p.79.** La dette

5

MOBILISER LES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

82 à 90

p.83. Emplois, métiers et carrières **p.85.** Maintenance du patrimoine **p.86.** Budget et suivi comptable **p.88.** Actes juridiques et marchés publics **p.90.** Systèmes d'information

6

6- LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

91 à 105

p.92. Gestion, exploitation du réseau de transport collectif urbain de Lorient Agglomération **p.94.** Gestion, exploitation des équipements muséographiques de Lorient Agglomération **p.96.** Gestion, exploitation et animation des équipements portuaires d'intérêt communautaires **p.98.** Gestion, exploitation des équipements nautiques - promotion et développement des activités nautiques sur le territoire de Lorient Agglomération **p.99.** Gestion, exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel Gestion, exploitation et promotion du camping de La Fontaine à Larmor-Plage **p.100.** Gestion, exploitation du parc des expositions de Lanester par l'organisation d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de manifestations commerciales, culturelles, sportives et/ou de loisirs **p.101.** Gestion, exploitation et animation des golfs de Val Quéven et de Plœmeur Océan **p.103.** Gestion, animation des studios de répétition et promotion des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération **p.104.** Gestion, exploitation et animation du centre équestre de Kerguelen **p.105.** Gestion, exploitation, animation et promotion de la patinoire du Scorff

7

GLOSSAIRE ET INFOS PRATIQUES

106 à 110



Un service public de qualité pour répondre aux besoins des habitants

Ce rapport revient sur les événements et faits qui ont marqué la vie de notre agglomération, au cours de l'année 2016 et qui s'inscrivent dans notre stratégie de territoire.



Norbert Métaire
Président de Lorient Agglomération
Maire de Lorient

Cette édition est enrichie d'une nouveauté qui vous permettra de découvrir une présentation des différentes délégations de service public. En effet, pour certaines politiques spécifiques, la collectivité confie ces missions à des prestataires dont c'est leur cœur de métier. Parmi elles, on peut citer, la gestion et l'exploitation du réseau de transport collectif urbain et son parc de bus désormais 100 % accessible aux personnes à mobilité réduite. Sur ce sujet, afin de tenir compte des nouveaux besoins en termes de transport et pour plus d'équité et de justice sociale, les élus ont instauré une tarification « solidaire » basée sur les capacités contributives des ménages. Les équipements portuaires d'intérêt communautaire sont également concernés par ce type de gestion, pour promouvoir les activités de plaisance

et plus largement le nautisme sur le territoire, via l'organisation de manifestations telles que les expéditions de la goélette Tara ou encore des salons économiques et événements sportifs.

Qu'elles soient externalisées ou gérées directement par la collectivité, les politiques publiques conduites par Lorient Agglomération ont pour mission d'apporter un service public de qualité répondant aux besoins des 207 000 habitants, et ce au meilleur coût. Le développement de l'économie et de l'emploi est également une préoccupation majeure de la collectivité, qui a une responsabilité importante en la matière : ainsi, pour alléger les procédures, notamment à destination des plus petites entreprises, notre collectivité a souhaité élargir la publicité de ses marchés (plateforme en ligne) et simplifier leurs réponses.

Avec la même ambition de lisibilité et d'efficacité et en lien avec la dynamique engagée autour d'un nouveau Programme Local de l'Habitat, les élus communautaires ont décidé de la création de l'Espace Info Habitat, un guichet unique qui regroupe les services habitat et urbanisme de l'agglomération mais aussi deux agences locales spécialisées dans l'information, respectivement autour de l'énergie et du logement.

Au travers de ce bilan, vous constaterez l'ampleur des moyens et des actions que notre collectivité met en œuvre au quotidien pour construire le territoire de demain.

Je vous invite à le parcourir et remercie nos services pour leur engagement en direction des habitants.

Bonne lecture!

Lennadenn vat!

01

JANVIER



F. CAULVEL

1. À compter du 1^{er} janvier, les communes de Lorient, Lanester et Port-Louis bénéficient du service de mensualisation des factures d'eau suite à la réorganisation des tournées de relèves de compteur.

2. Le nom du quartier de la gare est dévoilé : ce sera « Lorient Odyssée » pour ce futur quartier qui bénéficiera du dynamisme impulsé par l'attrait de la nouvelle gare et du pôle d'échanges multimodal de l'agglomération.

02

FÉVRIER



H. COHONNER

1. Les 6 et 7 février, le festival « Terre d'oiseaux » organisé à la Maison de l'île Kerner à Riantec, a permis à des centaines de curieux d'observer, dans un contexte privilégié, les ressources ornithologiques exceptionnelles de la petite mer de Gâvres.

2. Le 23 février, Lorient Agglomération et la Caisse des dépôts et consignations signent une convention de partenariat qui porte sur un prêt global d'un peu plus de 20 millions d'euros destiné au financement des grands projets d'avenir.

04

AVRIL



F. YHO

1. Le 21 avril, la nouvelle exposition temporaire de la Cité de la Voile Éric Tabarly « Ton corps super-héros » est inaugurée.

2. Le 27 avril, la Maison de l'Agglomération accueille le forum de l'alternance. L'objectif est de mettre en contact direct les jeunes de 16 à 25 ans ainsi que les demandeurs d'emploi avec des organismes de formation et des centres de formation d'apprentis.

05

MAI



F. CAULVEL

1. Le 25 mai, un forum est organisé dans le cadre de la concertation mise en place pour la révision du Schéma de cohérence territoriale qui concerne 30 communes du Pays de Lorient et plus de 220 000 habitants.

2. Le 28 mai, la goélette scientifique Tara a quitté Lorient, son port d'attache, pour deux ans et demi d'expédition dans le Pacifique afin d'étudier les coraux.

03

MARS



A. BRIGONE

1. À compter du 1^{er} mars 2016, Lorient Agglomération publie les avis d'appel à la concurrence pour les marchés de 25 000 à 90 000 euros sur les sites internet Megalis Bretagne et marchesonline.

2. Le 24 mars, l'usine du Petit Paradis, située à Lorient dans le quartier de Keryado, a été inaugurée après deux années de travaux nécessaires pour optimiser le volume d'eau produit.

20

Les gran

06

JUIN



E. TRINEL

1. Le 17 juin, la réception des travaux du Triskell sur la rue Jean Jaurès dans le quartier de Merville à Lorient, a été l'occasion d'une grande fête populaire organisée à l'initiative des commerçants du secteur.

2. Les 18 et 19 juin, « Kerman port en fête » a organisé sa dixième édition qui a été l'occasion d'accueillir concerts et animations : visites guidées du port de pêche et de ses bateaux, découverte des métiers et des produits de la pêche, etc.

07

JUILLET



YZERDA

1. L'opération « Foyers témoins » organisée dans le cadre de l'appel à projet « Zéro gaspillage, zéro déchet » prend fin. Durant trois mois, 30 foyers volontaires de l'agglomération ont choisi d'adopter des gestes ou des modes de consommation afin de réduire leurs déchets.

2. Le 11 juillet, le Class AC 45 Turbo de Groupama Team France, engagé dans la prestigieuse coupe de l'America, est baptisé à Lorient La Base.

08

AOÛT



F. TRINEL

1. Du 25 au 28 août, les quatre jours cyclistes CIC Bretagne de Plouay ont été l'occasion d'un grand rassemblement populaire avec pour point d'orgue la remise du trophée Lorient Agglomération.

2. Jusqu'au 31 août, les plages de l'agglomération, de Guidel à Gâvres, ont fait l'objet d'un dispositif de surveillance pour assurer la sécurité des baigneurs.

10

OCTOBRE



ANMA

1. Dans le cadre de la construction du bâtiment-voyeurs de la gare, la première phase de démolition du bâtiment des impôts a été accomplie courant octobre.

2. Les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées du port de pêche ont débuté courant octobre. Ils seront également l'occasion de la création d'un réseau séparé de collecte des eaux pluviales et de la construction d'une station d'épuration.

09

SEPTEMBRE



F. CALVEL

1. Un premier relais d'information touristique est installé à la mairie de Languidic. Grâce à un écran tactile, les visiteurs ont accès de manière autonome à des informations relatives aux restaurants ou à l'hébergement, à des vidéos et des services en ligne...

2. À compter du 26 septembre, anticipant le calendrier défini par l'État, Lorient Agglomération dématérialise la chaîne comptable, de la réception de la facture à l'envoi du mandat à la trésorerie.

11

NOVEMBRE



DIR

1. Le 7 novembre, l'Espace Info Habitat (EIH) a ouvert ses portes sur l'esplanade du Péristoryle, juste à côté de la Maison de l'Agglomération à Lorient. Ce lieu regroupe désormais les services habitat et urbanisme réglementaire de Lorient Agglomération, l'ADIL et Aloen.

2. Le 19 novembre, dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets (SERD), la Maison de l'Agglomération accueille le festival zéro déchet réunissant plusieurs centaines de participants sur le temps de l'après-midi.

12

DÉCEMBRE



C. VENDEIX

1. Dans le cadre de « Solenn », un nouveau service est proposé aux 16 000 foyers implantés dans la zone d'expérimentation : la plateforme Internet « Ti Solenn » leur permet désormais de visualiser leur consommation électrique en ligne dans l'objectif de la réduire.

2. Du 3 au 11 décembre, Lorient Agglomération participe aux côtés de Bretagne développement innovation, Brest Métropole Océane et Saint-Malo Agglomération, au salon nautique international de Paris pour promouvoir la filière nautique de son territoire.

16

des dates



La communauté d'agglomération

● Les compétences de Lorient Agglomération	7
● Lorient Agglomération	9
● Les 25 communes	10
● Les instances communautaires	14
● Les élus du Conseil communautaire	16
● L'organigramme général	18
● Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIA	20



H. COHONNER

Les compétences de Lorient Agglomération

Une communauté de projets

Lorient Agglomération exerce une vingtaine de compétences sur le territoire des vingt-cinq communes de l'agglomération. Ces compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives, ont toutes pour objectif de consolider le dynamisme du territoire et de le préparer à l'avenir. L'exercice de ces compétences à l'échelle communautaire offre l'opportunité d'un aménagement du territoire cohérent dans le respect des identités de chaque commune.

En collaboration avec Audélor, l'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient, Lorient Agglomération travaille pour aménager des espaces d'activité économique et porter des projets d'intérêt communautaire. La compétence économique est également mise à profit pour inciter à l'innovation et faciliter le chemin vers l'emploi des personnes en difficultés. Formation, recherche et innovation constituent des atouts importants pour le développement économique et culturel du territoire. En soutenant depuis 1995 l'Université de Bretagne Sud, Lorient Agglomération renforce l'attractivité du territoire. Avec l'Office de tourisme, Lorient Agglomération s'inscrit aussi dans une dyna-

mique de développement et réalise des équipements de loisirs conçus comme des espaces ludiques et pédagogiques.

Cohésion territoriale et solidarité à l'échelle intercommunale

Les questions de l'aménagement de l'espace communautaire s'envisagent de plus en plus à l'échelle de l'agglomération pour des raisons de cohésion territoriale et de solidarité intercommunale, toujours dans un esprit de développement durable. C'est ainsi que sont nés des documents de référence comme le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui dessine le territoire de demain (habitat, environnement, développement économique et transports) et le Plan de déplacements urbains (PDU). La compétence transports trouve naturellement sa place dans cette réflexion globale. La priorité aux transports collectifs et à l'éco-mobilité (bateaubus, vélo, marche à pied) a connu une forte accélération depuis la mise en circulation du transport en commun en site propre (Triskell). En matière d'habitat et de cohésion sociale,

Lorient Agglomération poursuit un objectif de 1 000 nouveaux logements par an d'ici 2017 en fixant notamment un pourcentage de logements sociaux par commune et en insistant sur l'incitation à la rénovation thermique et à la lutte contre le mal logement (PLH 2012-2017). Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de vie de ses concitoyens, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage et de la pollution, Lorient Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable. Grâce à un plan climat et à l'élaboration d'un Agenda 21, l'agglomération engage des actions à long terme sur l'ensemble des communes pour garantir à chacun une qualité de vie des plus satisfaisantes. Le choix de la collecte sélective et de la valorisation des déchets à l'échelle du territoire s'inscrit dans cette démarche. Le transfert de la compétence eau et assainissement, intervenu en 2012, vise également à apporter le même service de qualité à tous les habitants, à réaliser des économies d'échelle et à consolider les outils pour une gestion raisonnée de l'eau.

11 décembre 1973

Le SIVOM est créé avec Lorient, Lanester, Larmor-Plage, Plœmeur et Quéven et trois mois plus tard, Caudan.

22 novembre 1990

Le District est créé; se joignent à l'intercommunalité quatre communes: Gestel, Pont-Scorff, Hennebont et Inzinzac-Lochrist.

À partir d'une intercommunalité de services directs à la population (transports, sécurité incendie, traitement des déchets) s'est construite une intercommunalité de projets, visant à concourir au développement durable

et équilibré de l'ensemble de l'agglomération à travers des investissements structurants pour le développement économique, touristique, l'enseignement supérieur et la protection de l'environnement.

Compétences obligatoires

1 Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économique dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire (modification substantielle de cette compétence obligatoire en 2017 du fait de la loi NOTRe).
- Actions de développement économique, maritime et touristique dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

2 Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schémas de secteur.
- Schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'avenir de l'agglomération.
- Organisation des transports collectifs urbains et Plan de déplacements urbains.
- Réserves foncières et zones d'aménagement concerté dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

3 Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- Programme local de l'habitat.
- Politiques et actions de logement, notamment de logement social, dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire et les réserves foncières nécessaires à leur mise en œuvre.

4 Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.
- Programmes locaux de prévention de la délinquance dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

5 Accueil des gens du voyage

Compétences optionnelles

1 Voirie d'agglomération et parcs de stationnement

Voirie d'agglomération et parcs de stationnement dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

2 Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés.
- Charte pour l'environnement.
- Protection des espaces naturels dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.
- Participation aux structures responsables de la protection des vallées du Scorff et du Blavet, de la rade et du littoral.
- Gestion intégrée de l'eau : préservation et surveillance des eaux souterraines, superficielles, de transition (rade) et des eaux côtières ainsi que des milieux aquatiques.

3 Équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

4 Eau

Production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

5 Assainissement

- Assainissement collectif : contrôle des raccordements au réseau public de collecte, collecte, transport et épuration des eaux usées, élimination des boues produites.
- Assainissement non collectif : contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base réglementaire) et réhabilitations groupées.

Compétences facultatives

1 Promotion du Pays de Lorient et relations avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département dans les domaines de compétences communautaires.

2 Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.

3 Développement des nouvelles technologies d'information et de communication d'intérêt communautaire.

4 Participation aux schémas régionaux de formation.

5 Fourrière animale.

6 Surveillance de zones de baignade d'intérêt communautaire.

Février 1996

Brandérion, Cléguer, Gâvres, Groix, Guidel, Port-Louis et Riantec les rejoignent, soit 17 communes au total.

Janvier 2000

Le District est transformé en communauté d'agglomération, après l'extension du périmètre à Languidic et s'appelle désormais "Cap l'Orient".

Janvier 2001

Le périmètre est élargi à Locmiquélic.

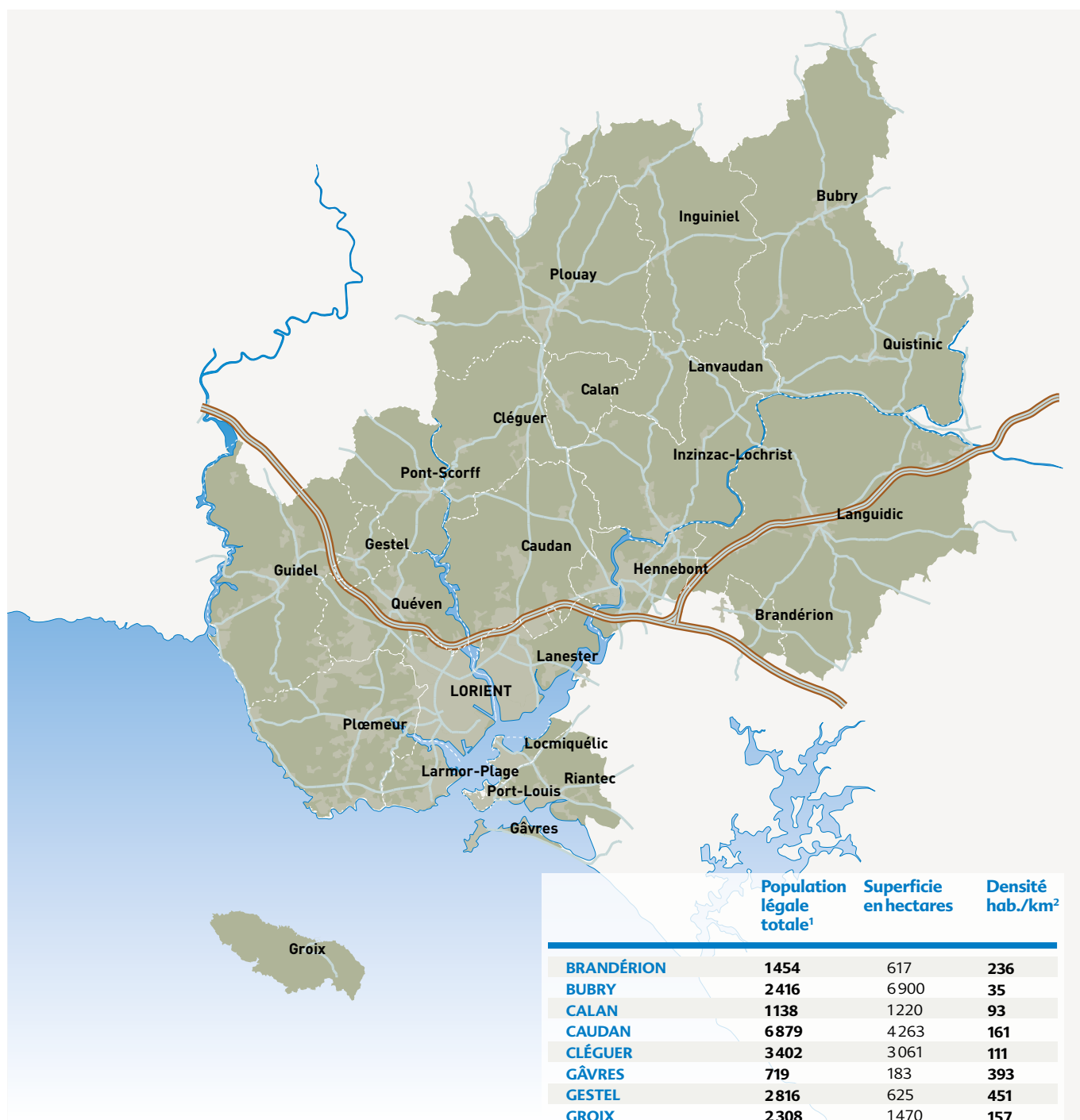
Avril 2012

Les marques "Lorient Agglomération" (institution) et "Lorient Bretagne Sud" (promotion touristique et économique) sont créées.

1^{er} janvier 2014

Lorient Agglomération et la Communauté de communes de la Région de Plouay fusionnent.

Lorient Agglomération



Population légale totale¹

206 836

Superficie en hectares

73 556

Densité hab./km²

281

	Population légale totale ¹	Superficie en hectares	Densité hab./km ²
BRANDÉRIAN	1454	617	236
BUBRY	2416	6900	35
CALAN	1138	1220	93
CAUDAN	6879	4263	161
CLÉGUER	3402	3061	111
CÂVRES	719	183	393
GESTEL	2816	625	451
GROIX	2308	1470	157
GUIDEL	11462	5229	219
HENNEBONT	15954	1857	859
INGUINIEL	2163	5140	42
INZINZAC-LOCHRIST	6575	4462	147
LANESTER	22418	1837	1220
LANGUIDIC	7788	10908	71
LANVAUDAN	790	1830	43
LARMOR-PLAGE	8498	725	1172
LOCMIQUÉLIC	4198	357	1176
LORIENT	59296	1742	3403
PLŒMEUR	18808	3890	483
PLOUAY	5570	6730	83
PONT-SCORFF	3695	2315	160
PORT-LOUIS	2717	107	2539
QUÉVEN	8867	2392	371
QUISTINIC	1467	4290	34
RIANTEC	5438	1406	387

1. Source INSEE, recensement 2014

Les 25 communes



● BRANDÉRION

mairie@branderion.com
www.branderion.com

Tél. 02 97 32 92 37 Fax 02 97 32 92 39
Horaires mairie: les lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mardi et jeudi de 8h30 à 12h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h

Maire: Jean-Michel JACQUES
Directrice générale des services: Laura CRISTOV

● BUBRY

mairie.bubry@gmail.com
www.bubry.fr

Tél. 02 97 51 70 07 Fax 02 97 51 72 62
Horaires mairie: du lundi au vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi: de 9h à 12h (fermé en juillet et août)

Maire: Roger THOMAZO
Directeur général des services: Bruno LE CLAINCHE

● CALAN

mairiecalan@wanadoo.fr
www.calan56.fr

Tél. 02 97 33 33 85 Fax 02 97 33 00 40
Horaires mairie: le lundi de 9h à 12h30; les mardi, jeudi et vendredi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30; les mercredi et samedi: de 9h à 12h

Maire: Pascal LE DOUSSAL
Directrice générale des services: Nadia HELO

● CAUDAN

mairie@caudan.fr
www.caudan.fr

Tél. 02 97 80 59 20 Fax 02 97 80 59 21
Horaires mairie: les lundi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30; le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30; le samedi de 9h à 11h (permanence état civil)

Maire: Gérard FALQUÉRHO
Conseiller communautaire: Pascale LE OUE
Directeur général des services: Patrick COLLET

● CLÉGUER

mairie@cleguer.fr
www.cleguer.fr

Tél. 02 97 80 18 88 Fax 02 97 32 58 24
Horaires mairie: du lundi au vendredi (excepté le mardi avec une fermeture l'après-midi) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)

Maire: Alain NICOLAZO
Directrice générale des services: Sandrine FEFEU

● GÂVRES

mairie.gavres@orange.fr
www.gavres.fr

Tél. 02 97 82 46 55 Fax 02 97 82 13 89
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi de 9h à 11h30 (permanence)

Maire: Dominique LE VOUËDEC

● GESTEL

mairie@gestel.fr www.gestel.fr
www.gestel.fr

Tél. 02 97 80 12 44 Fax 02 97 05 41 17
Horaires mairie: le lundi de 14h à 17h; du mardi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h à 17h; le samedi de 9h à 12h (fermé le samedi matin en juillet et août)

Maire: Michel DAGORNE
Directeur général des services: Christian LE PARC

● GROIX

contact@groix.fr
www.groix.fr

Tél. 02 97 86 80 15 Fax 02 97 86 59 97
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Maire: Dominique YVON
Directrice générale des services: Marie REMY

● GUIDEL

mairie@mairie-guidel.fr
www.guidel.com

Tél. 02 97 02 96 96 Fax 02 97 65 09 36
Horaires mairie: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; le samedi de 8h30 à 12h (permanence état civil)

Maire: Jo DANIEL
Conseillers communautaires: Françoise BALLESTER, Robert HÉNAULT
Directrice générale des services: Vanessa CHRÉTIEN

● HENNEBONT

contact@mairie-hennebont.fr
www.hennebont.fr

Tél. 02 97 85 16 16 Fax 02 97 36 54 78
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Maire: André HARTEREAU
Conseillers communautaires:

Caroline BALSSA, Marie-Françoise CEREZ, Serge GERBAUD, Frédéric TOUSSAINT
Directrice générale des services: Céline GUEGAN

● INGUINIEL

mairie.inguiniel@wanadoo.fr

Tél. 02 97 32 08 12 Fax 02 97 32 17 08
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi de 10h à 11h30 (sauf en juillet et août)

Maire: Jean-Louis LE MASLE
Directrice générale des services: Nolwenn TALHOUARN

● INZINZAC-LOCHRIST

accueil.inzinzac@wanadoo.fr
www.inzinzac-lochrist.fr

Tél. 02 97 85 30 30 Fax 02 97 85 30 40
Horaires mairie: de septembre à juin: du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h45; le samedi de 9h à 11h45. Horaires d'été (juillet et août): du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h; le samedi de 9h à

11h45 (fermé le samedi matin du 14 juillet au 15 août)
Maire: Armelle NICOLAS
Conseiller communautaire: Jean-Marc LÉAUTÉ
Directrice générale des services: Dorothée GUILLON-CATALOGNE

● LANESTER

mairie@ville-lanester.fr
www.lanester.com

Tél. 02 97 76 81 81 Fax 02 97 76 81 65
Horaires mairie: toute l'année (sauf été): du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30; le samedi de 9h à 11h45 (accueil et état civil). Du 1^{er} juillet au 31 août: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; le samedi de 9h à 11h45

(accueil et état civil)
Maire: Thérèse THIÉRY
Conseillers communautaires: Myrienne COCHÉ, Pascal FLEGEAU, Morgane HEMON, Joël IZAR, Alain L'HENORET, Olivier LE MAUR
Directrice générale des services: Sophie LEFÈVRE

● LANGUIDIC

mairie@languidic.fr
www.languidic.fr

Tél. 02 97 65 19 19 Fax 02 97 65 10 11
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)

Maire: Patricia KERJOUAN
Conseiller communautaire: François LE LOUER
Directeur général des services: Philippe GRASSET

● LANVAUDAN

mairie.lanvaudan@wanadoo.fr

Tél. 02 97 33 33 08 Fax: 02 97 33 18 97
Horaires mairie: le mardi: de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30; les mercredi, jeudi et samedi: de 8h30 à 12h (fermée au public l'après-midi); le vendredi:

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Maire: Serge GAGNEUX
Directrice générale des services: Guénaëlle NICOL

● LARMOR-PLAGE

mairie@larmor-plage.com
www.larmor-plage.com

Tél. 02 97 84 26 26 Fax 02 97 84 26 27
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h15 à 11h et de 13h15 à 16h50; le samedi de 9h à 11h30 (permanence état civil)

Maire: Victor TONNERRE
Conseillère communautaire: Brigitte MELIN
Directeur général des services: Franck HILLION

● LOCMIQUÉLIC

mairie@mairie-locmiquelic.fr
www.ville-locmiquelic.fr

Tél. 02 97 33 42 24 Fax 02 97 33 54 94
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h15 (sauf le lundi après-midi: de 13h45

à 17h15); le samedi de 9h à 12h
Maire: Nathalie LE MAGUERESSE
Directrice générale des services: Catherine ALLAIN

● LORIENT

contact@mairie-orient.fr
www.orient.fr

Tél. 02 97 02 22 00 Fax 02 97 02 22 35
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)
Maire: Norbert MÉTAIRIE
Conseillers communautaires: Delphine ALEXANDRE, Jean-Paul AUCHER, Marie-Christine BARO, Noëlle PIRIOU, Maria COLAS, Marie-

Christine DÉTRAZ, Tristan DOUARD, Nadyne DURIEZ, Jean LE BOT, Agathe LE GALLIC, Olivier LE LAMER, Gaël LE SAOUT, Fabrice LOHER, Karine RIGOLE, Jean-Paul SOLARO, Yann SYZ, Laurent TONNERRE, Emmanuelle WILLIAMSON
Directrice générale des services: Florence APPAMON

● PLŒMEUR

mairie@ploemeur.net
www.ploemeur.com

Tél. 02 97 86 40 40 Fax 02 97 86 40 41
Horaires mairie: de 8h à 12h et 13h30 à 17h30; le samedi de 9h à 12h
Maire: Ronan LOAS
Conseillers communautaires:

Téaki DUPONT, Daniel LE LORREC, Isabelle LE RIBLAIR, Dominique QUINTIN, Loïc TONNERRE
Directrice générale des services: Claudine BONJOUX

● PLOUAY

contact@plouay.fr
www.plouay.fr

Tél. 02 97 33 31 51 Fax 02 97 35 17 85
Horaires mairie: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h et le samedi

(permanence) de 9h à 12h
Maire: Jacques LE NAY
Directeur général des services: Pascal RIO

● PONT-SCORFF

accueil2.pontscorff@wanadoo.fr
www.pont-scorff.fr

Tél. 02 97 32 60 37 Fax 02 97 32 61 61
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h15; le samedi de 9h à 12h

Maire: Pierrick NÉVANNEN
Directrice générale des services: Sandra LE BRETON

● PORT-LOUIS

mairie.ville-portlouis@wanadoo.fr
www.ville-portlouis.fr

Tél. 02 97 82 59 59 Fax 02 97 82 41 98
Horaires mairie: les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30; le mercredi de 8h30 à 12h15; le samedi de 9h à 12h

(permanence état civil)
Maire: Daniel MARTIN
Directeur général des services: Frédéric FONTENAY

● QUÉVEN

mairie@mairie-queven.fr
www.queven.com

Tél. 02 97 80 14 14 Fax 02 97 80 14 28
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h; le samedi de 9h à 12h (permanences état civil)

Maire: Marc BOUTRUCHE
Conseillers communautaires: Marc COZILIS, Céline LEGENDRE
Directeur général des services: Jean-François LE BORGNE

● QUISTINIC

mairie.quistinic@wanadoo.fr
www.quistinic.fr

Tél. 02 97 39 71 08 Fax 02 97 39 73 66
Horaires mairie: le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h; fermé le jeudi après-midi;

le samedi: de 9h à 12h
Maire: Gisèle GUILBART
Directrice générale des services: Marianne LE BOURLIGU

● RIANTEC

mairie@riantec.com
www.riantec.com

Tél. 02 97 33 98 10 Fax 02 97 33 98 16
Horaires mairie: les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15; le mercredi de 8h30 à 12h;

le samedi de 9h à 12h
Maire: Jean-Michel BONHOMME
Directrice générale des services: Typhaine PHILIPPE

Les instances communautaires

Le Conseil communautaire

Le Conseil de Lorient Agglomération est composé de 66 membres élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune avec un calcul appelé « proportionnelle à la plus forte moyenne », chaque commune disposant d'au moins un représentant.

Le Conseil élit son président, ses 13 vice-présidents et 5 conseillers-délégués pour former le Bureau de Lorient Agglomération, l'organe exécutif de l'institution. Le Conseil de communauté est public et s'est réuni 5 fois en 2016.

Le Bureau

Le Conseil de communauté délègue certaines décisions de gestion courante au Bureau. Le Bureau est une instance délibérative composée notamment du président, des vice-présidents et conseillers délégués.

Le Bureau de la communauté s'est réuni 20 fois en 2016.

Le président de Lorient Agglomération, Norbert Métairie, est chargé de l'administration de la collectivité et de l'application des statuts. Il préside les instances et fait exécuter les décisions.

Les commissions thématiques

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire ainsi que les sujets entrant dans leurs champs de compétence. La composition des commissions respecte le principe de la représentation proportionnelle. Chaque conseiller communautaire est membre d'une seule commission. Sa composition varie entre 21 et 23 membres.

Commission du développement et de l'attractivité du territoire

Commission de l'aménagement, des mobilités et de l'habitat

Commission de la préservation et de la gestion durable des ressources



Le Conseil des maires

Outre le conseil communautaire, le bureau et les commissions thématiques, Lorient Agglomération a choisi d'instituer un conseil des Maires. Son rôle est déterminé par le règlement intérieur.

Lieu d'information et de concertation, le conseil des Maires est saisi pour avis, avant qu'elles ne soient soumises, le cas échéant, au conseil communautaire, des questions relatives :

- aux transferts de compétences et aux prises de compétences communautaires,
- à la fiscalité intercommunale et au pacte financier,
- à l'élaboration du budget,
- aux dispositifs de mutualisation et de soutien aux communes membres.

Le Conseil des maires s'est réuni à 8 reprises en 2016.

Les membres du Bureau

Président

Norbert MÉTAIRIE

Maire de Lorient

1^{re} Vice-présidente enseignement supérieur, recherche, innovation, et société numérique

Thérèse THIÉRY

Maire de Lanester

2^e Vice-président équipements culturels, muséographiques et sportifs d'intérêt communautaire

André HARTEREAU

Maire d'Hennebont

3^e Vice-présidente tourisme, ports-nautisme

Nathalie LE MAGUERESSE

Maire de Locmiquélic

4^e Vice-président mobilités

Olivier LE LAMER

1^{er} adjoint au Maire de Lorient

5^e Vice-président planification et aménagement du territoire

Jean-Michel BONHOMME

Maire de Riantec

6^e Vice-présidente habitat

Marie-Christine DÉTRAZ

Conseillère municipale de Lorient

7^e Vice-président finances / rapporteur général du budget

Dominique YVON

Maire de Groix

8^e Vice-présidente ressources humaines et organisation interne

Patricia KERJOUAN

Maire de Languidic

9^e Vice-président économie, agriculture, zones d'activités économiques, urbanisme commercial

Tristan DOUARD

Adjoint au Maire de Lorient

10^e Vice-présidente prévention des risques et protection des espaces naturels

Armelle NICOLAS

Maire d'Inzinzac-Lochrist

11^e Vice-président politique de l'eau

Roger THOMAZO

Maire de Bubry

12^e Vice-président emploi des jeunes, formation et insertion professionnelle

Dominique LE VOÛDEC

Maire de Gâvres

13^e Vice-président réduction et valorisation des déchets

Serge GAGNEUX

Maire de Lanvaudan

Conseiller délégué à l'énergie

Jean-Paul AUCHER

Conseiller municipal de Lorient

Conseillère déléguée à l'achat public

Myrienne COCHÉ

1^{re} adjointe au Maire de Lanester

Conseiller délégué à l'accessibilité

Jean-Michel JACQUES

Maire de Brandéon

Conseiller délégué services de proximité

Daniel MARTIN

Maire de Port-Louis

Présidente de la Selloir et de la Segepex

Gisèle GUILBART

Maire de Quistinic

Les élus du Conseil communautaire

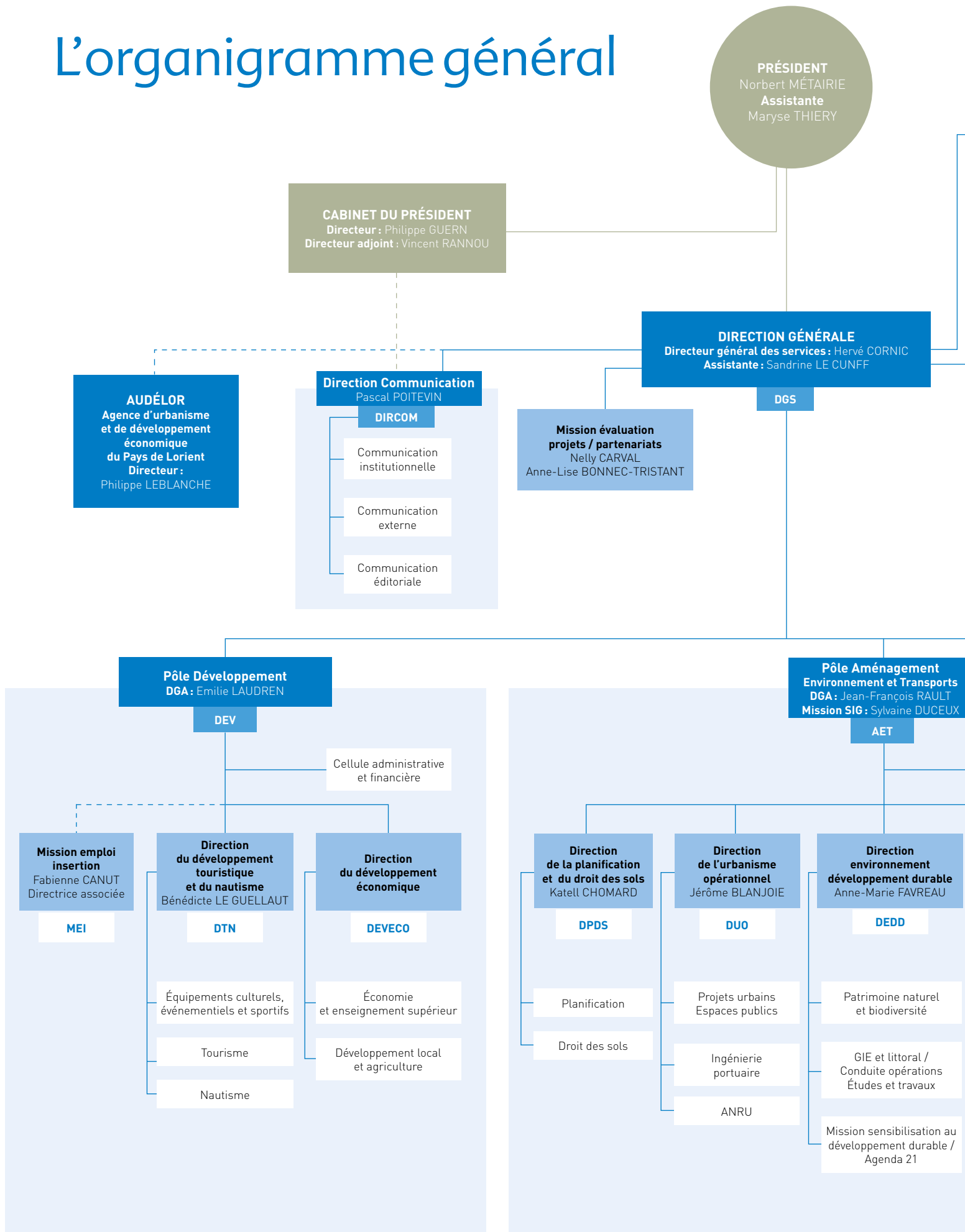


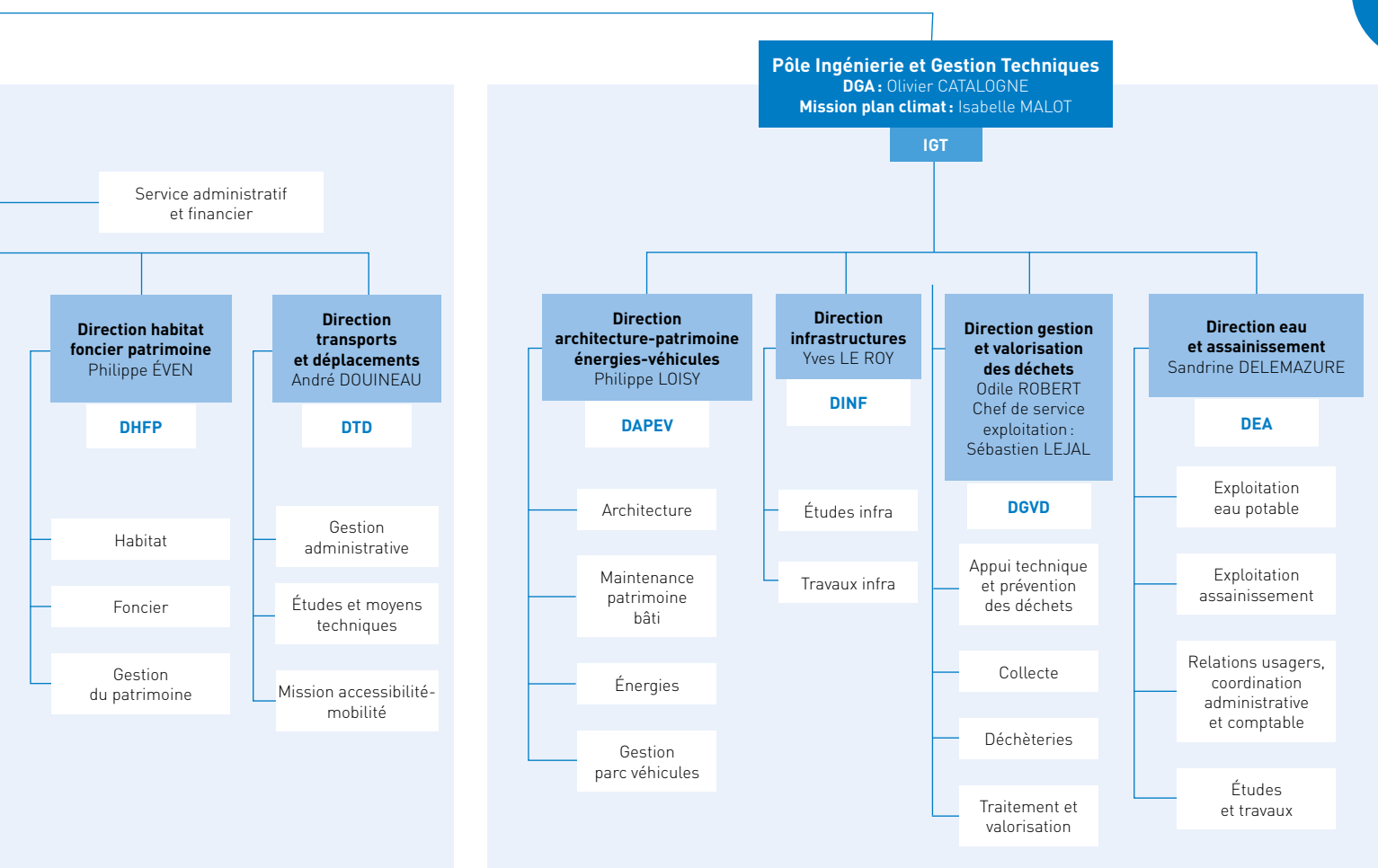
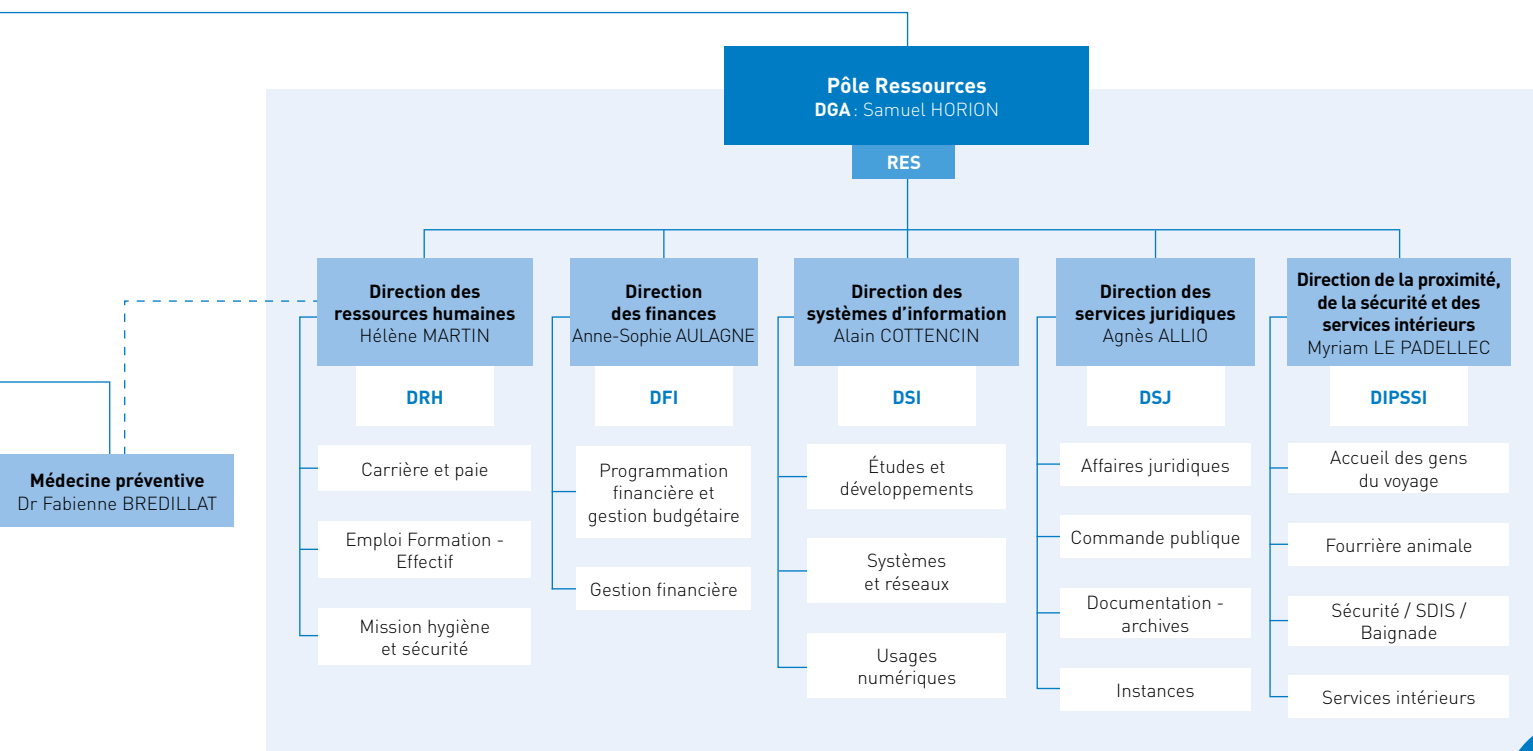
Les membres du Conseil

BRANDÉRION	1	Jean-Michel JACQUES <i>Gwénaél LE BOUILLE</i>	Maire <i>Suppléant</i>
BUBRY	1	Roger THOMAZO <i>Clément EVANO</i>	Maire <i>Suppléant</i>
CALAN	1	Pascal LE DOUSSAL <i>Bernard FIOLEAU</i>	Maire <i>Suppléant</i>
CAUDAN	2	Gérard FALQUÉRHO <i>Pascale LE OUE</i>	Maire <i>Conseillère municipale</i>
CLÉGUER	1	Alain NICOLAZO <i>Patrick EVANO</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GÂVRES	1	Dominique LE VOUËDEC <i>Christian CARTON</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GESTEL	1	Michel DAGORNE <i>Loïc QUEGUINER</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GROIX	1	Dominique YVON <i>Thierry BIHAN</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GUIDEL	3	Jo DANIEL <i>Françoise BALLESTER</i> <i>Robert HÉNAULT</i>	Maire <i>Adjointe au maire</i> <i>Conseiller municipal</i>
HENNEBONT	5	André HARTEREAU <i>Caroline BALSSA</i> <i>Marie-Françoise CERÉZ</i> <i>Serge GERBAUD</i> <i>Frédéric TOUSSAINT</i>	Maire <i>Adjointe au maire</i> <i>Conseillère municipale</i> <i>Conseiller municipal</i> <i>Conseiller municipal</i>

INGUINIEL	1	Jean-Louis Le MASLE <i>Philippe MONTANGON</i>	Maire <i>Suppléant</i>
INZINZAC-LOCHRIST	2	Armelle NICOLAS Jean-Marc LÉAUTÉ	Maire Adjoint au maire
LANESTER	7	Thérèse THIÉRY Myrienne COCHÉ Pascal FLEGEAU Morgane HEMON Joël IZAR Alain L'HENORET Olivier LE MAUR	Maire Adjointe au maire Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Adjoint au maire Adjoint au maire
LANGUIDIC	2	Patricia KERJOUAN François LE LOUER	Maire Adjoint au maire
LANVAUDAN	1	Serge GAGNEUX <i>Jean-Pierre ALLAIN</i>	Maire <i>Suppléant</i>
LARMOR-PLAGE	2	Victor TONNERRE Brigitte MÉLIN	Maire Adjointe au maire
LOCMIQUÉLIC	1	Nathalie LE MAGUERESSE <i>Gwenn LE POTIER</i>	Maire <i>Suppléante</i>
LORIENT	19	Norbert MÉTAIRIE Delphine ALEXANDRE Jean-Paul AUCHER Marie-Christine BARO Maria COLAS Marie-Christine DÉTRAZ Tristan DOUARD Nadyne DURIEZ Jean LE BOT Agathe LE GALLIC Olivier LE LAMER Gaël LE SAOUT Fabrice LOHER Noëlle PIRIOU Karine RIGOLE Jean-Paul SOLARO Yann SYZ Laurent TONNERRE Emmanuelle WILLIAMSON	Maire Conseillère municipale Conseiller municipal Adjointe au maire Conseillère municipale Conseillère municipale Adjoint au maire Adjointe au maire Conseiller municipal Adjointe au maire Adjoint au maire Conseillère déléguée Conseiller municipal Conseillère municipale Adjointe au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Adjointe au maire
PLCHEMEUR	6	Ronan LOAS Téaki DUPONT Daniel LE LORREC Isabelle LE RIBLAIR Dominique QUINTIN Loïc TONNERRE	Maire Adjointe au maire Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Adjoint au maire
PLOUAY	1	Jacques LE NAY <i>Roland GUILLEMOT</i>	Maire <i>Suppléant</i>
PONT-SCORFF	1	Pierrick NÉVANNEN	Maire
QUÉVEN	3	Marc BOUTRUCHE Marc COZILIS Céline LEGENDRE	Maire Conseiller municipal Adjointe au maire
PORT-LOUIS	1	Daniel MARTIN <i>Jacques LEMERLE</i>	Maire <i>Suppléant</i>
QUISTINIC	1	Gisèle GUILBART <i>Anne-Marie DUMAS-PERNEL</i>	Maire <i>Suppléante</i>
RIANTEC	1	Jean-Michel BONHOMME <i>Christian LE LEUCH</i>	Maire <i>Suppléant</i>

L'organigramme général





Le Conseil de développement, la CCSP et la CIA

La démocratie locale au service du territoire

Le Conseil de développement du Pays de Lorient est l'une des formes d'expression de la démocratie locale, un outil d'échange, de dialogue, de réflexion et de production d'idées au service du territoire. Composé de membres issus de la société civile, bénévoles et représentant toute la palette de la population, il contribue au brassage d'idées et à l'émergence de nouveaux projets. Chargé d'émettre avis et propositions en matière d'aménagement et de développement, le Conseil vise à établir un rapport plus direct entre citoyens et élus.

Le Conseil de développement s'organise autour de 7 groupes de travail :

- démocratie et citoyenneté
- économie verte
- innovation sociale et numérique
- habitat et aménagement du territoire
- maritimité
- mobilité
- stratégies de territoire.

Ces groupes de travail se réunissent régulièrement autour des enjeux importants pour le territoire. Créés par les adhérents, qui en assurent le pilotage et l'animation, ces groupes peuvent être amenés à produire un avis sur des politiques publiques du Pays de Lorient, par saisine des collectivités ou par auto saisine.

En 2016, le Conseil de développement du Pays de Lorient a souhaité réaliser un état des lieux des pratiques de la démocratie sur le Pays de Lorient. Dans ce cadre, le Conseil de développement a rencontré les maires des différentes communes, des lycéens et des membres de la société civile pour élaborer une proposition tenant compte de leurs observations et de leurs attentes.


Par ailleurs, en 2016, le Conseil de développement a été saisi par Lorient Agglomération pour faire vivre la concertation autour de la restructuration du réseau.

La Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA)

La CIA travaille depuis 2009 sur l'ensemble du territoire pour que les villes soient adaptées dans la vie quotidienne aux personnes en situation de handicap (moteur, mal et non voyant, sourd et malentendant, psychique et mental). Sa mission consiste à traiter le thème de l'accessibilité dans son ensemble en pensant la « chaîne de déplacements » dans sa globalité. Pour y parvenir, la CIA place les associations de

personnes handicapées au centre du dispositif. Aujourd'hui, la commission rassemble seize associations et deux structures ressources qui apportent conseils et expertise en matière de qualité d'usage et de service.

Les 17 et 18 novembre 2016, la mission accessibilité a accueilli à la Maison de l'Agglomération le 3^e atelier participatif du réseau national des référents accessibilité des villes inclusives animé



Étude sur la transition numérique

Suite à la saisine de Lorient Agglomération en octobre 2015, le Conseil de développement du Pays de Lorient a remis son avis sur le développement du numérique au Pays de Lorient en août 2016. Ce rapport fait suite à la mise en place d'une démarche participative associant différents acteurs du territoire, sensibilisés aux effets de la transition numérique. Les quatre ateliers participatifs mis en place dans ce cadre (travail, lien social, économie et gouvernance) ont permis l'élaboration d'un diagnostic et la constitution d'un plan d'actions avec pour objectifs l'accompagnement des usages à la mutation numérique, la mise en lien des acteurs mais aussi la mise en place de tiers lieux numériques associant urbain/rural et économie/médiation.

par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). En présence de la déléguée ministérielle à l'accessibilité, plus de trente professionnels (état, collectivité et université) ont participé à cet atelier consacré et à la communication en matière d'accessibilité.



La Commission consultative des services publics locaux (CCSP)

Composée d'associations du territoire et d'élus locaux, la Commission consultative des services publics locaux est un organe consultatif qui est notamment réuni pour étudier les rapports annuels des délégués des services publics et émettre un avis sur les règlements. En 2016, la CCSP s'est réunie à 2 reprises, notamment en septembre pour prononcer son avis sur les rapports d'activités 2015 des délégués (Transports Collectifs Urbains, studios de répétition, Parc des Expositions, golfs de Ploemeur-Océan et Val-Quéven, Patinoire du Scorf, poney-club de Kerguelen, équipements portuaires — nautiques

— espaces muséographiques — équipements d'hébergement) et sur les rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers ainsi que sur le service public de l'eau est l'assainissement.

Puis en décembre 2016, la Commission a émis un avis favorable sur la décision de principe du lancement de procédure pour les délégations de service public des transports collectifs, la gestion, exploitation, animation et promotion des golfs de Val Quéven et Ploemeur Océan, ainsi que les équipements muséographiques.

2

Les grands projets de Lorient Agglomération en 2016

- Développement des transports collectifs 22
- Optimisation des procédures 24
- Un nouvel Espace Info Habitat 26

Développement des transports collectifs

Mise en place de la tarification solidaire

Depuis le 1^{er} juillet 2016, le prix de l'abonnement des transports collectifs (bus et bateau) sur le territoire de Lorient Agglomération est calculé en fonction des ressources des ménages et non plus en fonction du statut de l'utilisateur. Une modification importante qui a pour objectif de favoriser la mobilité pour tous en offrant une tarification plus solidaire, plus juste et plus simple.



Zoom

Le coût réel du transport

C'est en référence au tarif plein que sont calculées les différentes réductions. Pour autant, un abonné adulte à plein tarif ne paie que 20 % du coût réel du transport. En effet, un voyage coûte à Lorient Agglomération 1,66 € en bus et 3,19 € par liaison maritime (transrade) alors que le prix moyen payé par l'utilisateur est de 0,38 € compte tenu des abonnements, des tarifs réduits et des gratuités accordées à certaines catégories de voyageurs. Enfin, 40 € d'abonnement représentent un coût mensuel sept fois inférieur à celui nécessaire pour une voiture individuelle.

Lors du Conseil communautaire du 29 mars 2016, les élus ont voté la mise en place d'une tarification solidaire pour le réseau de transports collectifs urbains, appliquée à partir du 1^{er} juillet 2016, à l'ensemble des habitants de Lorient Agglomération, basée sur les revenus des ménages et non plus sur le critère du statut des personnes.

Plus solidaire et plus juste

L'équité et la justice sociale sont au cœur de cette nouvelle grille:

- en faisant bénéficier plus d'utilisateurs à des tarifs préférentiels avec des avantages allant de 25 à 75 % tout en maintenant un forfait très bas pour les plus démunis: (entre 25 et 35 €/an),
 - en corrélant la contribution demandée aux capacités contributives réelles des ménages.
- Pour ce faire, les tarifs se basent sur un indicateur objectif: le quotient familial défini par la Caisse

d'allocations familiales (CAF), qui permet d'établir une progressivité des contributions, corrélée aux niveaux de revenus (plus les revenus sont faibles et plus le tarif sera aussi et vice versa). Une solidarité territoriale est également réaffirmée, avec des tarifs identiques que l'on prenne le bateau ou le bus, et quelle que soit la distance effectuée.

Plus simple et plus lisible

Pour être plus attractive, plus lisible, la nouvelle grille tarifaire a été simplifiée, avec une lecture à double entrée:

- 2 tranches d'âges bénéficiant d'un tarif préférentiel et correspondant aux différents usages de mobilité des jeunes usagers notamment (- de 16 ans / 16-25 ans),
- 4 niveaux de réduction tarifaires (- 25%, - 50%, - 75 %, solidaire), en cohérence avec les revenus des habitants.



Tarifs - juillet 2016 / septembre 2017

	MOINS DE 16 ANS		16/25 ANS		PLUS DE 25 ANS		SEUILS QF
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	
Plein tarif	17 €	170 €	30 €	300 €	40 €	400 €	QF ≥ 801 €
Tarif réduit 25 %	12,75 €	127,50 €	22,50 €	225 €	30 €	300 €	800 € ≥ QF ≥ 551 €
Tarif réduit 50 %	8,50 €	85 €	15 €	150 €	20 €	200 €	550 € ≥ QF ≥ 451 €
Tarif réduit 75 %	5 €	42,50 €	7,50 €	75 €	10 €	100 €	450 € ≥ QF ≥ 351 €
Forfait solidaire +	5 €	25 €	6 €	30 €	7 €	35 €	350 € ≥ QF

Les élus ont souhaité porter une attention particulière, en direction des scolaires, étudiants et jeunes actifs. Les collégiens, qui utilisent moins le bus, ont été rattachés à la première tranche d'âge et profiteront quant à eux d'une réduction de près de 60% du tarif plein sur leur abonnement jusqu'à leur 16 ans (17 €/mois). Les lycéens, étudiants et jeunes actifs, aux forts besoins de mobilité, bénéficient à minima d'une réduction de 25 % (soit un abonnement à 30 €/mois).

Plus globalement, l'abonnement annuel a été favorisé et est très attractif (gratuité pendant 2 mois), comparé à l'abonnement mensuel. Auquel s'ajoute par ailleurs, pour les actifs, la participation de l'employeur à hauteur de 50% du coût de l'abonnement.

En lien avec les principes du développement durable

Au-delà de la question de la justice sociale, cette nouvelle grille est aussi destinée à rendre les transports collectifs plus attractifs, conformément aux objectifs du plan de déplacements urbains et du plan climat énergie territorial (PCAET) de la collectivité visant à réduire les déplacements automobiles de 2 sur 3 à 1 sur 2 d'ici 2020.

Zoom

Modernisation du réseau urbain : les habitants font leurs propositions

En septembre 2016, une enquête a été menée auprès de tous les habitants de l'Agglomération pour connaître leur niveau de satisfaction actuelle sur la qualité du service de transport collectif ainsi que leurs souhaits dans la perspective du renouvellement du réseau. Cette enquête a rencontré un beau succès puisque 2924 réponses ont été enregistrées (800 enquêtes en face-à-face, 1837 sur Internet, 287 en réponse à la diffusion du questionnaire par le magazine « Les Nouvelles »).

Chiffres clés :

- 90% des répondants connaissent la CTRL
- 60% des répondants qui prennent le bus déclarent qu'ils pourraient prendre leur voiture : ils le font donc par choix et non par contrainte
- 63% des répondants qui utilisent leur voiture déclarent dans le même temps qu'ils pourraient prendre le transport collectif
- 76% des répondants préfèrent marcher quelques minutes pour rejoindre une ligne de bus plus directe avec un temps de parcours réduit et une meilleure fréquence
- 81% demandent des parkings relais pour voitures et vélos
- 93% demandent des lieux de correspondance bus équipés d'abris et d'informations
- 87% demandent des navettes à la demande pour les secteurs isolés.



Les usagers des transports bus et bateaux en quelques chiffres

52,9 %
de scolaires
ou étudiants

25,5 %
d'actifs

80 %
d'utilisation
quotidienne

85 %
des voyageurs
disposent
d'un abonnement

1
mouvement sur
10
vers ou depuis
la Gare d'Échanges
à Lorient



Optimisation des procédures

Dématérialisation à tous les étages !

La dématérialisation des processus est l'occasion pour Lorient Agglomération de remettre à plat son organisation tout en réalisant des économies d'échelle.



L'objectif de la dématérialisation est de faciliter les relations entre les entreprises, les particuliers et les administrations. L'objectif est d'améliorer la qualité du service public, en réduisant les délais de réponse et en allégeant les démarches administratives.

Dispositif « Marché public simplifié »

Afin de permettre au plus grand nombre d'entreprises, notamment les plus petites, d'accéder aux marchés qu'elle lance, Lorient Agglomération a décidé d'en élargir la publicité numérique et d'en simplifier la réponse.

Grâce à la procédure de marché public simplifié (MPS), les entreprises allègent leur candidature administrative en ne remplissant plus qu'un seul formulaire. Les demandes liées aux obligations sociales et fiscales se font automatiquement auprès des organismes concernés (DGFIP,

Urssaf, Insee, Infogreffe, PRO-BTP...) par le biais du numéro SIRET.

Cette procédure a été présentée lors de rencontres avec les opérateurs économiques afin de rapprocher le savoir-faire des services de la commande publique de Lorient Agglomération (3 sessions ont été organisées en lien avec les organisations professionnelles).

Il a ainsi été proposé 206 consultations via ce dispositif et 469 candidatures ont été transmises sous cette forme. Grâce à son action de sensibilisation auprès des entreprises et au fait d'ouvrir l'ensemble des procédures à la dématérialisation, Lorient Agglomération figure à la 7^e place du classement national du SGMAP (Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique).

Par ailleurs, afin de simplifier la publicité des marchés publics et d'en diminuer le coût, Lorient

Agglomération a décidé de publier tous ses marchés de plus de 25 000 € HT sur Mégalis. Cette plateforme bretonne fonctionne comme une salle de marchés au sein de laquelle les entreprises retrouvent les consultations des collectivités. Mégalis est devenue une référence en la matière avec 31 000 entreprises inscrites et 10 000 qui ont créé une alerte afin d'être averties des marchés concernant leur secteur.

L'Agglomération a publié 97 procédures sur Mégalis, 1 664 dossiers de consultation ont déjà été retirés à la fin 2016. À noter que ces marchés sont aussi publiés sur le site marchesonline.com, une plateforme à laquelle sont inscrites 380 000 entreprises au niveau national.

Passage à la dématérialisation totale

Le passage à la « full démat » amène, en plus de l'envoi dématérialisé des titres et mandats

Le service courrier très impliqué dans la démarche de dématérialisation de la chaîne comptable

à la Trésorerie, à dématérialiser également les bordereaux et les pièces justificatives ainsi qu'à utiliser la signature et l'archivage électronique...

Dématérialisation de la chaîne comptable

Depuis septembre 2016, Lorient Agglomération dématérialise la chaîne comptable, de la réception de la facture à l'envoi du mandat à la trésorerie.

Le numérique a ainsi remplacé le papier dans la chaîne comptable : enregistrement de la facture, visa et certification du service fait, liquidation et mandatement.

L'obligation de transmission des factures par voie dématérialisée ne concerne pour l'instant que les plus grandes entreprises, les plus petites (TPE et PME) auront jusqu'au 1^{er} janvier 2020 pour être équipées de façon à transmettre électroniquement leur facture.

La chaîne comptable étant transversale, elle concerne toutes les directions de Lorient Agglomération, ne serait-ce que pour le visa du service fait. Au dernier trimestre 2016, 185 agents ont ainsi été formés à la dématérialisation comptable par groupe d'une vingtaine sur une demi-journée. Cette formation, menée par la direction des finances et la direction des systèmes d'information, s'est notamment appuyée sur l'expérience menée par Lorient Agglomération pour le compte du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), du syndicat mixte du haras d'Hennebont et du budget annexe des transports urbains qui étaient déjà passés en dématérialisation comptable totale depuis plusieurs mois.

Dès réception, la facture est désormais scannée par le service courrier (cette étape se terminera en 2020 lorsque toutes les entreprises, des plus grandes au plus petites transmettront leur facture par voie dématérialisée) et intègre le parapheur électronique accessible via le portail intranet de la collectivité.

C'est donc la fin de la signature manuelle et des factures entre les services et la direction des finances, ainsi que la fin de la transmission



Zoom

Simplifier le processus et gagner du temps

Moins de photocopies, réduction des délais de paiement des fournisseurs, gains de temps dans la préparation des dossiers de mandatement pour le comptable... Des comptages effectués dans des collectivités en « full démat » montrent que, une fois les processus bien rodés, des gains de temps de 15 à 20% dans la journée sont à attendre.

d'épais bordereau à la trésorerie. Le portail Intranet et Coriolis centralisent toutes les actions nécessaires au paiement d'une facture. L'objectif est également de permettre un gain de temps qui permette de mettre la collectivité en conformité avec les 20 jours réglementaires de traitement des factures pour le délai ordonnateur.

Mise en place de la signature électronique

Si le visa des factures s'effectue par un simple clic en s'identifiant sur le portail Intranet, la véritable signature électronique est beaucoup mieux protégée. Outre le Président de l'Agglomération, cinq autres personnes ont la délégation de signature : le directeur général des services, les directeurs généraux adjoints et la directrice des finances. Cette signature est réalisée avec une clé USB branchée sur l'ordinateur et un code secret. C'est le même principe que la carte bleue et le code pin.

Dématérialisation des actes

La mise en application des actes (arrêtés et décisions), est désormais intégralement dématérialisée. Une fois saisi sur Intranet par l'agent et contrôlé par la direction des services juridiques, l'acte est transmis par l'intermédiaire du parapheur électronique à celles et ceux qui doivent le viser. L'acte signé et exécutoire (publié et transmis au contrôle de légalité) est ensuite transmis par courrier à l'agent qui l'a rédigé.

Environ 200 arrêtés et décisions sont ainsi pris chaque année par le Président : nomination d'agents, convention de mise à disposition de terrains, aides financières, cession foncière et immobilière, contraction d'emprunt, passation des marchés, etc.

Un nouvel Espace Info Habitat

Guichet unique de tous les projets habitat

L'Espace Info Habitat (EIH) a ouvert ses portes le 7 novembre sur l'esplanade du Péristyle, juste à côté de la Maison de l'Agglomération à Lorient. Ce lieu regroupe désormais les services habitat et urbanisme réglementaire de Lorient Agglomération, l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) et Aloen (Agence locale de l'énergie).



Zoom

Un bâtiment à la performance énergétique exemplaire

Le chantier du nouvel EIH a nécessité 6 mois de travaux assurés par une dizaine d'entreprises locales. Les performances thermiques des bâtiments et la proximité géographique ont permis de mutualiser les équipements de production d'énergie avec la Maison de l'Agglomération (chaufferie à bois et panneaux photovoltaïques). Cette solution va permettre de couvrir 50% des besoins énergétiques des nouveaux locaux par des énergies renouvelables.

personnalisé neutre et objectif en fonction des thématiques rencontrées (rénovation énergétique, adaptation des logements, accession à la propriété, application du droit des sols, énergies renouvelables et éco-matériaux, location...). Les interconnexions entre les partenaires sont facilitées pour simplifier les démarches à effectuer par le particulier qui souhaite mener à bien son projet. Plus de 15 000 personnes (accueil physique, téléphonique, Internet...) seront annuellement renseignées sur cet espace. Parallèlement, l'Espace Info Habitat participe à l'animation du Programme local de l'habitat (PLH) sur les 25 communes de Lorient Agglomération.

L'Espace Info Habitat (EIH) est une initiative de Lorient Agglomération créée dans le but de garantir un service neutre et gratuit d'information, de conseil et d'accompagnement afin d'améliorer l'accès au logement pour tous.

L'Espace Info Habitat a été désigné plateforme locale de rénovation de l'habitat (PLRH) par la Région Bretagne, l'Ademe et l'État. Les PLRH sont issues de la loi de transition énergétique et se déploient au niveau national. À ce titre, il participe à la diffusion et à la mise en œuvre des politiques de l'habitat qu'elles soient nationales ou locales et confirme son rôle de pôle ressource

en matière d'habitat vis-à-vis du public, des communes et des acteurs du territoire.

Un guichet unique

Désormais, l'Espace Info Habitat se situe dans le quartier de l'Enclos du Port (6 rue de l'Aquillon) près de la Maison de l'Agglomération, dans un espace de 1000 m². Les conseillers ont pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter le public à la recherche d'une information relative à l'habitat qu'elle soit d'ordre technique, juridique, financière, architecturale ou urbanistique mais aussi de proposer un accompagnement

Des professionnels au service des habitants

La volonté était de franchir une nouvelle étape en créant un guichet unique rassemblant dans un même lieu 46 professionnels des services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, de l'Agence locale de l'énergie (Aloen) et

de l'Agence départementale d'informations sur le logement (Adil) pour répondre à toutes les questions des particuliers en matière d'habitat.

Service habitat de Lorient Agglomération

Ce service de Lorient Agglomération regroupe 8 agents (dont deux thermiciens et une conseillère en économie sociale et familiale) chargés de suivre la politique de l'habitat définie par les élus communautaires et transcrite dans le Programme local de l'habitat (programmation des logements notamment sociaux et leur répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire, réhabilitation du parc social et privé, accompagnement des ménages les plus vulnérables...). Le service assure également le suivi-animation de la réhabilitation du parc privé qui concerne plusieurs volets (la rénovation thermique et la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation au vieillissement et/ou au handicap, la campagne de ravalement des façades de la ville de Lorient, l'accompagnement des copropriétés).

Service urbanisme de Lorient Agglomération

Ce service instruit les demandes d'autorisation notamment les permis de construire pour le compte de 24 des 25 communes de l'agglomération. Près de 7 900 dossiers ont été instruits en 2015. Il est constitué aujourd'hui de 19 agents dont 14 instructeurs qui assurent également en mairie des permanences afin de renseigner les particuliers sur les règles d'urbanisme s'appliquant à leur propriété.

Aloen

Association à but non lucratif fondée en 2005 et financée à 100 % par des fonds publics (Lorient Agglomération, Région Bretagne, Ademe, Auray Quiberon Terre Atlantique, bailleurs sociaux). Aloen a pour objet de favoriser et d'entreprendre, sous l'impulsion et le contrôle

de ses membres, des opérations visant à la maîtrise de l'énergie, la promotion des énergies renouvelables et la contribution à la protection de l'environnement. Aloen assure également l'animation de l'Espace Info Énergie (EIE) pour les Pays de Lorient et d'Auray. Les conseillers Info Énergie apportent des informations aux particuliers sur toutes les questions liées à l'énergie dans l'habitat. Elle fait partie du réseau régional des EIE bretons (240 espaces et plus de 400 conseillers sur le territoire national). L'équipe est composée de quinze salariés dont cinq conseillers Info Énergie, trois chargés de mission "maîtrise de la demande en énergie", deux conseillers en économies d'énergie et une conseillère en économie sociale et solidaire.

ADIL

Centre d'information sur l'habitat créé par la ville de Lorient en 1985, l'adhésion au réseau

ADIL/ANIL s'est faite dès 1987. Son champ d'action couvre tout le domaine de l'habitat sur les volets juridiques, financiers ou fiscaux. Tous les publics sont concernés : locataires ou futurs locataires, accédants à la propriété, propriétaires occupants ou bailleurs, sans oublier les personnes en difficulté (hébergés et/ou en situation précaire, surendettés ou occupants de logements indignes). Toutes les thématiques sont abordées : des conditions d'accès à un logement dans le parc privé ou public avec une information sur les niveaux de loyers, en passant par les rapports locatifs, la copropriété, les contrats, la fiscalité, les relations de voisinage... sans omettre les études de financement préalables à toute accession à la propriété (avec mise en œuvre des aides locales de Lorient Agglomération dans le cadre du PLH). L'équipe regroupe 4 personnes dont 2 juristes en capacité d'apporter une réponse personnalisée, objective et gratuite.



Zoom

Un nouveau PLH en 2017

Le programme local de l'habitat définit les grandes orientations de la politique communautaire de l'habitat en matière de développement et de réhabilitation de l'offre de logement. Ces orientations se fondent sur un diagnostic du marché de l'habitat et se déclinent dans un programme d'actions. Celui-ci établit les modalités techniques, financières, réglementaires et partenariales de réalisations des objectifs du PLH ainsi que les modalités de leur évaluation.

Ce PLH 2017-2022 est le premier de la nouvelle intercommunalité à 25 communes. Celui-ci s'appuie sur les réflexions amorcées dans le PLH de l'ancienne Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient et sur les réflexions menées actuellement dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Lorient.



Informations pratiques

Espace Info Habitat, esplanade du Péristyle, quartier de l'Enclos du port à Lorient, 6 rue de l'Aiglon, à côté de la Maison de l'Agglomération. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou sur rendez-vous. Standard téléphonique : 0 800 100 601 (appel gratuit depuis un poste fixe).

3

2016, bilan par compétences

● Développement économique	29
● Soutien au développement rural	32
● Développement de l'enseignement supérieur et insertion des jeunes	33
● Tourisme et loisirs	34
● Aménagement et urbanisme	38
● Instruction et politique foncière	42
● Politique de l'habitat	44
● Aménagement numérique	48
● Déplacements et mobilité	49
● Eau et assainissement	54
● Gestion des déchets	58
● Transition énergétique	62
● Environnement et développement durable	65
● Promotion du territoire	69

Développement économique

Participer à l'essor des filières

Pour mettre en œuvre sa politique de développement économique, Lorient Agglomération s'appuie à la fois sur ses services internes et sur son agence de développement et d'urbanisme, Audelor.



RY HD

Lorient Agglomération intervient en coopération étroite avec de nombreux partenaires, notamment :

- avec Audelor,
- avec les services communautaires : la direction urbanisme opérationnelle pour les zones d'activité, la direction architecture-patrimoine-énergies-véhicules pour la gestion des bâtiments économiques (une vingtaine pour environ 35 occupants),
- avec les délégataires de Lorient Agglomération concernant la mise en valeur du Parc des Expositions (la Segepex) et l'exploitation des ports de plaisance (la Sellor),
- avec le syndicat mixte du Port de pêche et la SEM Lorient Keroman pour le soutien au développement de la filière pêche, la SEM XSEA qui se positionne sur les opérations immobilières atypiques et les projets dans le domaine des énergies.

Concernant la gestion des bâtiments économiques, le pôle développement gère les relations quotidiennes avec les occupants des équipements de l'Agglomération.

Pôle course au large

Depuis la fin des années 90, Lorient la Base ne cesse d'évoluer et de se développer : 800 emplois directs sont aujourd'hui implantés sur Lorient La Base (tous secteurs confondus) dont 102 emplois dans le secteur de la course au large.

Afin de pouvoir envisager des réponses hiérarchisées et cohérentes aux différentes sollicitations des teams et entreprises sur ce site, une réflexion interne, portée par Lorient Agglomération, la Sellor et Audelor, a été menée sur les attentes et les capacités de développement de la zone en termes d'équipements à terre, d'équipements à flots et de services.

Après la réalisation d'un état des lieux de l'économie de la course au large, des équipements et des acteurs, ce sont 54 entretiens en face-à-face qui ont été réalisés auprès des entreprises du secteur et près de 100 coureurs qui ont répondu à un questionnaire administré par mail.

Ainsi, une dizaine de projets ont pu être iden-

tifiés en termes d'aménagement et/ou de services à développer. Cette réflexion se poursuivra en 2017 avec la mise en place d'ateliers thématiques avec les professionnels du nautisme (les voiliers volants, les infrastructures et les services), la mise en œuvre d'études poussées sur l'évolution de l'îlot S, l'extension du port de Lorient la Base et le positionnement de Lorient Grand Large au cœur du réseau (positionnement stratégique et physique).

En outre, 2016 a été marquée par une réflexion menée en partenariat avec plusieurs services communautaires pour préciser le projet de construction de nouveaux hangars sur l'esplanade de Lorient La Base et mener une concertation avec les acteurs concernés. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec les teams candidats à l'appel à projet : Gitana, Banque Populaire et Sodebo, afin d'arrêter les modalités de leur installation. Les premiers travaux permettant leur implantation future pourront ainsi être entamés en 2017.

Pôles de compétitivité

Au côté de la Région, Lorient Agglomération accompagne les dossiers validés par les cinq pôles de compétitivité présents sur le territoire :

- le Pôle Mer Bretagne Atlantique qui vise à développer des équipements et des services répondant aux besoins de sécurité et de développement durable liés au milieu maritime.



le développement d'un écosystème d'excellence en matière de recherche et de développement et de mise en œuvre des matériaux composites avancés

- le Pôle ID4Car qui a pour objectif de développer la compétitivité des filières véhicules et mobilités du Grand Ouest.

En 2016, l'ensemble de ces pôles sont intervenus

en place d'un procédé d'extraction de têtes de sardines destinés au marché des compléments alimentaires.

Installation des entreprises dans les bâtiments de Lorient Agglomération

Plusieurs contrats d'occupation ont été renouvelés au bénéfice d'écuries de courses au large :



- le Pôle Valorial - VALORisation pour la Recherche et l'Innovation Alimentaire qui accompagne la production des aliments de demain : meilleure qualité, plus pratiques à consommer et innovants en matière de bien-être et de santé.
- le Pôle Images & Réseaux qui se concentre sur les nouveaux modes de diffusion tels que les réseaux fixes et mobiles de distribution des contenus numériques, les technologies numériques de l'image la vidéo à la demande, la télévision sur les réseaux haut débit.
- le pôle de compétitivité EMC2 qui a pour vocation

sur le territoire de l'Agglomération pour la mise en œuvre de projets collaboratifs d'innovation impliquant des entreprises locales telles que NKe à Hennebont, Rtsys à Caudan ou Coriolis Composites à Quéven, les laboratoires de l'UBS et le centre technique IDMER.

Les projets financés sont très variés. Ils vont du développement de procédés de fabrication de pièces de grande dimension et multimatériaux en impression 3D, au développement de plateforme multiservices interactives permettant la création d'un EHPAD à domicile, en passant par la mise

- Dans le bâtiment des défis : le team Groupama qui s'engagera à partir du 28 mai 2017 dans les épreuves de l'America's Cup.
- Dans le bâtiment H1 : les équipes de Prince de Bretagne et Oman Sail qui exploitent chacune un multicoque.

Fin 2016, l'intégralité des locaux de l'agglomération sur le site de Lorient La Base est occupée et plusieurs de ses occupants ont concouru au Vendée Globe, notamment son vainqueur Armel LE CLÉAC'H sur Banque Populaire VIII et locataire du Glorieux 3.



Zoom

Les tournages de film à La Base

Lorient La Base a accueilli durant un week-end au mois d'août, une équipe de tournage dans le bâtiment K3 dans le cadre d'une commande pour un blockbuster américain.

Fonderie de Bretagne

Initié en 2013-2014 avec l'État, la Région, le Département et Lorient Agglomération, le programme de modernisation du site de Caudan s'est terminé à la fin de l'année 2016.

Il prévoyait le versement d'une subvention globale de 3,2 millions d'euros (dont 280 000 € de Lorient Agglomération) en contrepartie d'un programme d'investissements immobilier et matériel de 50 millions d'euros, du maintien pendant toute la durée de la convention d'un minimum de 400 emplois en contrat à durée indéterminé et de la conservation de la majorité des actions de la SAS Fonderie Bretagne au sein du groupe Renault.

Le bilan dressé par les partenaires fin 2016 a permis de constater que l'ensemble des conditions est respecté. Le total des investissements s'élève à 51,20 M€ en fin d'année et l'entreprise entend poursuivre seule de nouveaux investissements pour les années à venir.

Cette modernisation des lignes de production ne s'est cependant pas traduite dans l'immédiat par une augmentation des tonnages livrés : 26 528 t en 2016 contre 27 249 t en 2015. Cette situation s'explique par la montée en charge des lignes de production et par des opérations de contrôle des préséries par Renault retardant la production à grande échelle des pièces.

Port de pêche de Keroman

Aux côtés de la Région Bretagne, Lorient Agglomération est membre du Syndicat mixte du port de pêche de Lorient Keroman qui réalise et finance des travaux de modernisation et d'adaptation des ouvrages ou outillages publics mis à disposition du concessionnaire, la SEM Lorient Keroman.

En 2016, le Syndicat mixte a poursuivi ses investissements, notamment :

- La rénovation de l'étage de la gare à marée (1 800 k€ TTC), livré début 2017,
- La construction d'ateliers techniques pour la SEM Lorient Keroman (3 030 k€ TTC), avec des travaux programmés en 2017.

De nouvelles opérations ont également été engagées, dans le respect du schéma directeur du port datant de 2010, et notamment :

- La réfection complète des réseaux (eaux pluviales et eaux usées, y compris la construction d'une station d'épuration dédiée et d'une centrale d'eau de mer). À ce stade des études, le budget prévisionnel s'élève à 13 k€ TTC. Cette opération est conduite par les services de Lorient Agglomération dans le cadre d'une convention de mandat confiée par le Syndicat ;



H. COHONNER



H. COHONNER

Zoom

Les travaux du K3

Les alvéoles du blockhaus K3 à Lorient La Base sont désormais quasi intégralement occupées. Les travaux de sécurisation menés par Lorient Agglomération ont permis d'améliorer les conditions de travail des entreprises implantées sur place, notamment avec le changement des garde-corps et des platelages en bois des accès longitudinaux des alvéoles, permettant ainsi une utilisation sur une plus grande longueur.

Lorient-Keroman,
1^{er} port de pêche
français en valeur

- La rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment Europêche, en augmentant la surface d'allotissement, permettant de développer le volume de poisson sous criée (estimation 570 k€ TTC). Enfin le Syndicat a consacré 300 k€ TTC en 2016 pour résorber les friches dans l'emprise de la concession pêche et répondre aux demandes d'installation des entreprises sur des terrains préalablement libérés (déconstruction, dépollution éventuelle). Ainsi, en 2015-2016, la provision déjà constituée a été mobilisée pour permettre l'accueil de l'entreprise « 5° Ouest ».

La SEM concessionnaire du port de pêche de Keroman, dont Lorient Agglomération est actionnaire majoritaire, s'est aussi engagée par convention en 2016 sur un programme de sécurisation de la distribution électrique haute tension, d'amélioration du système de défense incendie et de résorption des friches industrielles.

Soutien au développement rural

Mettre en lumière son dynamisme

Depuis près de 20 ans, Lorient Agglomération apporte son soutien à la mutation des territoires ruraux et de la filière agricole.

Dès 1998, les élus de Lorient Agglomération et les représentants de la profession agricole ont partagé le constat que l'agriculture jouait un rôle primordial en matière de développement économique, de préservation de l'environnement et des paysages, d'aménagement du territoire, et de diversité socio-culturelle sur le territoire. Cette démarche s'est traduite en 2001 par la signature de la Charte de l'agriculture.

Charte de l'agriculture et de l'alimentation

L'année 2016 a été l'occasion de la révision de la Charte de l'agriculture. Cette mission, coordonnée par les services de l'Agglomération et l'association « Terres en villes » a permis d'établir une large concertation avec les acteurs.

Lorient Agglomération a également participé à l'appel à projets du Programme national alimentaire sur le thème de la « restauration collective, première marche du projet alimentaire territorial », avec la collaboration de la chambre d'agriculture et d'Audelor.

Programme LEADER

L'année 2016 a été marquée par des difficultés de mise en œuvre du LEADER compte tenu de la non-effectivité de l'outil informatique Osiris, ne permettant pas aux Régions d'engager et de payer les subventions. Dans ce contexte, le Conseil régional de Bretagne a demandé en 2016 aux territoires de suspendre tout examen de projet Leader par le comité unique de programmation. La programmation des projets sera relancée début 2017.

Dans ce contexte, deux comités Leader ont toutefois été organisés en 2016. Cette instance, composée de différents acteurs tels que les maires, des élus de Lorient Agglomération, le conseil de développement du Pays de Lorient, les chambres consulaires ou le GAB56, a pour mission d'auditionner les porteurs de projets et de proposer un avis à destination du Comité Unique de Programmation. Pour fonder son avis, le comité Leader s'appuie sur un certain nombre de critères : utilité publique, plus-value en matière de développement rural, création d'emplois, etc.



A. FROMENTIN

Fin 2016, une trentaine de porteurs de projets ont sollicité une demande de subvention, dont sept ont été présentés devant le comité Leader. Les domaines abordés sont variés : culture, tourisme ou encore agriculture.

30 demandes
de subvention LEADER
fin 2016



P. LEPOCHAT

LEADER : un programme européen de développement rural

Le Conseil régional de Bretagne a adopté le cadre de sa politique contractuelle 2014-2020 en direction des territoires. Celle-ci se formalise par un contrat de partenariat unique Europe/Région/Pays qui assure l'articulation et la cohérence entre les différents fonds dédiés au développement des territoires : crédits régionaux de la politique territoriale et fonds européens à dimension territoriale.

Dans ce cadre, et suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région Bretagne en 2014, le Pays de Lorient s'est lancé une nouvelle fois dans une démarche LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale).

Après analyse de la candidature, une enveloppe d'un montant de 1,472 million d'euros a été attribuée au Pays de Lorient pour conduire son programme opérationnel. Ce dernier porte notamment sur la transition énergétique et alimentaire, les services de proximité et le développement économique.

Développement de l'enseignement supérieur et insertion des jeunes

Près de 8 000 étudiants sont accueillis et formés chaque année sur le territoire de Lorient Agglomération, dont plus de 6 000 au sein des diverses composantes de l'UBS de Lorient, y compris IUT et École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS), pour y préparer des formations, de la licence au doctorat.



Zoom

Accompagnement à la professionnalisation des jeunes avec la Mission locale

La Mission locale accompagne les jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, particulièrement celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire ou en situation de précarité.

- 3 770 jeunes accompagnés par la structure en 2016, dont 1 469 pour la première fois : 48 % de femmes, 52 % d'hommes. 6,5 % Bac +2 et sup, 34 % Bac, 32,5 % BEP-CAP, 27 % jeunes sans qualification.
- 2 164 jeunes accompagnés dans des dispositifs contractualisés :
 - dont 392 garanties jeunes (accompagnement individuel et collectif pour les jeunes en grande précarité);
 - dont 1 195 Civis (accompagnement global vers l'emploi durable et l'autonomie);
 - dont 197 parrainages (accompagnement des jeunes en recherche d'emploi par des professionnels bénévoles partenaires (dirigeants d'entreprises, responsables RH...) actifs ou retraités).
- Près de 4 500 situations professionnelles engagées : contrats de travail, alternance, formations, immersions en entreprise, services civiques...



L'offre de formation en enseignement supérieur du territoire se structure autour de plusieurs établissements :

- l'Université de Bretagne Sud (UBS),
- le site lorientais de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB),
- Askoria, qui prépare aux métiers de la solidarité (éducateur, Assistant de service social, conseiller en économie sociale...)
- l'Institut de formation des professionnels de santé (IFPS) (infirmier, aide-soignant...)
- 7 lycées proposant des formations post-bac (classes prépa, BTS).

Accompagnement de l'UBS

Lorient Agglomération octroie chaque année à l'UBS une subvention en fonctionnement et en investissement de 200 000 €.

Lorient Agglomération contribue ainsi au financement de projets d'investissement ou d'équipements portés par l'Université de Bretagne Sud dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020. Ces projets visent essentiellement à soutenir la recherche par l'investissement en équipements scientifiques.

Soutien à l'innovation

Lorient Agglomération s'est dotée en 2013 d'un schéma territorial de l'innovation. Celui-ci précise les filières stratégiques du territoire et sert de base à l'action de Lorient Technopole sur laquelle s'appuie Lorient Agglomération.

Lorient Agglomération intervient également en finançant l'innovation dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, par exemple via son soutien au centre d'innovation technologique IDMER et à la plateforme CompositIC.

Lorient Agglomération dispose depuis 2016 de représentants dans les instances de l'Université Bretagne Loire (conseil d'administration, conseil territorial) qui fédère 7 universités, 15 grandes écoles et 5 organismes de recherche de Bretagne et Pays de la Loire. Cette communauté d'universités et établissements (ComUE) a pour objectif de développer le potentiel scientifique et académique de ce territoire au niveau national et international. Elle a pour objectif de coordonner des actions au niveau de la stratégie de recherche et de l'offre de formation.

Tourisme et loisirs

Un territoire attractif

Consciente du potentiel de son territoire, Lorient Agglomération participe au développement de la filière touristique par la mise en œuvre d'un projet ambitieux et cohérent associant tous les acteurs du secteur dans une même dynamique.

Lorient Agglomération exerce ses compétences en termes d'animation, de promotion et d'accueil touristique dans le cadre du schéma de développement touristique, approuvé par le Conseil Communautaire du 22 février 2013. Ce schéma constitue la pierre angulaire de l'intervention de l'Agglomération en matière de tourisme, c'est aussi un outil de référence pour les acteurs qui souhaitent développer des actions autour d'un projet commun, structuré et cohérent.

Sa mise en œuvre résulte d'un travail partenarial, tant avec les acteurs professionnels (sites touristiques et de loisirs, hébergeurs...), qu'institutionnels (Comité Régional du Tourisme, Comité Départemental du Tourisme, Audélor...) et en transversal avec les services de l'Agglomération (développement touristique, aménagement, environnement...).



Y.ZEEDDA

Déploiement
des relais
d'informations
touristiques
en 2016

Zoom

Les relais d'informations touristiques (RIT)

1 touriste sur 10 seulement pousse la porte d'un office, tandis que tous les autres préparent leurs vacances sur internet (renseignements, réservations...).

Pour répondre à ces nouveaux usages, Lorient Agglomération a réparti des relais d'informations touristiques (RIT), sortes de « condensé d'agence autonome » sur le territoire. En fonction des aménagements possibles sur les différents sites, le RIT peut comprendre jusqu'à trois modules indépendants :

- un écran dynamique diffusant de l'information permanente via une chaîne d'info (vidéo promotion du territoire, bons plans, actu, manifestations...);
- un écran tactile permettant la consultation interactive d'infos (loisirs, activités, hébergements, restaurants...);
- une grande carte géographique servant à se situer sur le territoire;

Enfin des prises électriques et USB pour recharger les téléphones portables et un accès Wifi gratuit et sécurisé sont également proposés aux touristes.

En 2016, 10 RIT ont ainsi été déployés dans les communes et lieux de fort passage : mairies de Languidic (premier RIT installé le 26 juillet / prototype), Locmiquélic, Riantec, Quéven, Bubry et Inzinzac-Lochrist, ainsi que la gare maritime de Lorient, la Cité de la Voile Éric Tabarly à Lorient, l'aéroport à Plœmeur et l'accueil de la Maison de l'Agglomération à Lorient. Le déploiement se poursuivra en 2017 et 2018.



Quelques actions du schéma de développement touristique...

Accompagnement des porteurs de projets à vocation touristique

Au sein de la direction du développement économique et touristique de Lorient Agglomération, un agent accompagne désormais les porteurs de projets publics ou privés qui souhaitent installer leur activité touristique sur le territoire : hébergement, site de loisirs...

L'objectif est de faciliter leurs démarches et leur apporter un appui technique : connaissance des acteurs touristiques, recherche de financements, information sur les marques et labels...

Ce sont ainsi une quinzaine de projets qui ont bénéficié de cet accompagnement en 2016.

Mise en réseau des acteurs

Un nouveau service est proposé aux professionnels du tourisme pour leur apporter une bonne connaissance de leur territoire et permettre une montée en compétences par l'apport d'informations et de formations.

Initiée fin 2016, cette démarche a été menée en partenariat avec l'Office de Tourisme et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan. Concrètement, des ateliers, conférences, éductours, sont proposés aux professionnels en dehors de la saison touristique afin qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs du territoire auprès de leurs hôtes.

Valoriser le Blavet par le développement de la navigation

La partie canalisée du Blavet est la moins naviguée de Bretagne (en moyenne 80 bateaux par écluse/an, contre 3600 autour de Redon). Pour renforcer l'attractivité de la rivière, Lorient Agglomération étudie les moyens d'y créer de l'activité (animations, équipements, services) et de favoriser le lien entre littoral et rivière.

Les aménagements nécessaires pour faciliter la navigation sont aujourd'hui en place (afficheur numérique pour le passage du pont "Jeanne La Flamme" à Hennebont, installation de pontons

d'attente en amont et en aval de chaque écluse...) et de nouvelles activités s'installent également en bord du Blavet (gîte insolite à bord d'une péniche hollandaise datant de 1907, chambres d'hôtes dans une ancienne maison éclusière, etc.).

Toujours dans ce cadre, durant l'été 2016, la Sellor, en lien avec Lorient Agglomération, a développé un nouveau produit « de rade en canaux », ciblant les clients plaisanciers du port à sec de Lorient la Base. Deux balades ont été organisées, pour environ 90 personnes (17 bateaux à moteur de 5 à 8 mètres) : partis le matin du port à sec, les navigateurs ont passé plusieurs écluses, en savourant les plaisirs de la navigation en eau douce et la découverte des paysages qui bordent le canal. Ces plaisanciers, naviguant habituellement vers l'île de Groix, ont été séduits par cette nouvelle destination. L'expérience sera renouvelée en 2017, avec une montée en gamme puisqu'il s'agira cette fois d'un séjour sur 2 jours, comprenant un hébergement et des animations nature ou découverte à la carte (pêche, vélo, visite de l'écomusée...).



F. GALVIEL



F. GALVIEL

Afin de développer les activités et renforcer l'attractivité touristique du territoire, Lorient Agglomération s'appuie également sur ses équipements déclarés d'intérêt communautaire :

- Espaces muséographiques,
- Équipements portuaires,
- Centres nautiques,
- Golfs (Plœmeur et Quéven)
- Patinoire
- Centre équestre
- Hébergements : camping, gîtes et résidence de loisirs

La gestion et l'animation de ces équipements sont confiées à des délégataires de service public, dont le principal est la Sellor (voir chapitre 6 du rapport).

Le schéma de développement touristique

Engagés depuis 2013, les chantiers identifiés par le schéma se mettent en place progressivement : prise en compte de la dimension touristique dans la nouvelle gare par la mise en place de visuels attractifs du territoire, mise en place des relais d'information touristique pour une nouvelle stratégie d'accueil, observatoire du tourisme permettant l'analyse des principales données du territoire, développement du label tourisme et handicap...

Une nouvelle stratégie d'accueil des visiteurs

Lorient Agglomération s'est engagée avec Lorient Bretagne Sud Tourisme dans une nouvelle politique d'accueil sur le territoire. Une nouvelle offre de services modernisée et connectée ainsi qu'un nouveau concept d'agence touristique attractive et accueillante sont désormais proposés :

- 5 agences rénovées : après Larmor-Plage, les travaux ont débuté pour les agences de Port-Louis et de Lorient en fin d'année 2016,
- déploiement d'un réseau de relais d'informations touristiques (RIT), sur l'ensemble des communes du territoire et au plus près des flux touristiques et de la population locale,
- classement au niveau 2 de l'office de tourisme : les échanges avec la Préfecture ont été nombreux, afin de constituer le dossier de demande de classement qui a été déposé à l'automne. Ce classement permettra à 7 communes du territoire d'obtenir le classement en commune touristique, et à 2 d'entre elles, de prétendre à la dénomination de station touristique (lorsque l'office sera classé en niveau 1).

Engagement de l'Agglomération en faveur de la pratique de la randonnée

La randonnée constitue un véritable atout pour le développement touristique et économique local, et un outil de promotion et de valorisation du territoire. Cette activité de pleine nature, accessible à tous, permet de favoriser les flux touristiques entre pôles urbains, littoraux, et communes intérieures et contribue à rééquilibrer le territoire en termes d'activités touristiques et de loisirs. Déclinée sous de multiples formes (pédestre, vélo, VTT, équestre, kayak...), la randonnée est aussi un bon moyen pour découvrir un territoire, ses paysages, son patrimoine, son terroir.

25 communes de l'Agglomération, auxquels s'ajoutent de grands itinéraires de randonnée (GR, chemin de Saint-Jacques de Compostelle, Equibreiz...), ainsi que des parcours vélos régionaux, départementaux et des voies vertes.

Afin de définir un positionnement communautaire, un état des lieux de l'offre existante a été réalisé en 2016. Celui-ci permet de mettre en évidence la diversité de l'organisation autour de cette pratique (entretien et balisage des sentiers, animation, promotion, communication), ainsi que la diversité des acteurs (communes, syndicats, associations, Région, Département...). Une démarche de benchmark auprès d'autres collectivités engagées dans une politique randonnée depuis de nombreuses années a par ailleurs,

de l'édition de supports papiers (topoguides, cartes...), une application numérique doit être développée, elle permettra aux visiteurs de télécharger sur leur smartphone des itinéraires à utiliser ultérieurement et hors connexion réseau. Cet outil numérique offre également la possibilité d'enrichir le parcours par des points d'intérêt (sites remarquables, hameaux, patrimoine...) qui invitent le randonneur à découvrir son environnement.

En parallèle, et pour répondre à l'attente des clientèles touristiques excursionnistes, des « produits randonnées » seront développés qui associeront la randonnée à d'autres activités et produits touristiques, notamment l'hébergement.



Enfin, elle constitue une thématique transversale à plusieurs chantiers du schéma de développement touristique de l'Agglomération : valorisation des rivières, tourisme d'initiation, tourisme durable...

Dans ce contexte, Lorient Agglomération a souhaité se positionner pour une intervention coordonnée de la randonnée sur son territoire, riche en itinéraires. Ce sont en effet près de 400 km de sentiers (85 boucles locales) qui traversent les

permis de connaître leur champ d'intervention.

Ainsi, le Conseil Communautaire du 13 décembre 2016 s'est positionné pour une intervention de l'Agglomération sur deux axes :

- la qualification de l'offre : consistant à permettre aux pratiquants de parcourir des sentiers de qualité, sécurisés, fiables, inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) ;
- la promotion et la « mise en tourisme » : en plus

Un nouveau projet pour le Haras national d'Hennebont

Le Haras national d'Hennebont a été construit par l'État au XIX^e siècle et sa propriété a été transférée au nouvel établissement public « les Haras nationaux » lors de la création de celui-ci en 1999, puis à l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) en 2010. Toutefois l'arrêt de la mission historique principale de reproduction équine (« étalonnage ») a eu pour conséquence

d'entraîner la diminution, puis la disparition du cheptel d'étalons qu'il détenait.

Les collectivités locales sont engagées sur ce site depuis 1999 avec la création de l'espace découverte du cheval, dont la gestion est confiée par délégation de service public à la Sellor. Ce centre d'interprétation thématique consacré au cheval est implanté dans l'écurie d'honneur avec pour mission d'offrir au public une découverte exceptionnelle et enrichissante du haras.

L'engagement des collectivités s'est renforcé en 2007 avec la création du Syndicat mixte du Haras national d'Hennebont composé de la Région Bretagne, du Conseil départemental du Morbihan, de Lorient Agglomération et de la commune d'Hennebont. Le syndicat a pour mission l'entretien du patrimoine immobilier et



Expérimentation des dispositions de la taxe de séjour

À compter du 1^{er} janvier 2016, le dispositif taxe de séjour a évolué : de nouveaux barèmes et conditions d'exonération ont été mis en place ainsi que la mise à disposition d'une nouvelle plateforme web pour les hébergeurs qui peuvent désormais déclarer en ligne les montants de taxe de séjour perçus et réaliser directement leur paiement sur Internet. Cet outil connaît un franc succès puisque près de 80 % des hébergeurs (571 structures référencées) ont utilisé la plateforme en 2016.



A. PEUPRE



E. GALVIEL

arboré, ainsi que la coordination de l'ensemble des acteurs et activités présents sur le site.

En 2016, le site a accueilli plus de 65 000 visiteurs (dont 37 000 visiteurs payants). Depuis son ouverture en 1999, près de 450 000 visiteurs ont ainsi pu découvrir le Haras via la programmation de la Sellor.

C'est dans ce contexte que des discussions se sont engagées autour de l'avenir du site d'Hennebont, entre l'IFCE, Lorient Agglomération et la commune d'Hennebont. En décembre 2016, Lorient Agglomération et la commune d'Hennebont sont devenues propriétaires du site pour un montant global de 750 000 € réparti à parts égales entre les 2 collectivités.

Dans ce cadre et pour donner au site toute la dimension d'un pôle touristique à part entière, Lorient Agglomération a lancé en fin d'année une étude de programmation qui s'intègre au projet global de développement du site, porté à l'échelle du syndicat. Cette étude de programmation porte sur deux volets :

- placer le cheval au cœur de la visite : il s'agit de proposer un parcours attractif, s'appuyant sur la mise en situation, le sensoriel et l'interactivité pour faire du visiteur un acteur à part entière et ainsi favoriser la rencontre avec le cheval et les artistes ;
- réalisation d'une structure couverte de spectacles sur la Cour du puits : depuis 2015, les représentations se déroulent sous un chapiteau implanté sur la cour, permettant de sécuriser la programmation sans être tributaire des aléas météorologiques. Pour autant, cette structure n'est pas adaptée à tous types de spectacle (conditions de hauteur pour l'évolution des artistes...). L'étude doit ainsi permettre d'imaginer une structure originale, modulable, qui permette l'accueil du public dans de bonnes conditions et la tenue de spectacles de qualité tout en s'intégrant parfaitement à l'environnement du Haras, site inscrit partiellement à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

400 km
de sentiers
de randonnée
et 85 boucles
locales

Aménagement et urbanisme

La maîtrise d'ouvrage communautaire

L'urbanisme opérationnel consiste à monter et mettre en œuvre des projets d'aménagements au sens large sous forme de projets urbains, d'espaces publics ou d'équipements structurants (domaine portuaire).



Les missions exercées par l'urbanisme opérationnel concernent tout d'abord la maîtrise d'ouvrage communautaire, comme pour les parcs d'activités économiques, le quartier gare et les infrastructures portuaires. En outre, comme le prévoit l'ANRU, Lorient Agglomération est désormais identifiée comme chef de file de la politique de rénovation urbaine.

Aménagement des parcs d'activités communautaires

L'activité de l'urbanisme opérationnel consiste dans ce cadre à la gestion des parcs d'activités économiques existants en lien avec Audeloret au montage pré-opérationnel et à la mise en œuvre en régie des différents projets de nouveaux sites.

Concernant les parcs existants, l'activité a consisté en 2016 en l'accueil de nouvelles entreprises (SARL Sagot sur Restavy, Masuy au Mourillon Nord ou encore Le Beller sur Kerlevic)

et en la mise en œuvre de travaux ou d'études préalables d'entretien et de requalification.

La requalification de la zone artisanale du Mourillon à Quéven a notamment été étudiée dans ce cadre ainsi que le réaménagement du parc d'activités de Restavy à Plouay qui permettra à terme l'extension de sa capacité d'accueil. Une optimisation a également été recherchée sur la zone industrielle du Mourillon Nord en cherchant de nouvelles opportunités foncières permettant d'étendre la capacité d'accueil du parc d'activités existant.

Concernant l'implantation de nouveaux parcs d'activités, différents projets sont en cours :

- Croix du Mourillon (Quéven) : délibération permettant la création de la ZAC, procédure de déclaration d'utilité publique et réalisation des travaux d'archéologie préventive ;
- Boul Sapin (Brandérion) : déclaration d'utilité publique permettant la maîtrise foncière et lancement de la mission de maîtrise d'œuvre ;

- Extension de Kerpont Est (Caudan-Lanester) : premier tour d'horizon des partenaires et lancement de l'étude de faisabilité ;

- Zone du Parc à Gâvres : finalisation de l'étude pré-opérationnelle permettant de donner une évaluation financière des coûts induits par la viabilisation du parc.

Domaine portuaire de Lorient Agglomération

En 2016, le programme de maintenance des infrastructures portuaires s'est poursuivi avec des rénovations ou des remplacements de pannes, de pontons et de passerelles, parfois accompagnés de travaux de génie civil sur les quais des ports de Lorient-centre et de Kernevel. Ces travaux ont en partie été réalisés dans le cadre d'un marché à bons de commande global qui permet d'allier réactivité et économie d'échelle sur l'ensemble des ports de Lorient Agglomération.

En ce qui concerne les travaux neufs, le projet de finalisation du fond d'Anse du Driasker a été présenté à la commune de Port-Louis afin de servir à la fois les fonctionnalités portuaires et les axes de développement portés par la commune. Par ailleurs, les travaux de l'aire de carénage du port de Guidel ont été programmés et débiteront au premier trimestre 2017.

Projet ANRU de Lorient Agglomération

Dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine, l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) a demandé une plus forte implication des établissements publics de coopération intercommunale qui doivent devenir les chefs de file des projets de rénovation urbaine. Dans ce cadre, Lorient Agglomération, en lien avec les communes de Lorient et Lanester ainsi que des bailleurs concernés, a piloté la rédaction et la validation politique du rapport de présen-

tation et du protocole de préfiguration du projet ANRU de Lorient Agglomération.

Ces documents présentés par les élus en Comité d'engagement de l'ANRU le 17 novembre 2016 ont été validés par l'ensemble des partenaires. Cette validation va permettre le lancement des différentes études thématiques et opérationnelles. Ces études seront en partie financées par l'ANRU ainsi que l'ingénierie territoriale nécessaire, permettant la création d'un poste de chef de projet ANRU au sein de Lorient Agglomération. Cette année aura donc permis

à Lorient Agglomération et aux communes de Lanester et Lorient d'engager des perspectives très encourageantes pour la réalisation des futurs projets de rénovation urbaine de Bois du Château et de Kervénanec Nord à Lorient et de Kerfréhour-Chataigneraie à Lanester.

Aménagement de Lorient La Base

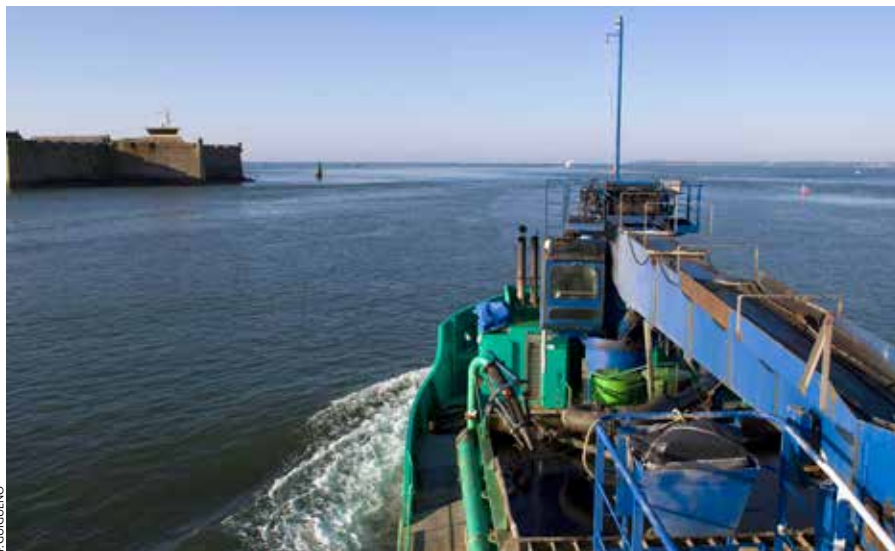
Lorient Agglomération exerce sur ce secteur une mission de suivi global des réalisations afin de vérifier leur cohérence avec le projet urbain d'ensemble. Cette mission s'est exercée sur les projets qui vont s'implanter dans le périmètre de la ZAC « Nautic de Kéroman » mais également dans le suivi des futures implantations des teams Ultim sur l'esplanade de La Base.

Il s'agit également d'avoir une action concrète sur les espaces publics. À ce titre l'année 2016 a été marquée par la réalisation d'une aire de jeux pour enfants sur l'esplanade, qui a connu dès sa mise en service un très grand succès.



Zoom

Le dragage des zones portuaires



L'année 2016 aura vu deux avancées majeures. La première est la constitution partenariale avec la région Bretagne, DCNS et la compagnie des ports du Morbihan d'un plan de gestion opérationnel des dragages (PGOD). Ce plan est le support d'un dossier d'autorisation loi sur l'eau permettant de programmer et de sécuriser les prochaines

opérations de dragage d'entretien pour une durée de 10 ans. Outre son intérêt opérationnel et financier, la mise au point de ce plan a également été saluée par les services de l'État et par les associations environnementales car il va permettre une appréhension plus globale des impacts environnementaux de l'ensemble des

opérations de dragage réalisées à l'échelle de la rade de Lorient. Ce projet a d'ailleurs été mené en lien étroit avec les services de l'agglomération en charge de la gestion intégrée de l'eau.

L'arrêté préfectoral correspondant devrait permettre un démarrage des dragages d'entretien dès la fin de l'année 2017.

La seconde avancée est le lancement des études pré opérationnelles en vue de la création d'un site de traitement et de stockage des sédiments non immergeables sur l'ancienne décharge de la Becquerie à Hennebont. Dans cette démarche, Lorient Agglomération assure la mission d'appui technique de la ville d'Hennebont et assure le lien avec la stratégie globale des dragages.

Le dossier de demande d'autorisation de création de l'installation sera déposé à la fin de l'année 2017.

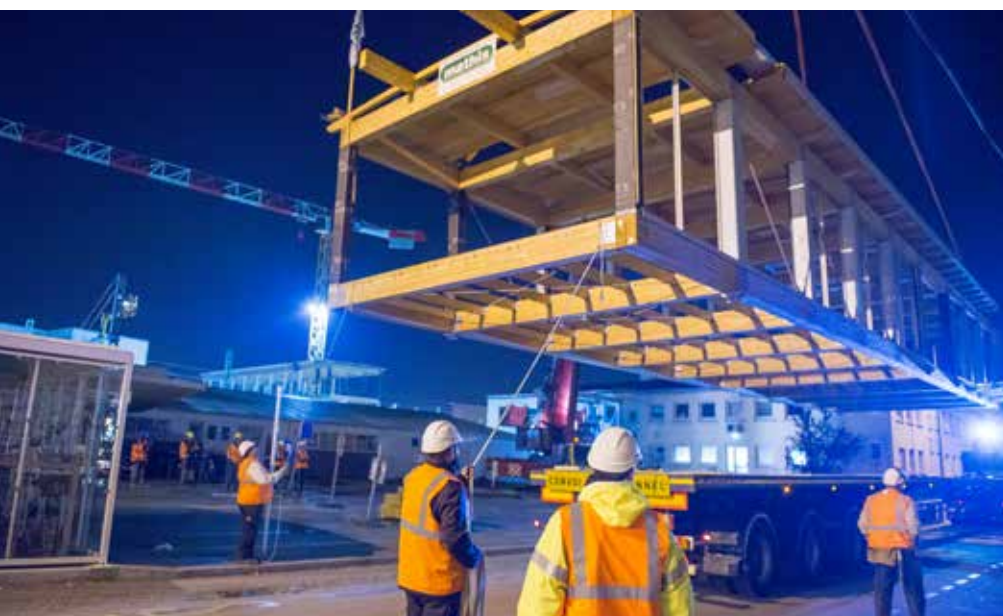
Avec ces deux étapes significatives, Lorient Agglomération avance dans la sécurisation de l'ensemble des opérations de dragage qui constituent un élément indispensable au bon fonctionnement de ses installations portuaires.

Zoom

Le Pôle d'échanges multimodal et la gare

La gare de Lorient, utilisée chaque année par un million de voyageurs, connaîtra un accroissement important de sa fréquentation avec l'arrivée de la ligne « Bretagne à Grande Vitesse » (BGV) en juillet 2017, qui mettra Lorient à moins de 3 heures de Paris, ainsi qu'avec la forte progression du flux TER.

Pour accueillir les nouveaux voyageurs dans les meilleures conditions et profiter de l'élan de la grande vitesse, Lorient Agglomération a lancé, sous le nom de Lorient Odysée, le grand projet d'aménagement comprenant une nouvelle gare TGV, la création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) et l'aménagement d'un quartier moderne mêlant logements, commerces et bureaux, cette porte d'entrée de l'agglomération s'en trouvera métamorphosée.



à ce titre avec l'ensemble des riverains : copropriété de l'Orientis, médiathèque, Harmonie mutuelle, La Poste et l'ENIM. L'information et la communication, en direction des particuliers et des professionnels a également permis de mieux faire connaître et comprendre les évolutions de ce nouveau quartier. Ainsi de nombreuses visites du chantier ont été organisées tout au long de l'année, avec les élus bien sûr mais également les services communautaires et communaux ainsi qu'avec de nombreux partenaires. Enfin le projet gare a également bénéficié d'une importante promotion au cours du salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) sur le stand de Lorient Agglomération.

En 2016, les travaux les plus emblématiques sont ceux de la construction des équipements du PEM et en particulier la réalisation du bâtiment voyageur Sud mis en service au printemps 2017, de la passerelle et de la future gare routière interurbaine. C'est également toute l'organisation intermodale future qui a été stabilisée afin de permettre une bonne cohérence de fonctionnement entre trains, bus urbains et interurbains, taxis et modes doux.

La ZAC du quartier de la gare, a, elle aussi, connu des étapes significatives. Sur le plan foncier, les acquisitions des emprises SNCF auprès de l'EPF Foncier de Bretagne ont été réalisées, permettant ainsi la vente des premiers îlots (dits C1 et C2 en référence au boulevard Cosmao-Dumanoir) en 2017 et les recettes foncières afférentes. Le permis de construire des îlots C1/C2 a été déposé, instruit et accordé en juillet 2016. En outre Lorient Agglomération et l'EPF foncier de Bretagne ont été candidats à l'appel à projet lancé par l'Ademe sur les sites et sols pollués. Le retour positif sur cette

candidature devrait permettre d'obtenir des subventions substantielles pour la prise en charge et l'évacuation des terres qui posent problème.

En ce qui concerne les espaces publics, le groupement piloté par la paysagiste Florence Mercier a été retenu pour dessiner le parvis de la gare. Un avant-projet du futur parvis a été présenté et validé de façon à permettre sa réalisation avant la fin de l'année 2017. Parallèlement les études de requalification du boulevard Cosmao-Dumanoir ont été lancées.

La bonne marche du projet est aussi liée au travail de planification et de coordination des différentes maîtrises d'ouvrage et de plusieurs maîtres d'œuvre réalisés par un OPC (mission Ordonnancement, pilotage et coordination) sous le pilotage de Lorient Agglomération. Cette mission permet de gérer la métamorphose de ce quartier tout en garantissant aux riverains, usagers et entreprises une qualité de vie et de travail sur le site. Une concertation a été menée



Calendrier des travaux :

- 2017 :** arrivée de la ligne BGV et inauguration de la nouvelle gare, de la passerelle et de la gare interurbaine;
- 2018 :** achèvement de l'aménagement du parvis sud;
- Fin 2018 :** Livraison du premier îlot du quartier Lorient Odysée avec 110 logements et un hôtel-restaurant;
- 2019 :** achèvement du pôle d'échanges multimodal sud (nouveau quai TER et parkings sud);
- 2020 :** fin des travaux du pôle d'échanges multimodal avec la mise en service du côté nord (accès secondaire, parvis et parkings nord);
- 2030 :** livraison globale du quartier de la gare, Lorient Odysée.

Intervention au service des communes

Parallèlement à la conception et à la mise en œuvre des projets communautaires, Lorient Agglomération met à disposition, par l'intermédiaire de conventions, ses compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement au service des communes qui le souhaitent.



3 nouvelles
conventions urbanisme
et aménagement
pour des communes
en 2016

Les missions exercées au service des communes font l'objet de conventions pluriannuelles de prestations. Dans ce cas, il s'agit d'apporter une expertise complémentaire à celles qui existent au sein des communes et de s'adapter aux besoins et au fonctionnement de la commune en question, que ce soit sur des projets d'aménagements ou d'espaces publics ou bien pour une expertise urbaine plus générale. Le cas échéant, les missions comprennent la participation à la préparation des instances communales, bureaux municipaux, commissions et conseils.

Ville de Lorient

Le cas de la Ville de Lorient est particulier dans la mesure où cette commune a choisi de mettre en place une mutualisation complète en confiant l'ensemble de ses compétences en urbanisme et aménagement à Lorient Agglomération.

Au Péristyle, une aire de jeux a été réalisée tandis que parallèlement s'effectuaient le lancement des travaux de réalisation des Quais sud et est et la commercialisation des lots.

Dans le quartier du Manio, le programme de travaux de la première phase a été validé en Conseil municipal.

La démarche de projet sur le futur quartier Bodélio se construit aussi bien au plan d'une faisabilité globale, technique et financière, que dans la définition des principes d'urbanisme et de paysage.

L'année 2016 aura été aussi celle desancements des travaux du parc Jules Ferry.

Les autres communes

L'année 2016 aura vu la mise en place de 3 nouvelles conventions avec les communes de Languidic, Locmiquélic et Caudan. Ce sont ainsi 12 communes qui s'appuient sur l'ingénierie communautaire pour concevoir et mettre en œuvre leur politique d'aménagement urbain.



Zoom

Les aménagements emblématiques dans les communes

Au titre de l'année 2016, on peut notamment recenser les exemples d'aménagements suivants :

- **À Quéven :** accompagnement de la commune par les services de l'Agglomération sur les différentes phases de mise en œuvre du quartier de Croizamus (réalisation d'esquisses, négociations avec les opérateurs et avis sur les permis déposés).
- **À Bubry :** assistance à maîtrise d'ouvrage communautaire sur le projet de requalification des espaces publics du bourg de Saint-Yves dans lequel il s'agit à la fois de rénover et de rationaliser les espaces publics et leurs usages et conforter l'identité du bourg et de son patrimoine bâti.
- **À Caudan :** assistance à maîtrise d'ouvrage communautaire sur la ZAC de Lenn Sec'h s'est poursuivie avec la commercialisation des logements.

Instruction et politique foncière

Hétérogénéité du territoire, mutualisation des instructions

Lorient Agglomération contribue à la rédaction des PLU et instruit les permis de construire pour les communes-membres qui en font la demande.



contribuent à l'élaboration de ces PLU). Les PLU sont élaborés en lien et en cohérence avec le Schéma de cohérence territoriale (Scot) et le Programme local de l'habitat (PLH). L'ambition de ces PLU est de faire émerger un projet de territoire porté par les élus et en phase avec les documents supra-communaux.

Instruction droit des sols

Lorient Agglomération instruit les autorisations de droit des sols pour 24 des 25 communes du territoire. L'organisation interne des services communautaires a été revue: les 24 communes instruites par l'agglomération se répartissent désormais en 3 secteurs, chacun disposant d'un encadrant spécifique qui a pour mission de piloter l'équipe de secteurs, de vérifier la fiabilité des actes produits, d'assurer une veille juridique et de conseiller au mieux les communes. Les instructeurs et les encadrants sont associés à la réflexion sur l'élaboration des PLU.

Contribution aux PLU

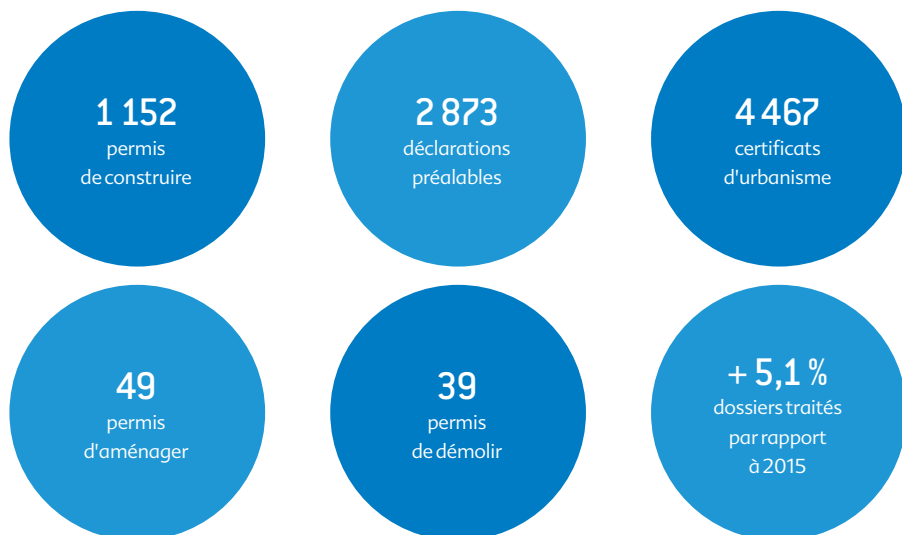
Entre les nouveaux plans locaux d'urbanisme (PLU) et leurs modifications, Lorient Agglomération accompagne 19 communes de l'agglomération.

En 2016, 9 PLU ont ainsi été pris en charge par Lorient Agglomération et mis en révision générale en 2016. Le PLU d'Inguiniel a été repris par les services communautaires puis arrêté en 2016, celui de Clégua a été approuvé, il s'agit du premier PLU

de la génération "loi ALUR" de l'Agglomération. Les 9 PLU pris en charge sont au stade diagnostic et donnent lieu à de nombreux ateliers de travail avec les commissions PLU constituées dans les communes.

Dans ce cadre, il est porté une attention particulière au maintien d'un trame verte (qui fait l'objet d'une mission spécifique); aux paysages (qui ont fait l'objet d'une étude sur l'ensemble du territoire de l'agglomération), ainsi qu'au patrimoine et formes urbaines (un écologue et un architecte

Instruction du droit des sols en 2016



État des lieux des PLU en 2016

- PLU de Port Louis: arrêté en juillet*
- PLU de Pont Scorff: arrêté en juillet*
- PLU d'Hennebont: prescrit en avril
- PLU d'Inguiniel: arrêté en septembre
- PLU de Gestel: prescrit en août
- PLU de Larmor-Plage: prescrit en juin
- PLU de Quéven: prescrit en mai
- PLU de Quistinic: prescrit en juillet

* Les PLU de Port-Louis et Pont-Scorff ne sont plus suivis par l'Agglomération

Modifications de PLU:

- PLU de Groix: prescrit en novembre
- PLU d'Inzinzac-Lochrist: modification début 2017.
- PLU de Lorient: modification n°2 approuvée en octobre, modification n°1: approbation prévue en février 2017

Autres procédures:

- PLU de Larmor-Plage: abrogation partielle prescrite en décembre.
- PLU de Quéven: déclaration de projet prescrite en septembre

Politique foncière à l'échelle de l'Agglomération

La gestion de la politique foncière à l'échelle communautaire se traduit notamment par la mise en œuvre de conventions-cadres avec de grands opérateurs tels que l'Établissement public foncier ou la SAFER.

Seconde convention cadre avec l'Établissement public foncier de Bretagne (EPFB)

Dans le cadre de la seconde programmation pluriannuelle d'intervention (PPI) de l'EPF, dont l'enjeu principal est le renouvellement urbain, Lorient Agglomération a souhaité reconduire le partenariat avec l'EPFB dans une seconde convention cadre 2016-2020 sur le fondement de projets d'opérations proposés par les communes. Cette nouvelle convention cadre s'engage notamment à la mise en œuvre des principes suivants :

- Intervenir exclusivement pour des projets de renouvellement urbain et dans le but d'offrir une réponse en logements pour tous sur des territoires tendus et attractifs.
- Favoriser la réutilisation des emprises militaires et économiques. L'EPFB pourra intervenir sur des projets concourant soit à la revitalisation économique de ces emprises, soit à leur reconversion en programmes de logements.
- Intervenir pour des opérations favorisant la mixité sociale et fonctionnelle en centre-bourgs.
- Promouvoir les projets de densification de zones d'activités économiques et de sites portuaires.
- Intervenir sur des opérations d'ampleurs telles que le quartier de la gare à Hennebont et la ZAC de la gare à Lorient.
- Soutenir les actions en matière d'agriculture :



ABDRONE

sollicitation ponctuelle de l'EPFB pour certaines opérations de portage foncier destinées à faciliter l'installation de jeunes agriculteurs en complément des interventions de la SAFER, de la Chambre d'Agriculture et de la Région Bretagne.

Convention de partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)

Dans le cadre de ses différentes compétences, Lorient Agglomération conduit une politique foncière visant à concilier sur son territoire, développement urbain, développement économique, activité agricole et protection de l'environnement, le tout en concertation avec les communes.

Dans ce cadre, le partenariat mis en place entre la SAFER Bretagne et Lorient Agglomération s'articule autour des axes suivants :

- concilier le besoin de surfaces nouvelles pour assurer le développement des activités économiques avec la pérennisation d'une agriculture périurbaine et de proximité. La SAFER Bretagne et Lorient Agglomération travaillent ensemble pour proposer des possibilités de compensation foncière destinées aux agriculteurs dont les exploitations sont concernées par des projets d'aménagement en constituant des réserves foncières par anticipation ;

Une nouvelle convention-cadre 2016/2020 avec l'EPF

- assurer la protection de l'environnement et des paysages ;
- maîtriser les prix du foncier : la SAFER Bretagne et Lorient Agglomération agissent en complémentarité pour intervenir le plus en amont possible et acquérir des terres agricoles de compensation dans le respect des prix du marché agricole en vigueur sur le territoire.

Au regard de ces enjeux, la mission confiée à la SAFER Bretagne par Lorient Agglomération est constituée des actions suivantes :

- mise en place d'une veille foncière opérationnelle permettant d'avoir connaissance des ventes et échanges de biens agricoles portés à la connaissance de la SAFER Bretagne ainsi que des opérations foncières qu'elle mène en direct ;
- mise en place d'un observatoire foncier permettant notamment de bénéficier d'analyses et d'indicateurs relatifs au suivi de la consommation des espaces naturels, agricoles et au rythme de l'urbanisation.



F. CALVEL

Politique de l'habitat

Un guichet unique pour l'habitat

Document de référence, le nouveau Programme local de l'habitat (PLH) a été adopté en 2016. Ambitieux, il compose la feuille de route de l'Agglomération en matière de politique habitat jusqu'en 2022.



L'année 2016 a été marquée par deux événements importants :

- l'ouverture de l'EIH regroupant l'ADIL, ALOEN et les services Habitat et Urbanisme (permis de construire) de Lorient Agglomération le 6 novembre 2016,
- l'arrêt du PLH les 11 octobre et 13 décembre 2016;

Un nouveau PLH pour l'Agglomération

Le Programme local de l'habitat définit les grandes orientations de la politique communautaire de l'habitat en matière de développement et de réhabilitation de l'offre de logement. Ces orientations se fondent sur un diagnostic du marché de l'habitat et se déclinent dans un programme d'actions. Celui-ci établit les modalités de réalisations techniques, financières, réglementaires et partenariales des objectifs du Programme local de l'habitat ainsi que de leur évaluation.

Ce Programme local de l'habitat est le premier de la nouvelle intercommunalité à 25 communes. Ce dernier s'appuie sur les réflexions amorcées dans le PLH de 2012 et sur les réflexions menées actuellement dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (ScoT) du Pays de Lorient.

En lien direct avec ce PLH, plusieurs délibérations ont été adoptées pour permettre l'application de certaines subventions dès janvier 2017 : les subventions pour les bailleurs sociaux, les dispositifs du « prim'access » et du « prêt rénov' ».

L'Espace Info Habitat (EIH)

Depuis novembre 2016, l'Espace Info Habitat (EIH) regroupe sur un même lieu les services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, l'Agence locale de l'énergie (ALOEN) et l'agence départementale d'informations sur le logement (Adil). Situé dans le quartier de l'Enclos du port à Lorient, ce guichet unique a pour mission d'accompagner les particuliers souhaitant rénover, acheter, construire ou louer un logement.

L'Espace Info Habitat (EIH) est une initiative de Lorient Agglomération créée dans le but de garantir un service neutre et gratuit d'information, de conseil et d'accompagnement afin d'améliorer l'accès au logement pour tous.

Opération d'amélioration du parc privé

Depuis janvier 2013, l'action de réhabilitation du parc privé est conduite directement par les services communautaires. L'année 2016 s'est caractérisée par :

- La prorogation du Programme d'intérêt général (PIG) Habitat pour 2 ans (2016 et 2017) et le recentrage des objectifs autour de 2 missions : la rénovation énergétique et l'adaptation des logements
- La prise en régie des diagnostics énergétiques
- La signature d'un nouveau marché pour les diagnostics « autonomie »

Bilan du programme d'intérêt général - habitat

Le bilan est positif :

- 8 commissions dont 3 en session directe ;
- 249 dossiers validés en Commission locale pour l'amélioration de l'habitat (CLAH) ;

Le tout pour une consommation de crédits de :

- 1581734 € de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) ;
- 337938 € du FART (Fonds d'aide à la rénovation thermique) ;
- 279060 € de compléments de Lorient Agglomération.

Volet « énergie »

- 286 diagnostics énergétiques complets ont été effectués par les 2 thermiciens de l'Espace Info Habitat suite à des visites au domicile de particuliers.
- 178 ont abouti au dépôt d'une demande de subvention Anah en 2016. En moyenne, le gain de performance énergétique projeté est de 40 % dépassant les 25 % exigés par l'Anah.

Volet « adaptation »

- 70 dossiers « adaptation » ont été validés en CLAH en 2016, dont :
 - 67 dossiers « adaptation du logement » ;
 - 3 dossiers « mixtes », c'est-à-dire énergie + adaptation.

Volet « lutte contre l'habitat indigne »

En 2016, Lorient Agglomération a intégré le programme d'intérêt général départemental sur le volet lutte contre l'habitat indigne. Lorient Agglomération travaille en lien étroit avec le Conseil Départemental concernant les situations repérées sur le territoire. Ainsi, la conseillère en économie sociale et familiale participe aux réunions mensuelles du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne mais joue également un rôle important dans le suivi social des ménages.

- Repérage : 18 locataires, 3 propriétaires occupants
- Accompagnement social : 4 suivis en cours

Zoom

Le lancement de l'observatoire des copropriétés



A. FROMENTIN

Lorient Agglomération souhaite accroître la connaissance du parc des copropriétés et pouvoir engager des interventions de requalification notamment sur les plus fragiles. À cet effet, la mise en œuvre d'un observatoire des copropriétés a été identifiée comme un préalable incontournable.

Fin 2015, Lorient Agglomération a confié cette mission à Audélor.

Les premiers chiffres clés ont été présentés fin 2016 : 2 716 copropriétés sont présentes sur le territoire, dont 26 729 appartements, 80 % des copropriétés disposent de moins de 12 logements.



H. COHONNER



H. COHONNER



123 prêts
"accession"
attribués
en 2016

Volet « accompagnement social »

39 ménages ont bénéficié d'un accompagnement social pour des problèmes ciblés de type difficultés financières, barrière de la langue, situation familiale complexe, etc. Ces suivis concernent aussi bien des dossiers énergie (20), d'autonomie (15) ou d'insalubrité (4).

Bilan de l'accompagnement des ménages ne bénéficiant pas d'aides de l'ANAH

Le service habitat de Lorient Agglomération accompagne également les ménages « PO+ » (propriétaires-occupants) ne bénéficiant pas d'aides de l'ANAH et ayant des ressources inférieures au plafond PSLA (prêt social location-accession). En 2016, 34 de ces ménages ont bénéficié d'une visite à domicile et 30 PO ont été subventionnés par Lorient Agglomération.

Bilan de la campagne de ravalement façade - Ville de Lorient

Sur l'année, le service habitat a géré 44 dossiers de subvention ravalement correspondant à des bâtiments en copropriété (avec ou sans syndic) ou des maisons individuelles. La Ville de Lorient a versé 92 128 € pour la campagne 2016.

Suivi des délégations des aides à la pierre

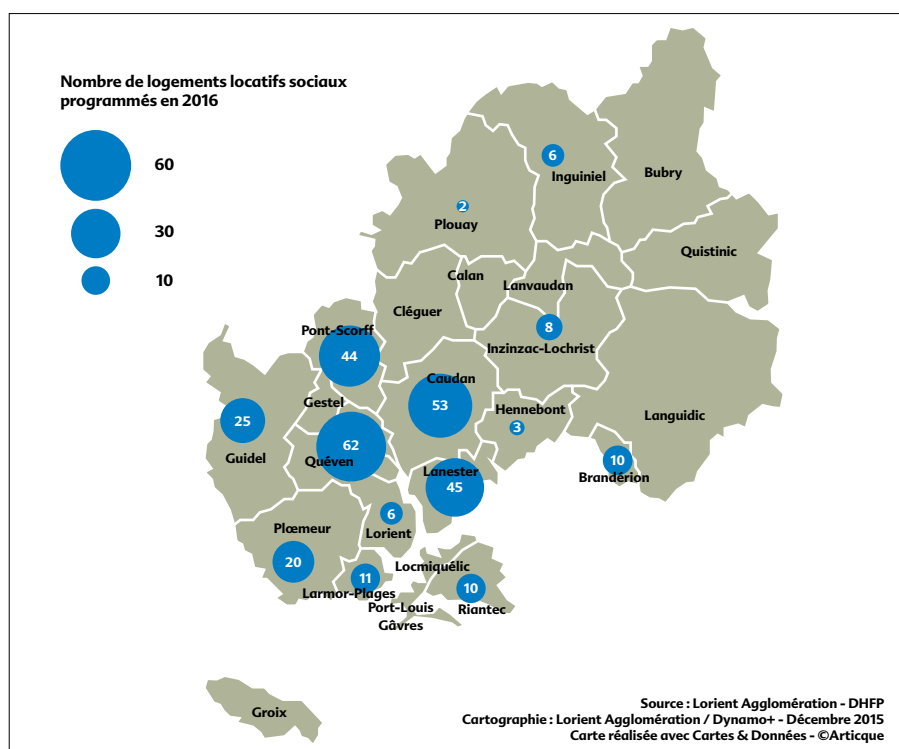
Le suivi de cette délégation entraîne la participation à de nombreuses réunions programmées par la DREAL (Direction régionale environnement, aménagement, logement). Par ailleurs, pour le parc public, le suivi de cette délégation consiste à l'élaboration et à la mise à jour régulière des PLUS (prêt locatif à usage social), PLS (prêt locatif social), PSLA (prêt

social location-accession) et PLAI (prêt locatif aidé d'intégration).

Dans ce cadre, en 2016, 305 logements ont bénéficié d'un agrément soit :

- 176 PLUS
- 128 PLAIO
- 1 PLAI

Les opérations PLUS et PLAIO ont bénéficié d'un accord de subventions de Lorient Agglomération.



Source : Lorient Agglomération - DHFP
Cartographie : Lorient Agglomération / Dynamot+ - Décembre 2015
Carte réalisée avec Cartes & Données - ©Articque



S. COUSSET

Suivi des prêts accordés par Lorient Agglomération et par les communes de Lorient et Lanester

Prêts « accession »

- 103 « prim'access » ont été attribués ce qui représente un montant maximal d'intérêt de 412 000 €.
- 17 « Lorient'access » (dont 3 ont eu uniquement l'aide de la Ville) ont été attribués ce qui représente un montant d'intérêt de 68 000 € pour la Ville de Lorient.
- 9 « Lanester'access » ont été attribués ce qui représente un montant d'intérêt de 36 000 € pour la Ville de Lanester.

Prêts « travaux »

- 23 « prêt rénov » ont été attribués par le Crédit Agricole, représentant pour un montant d'intérêt de 27 024 €.

Prêt « social »

- 5 prêts à taux zéro sociaux ont été attribués, en lien avec le point « passerelle » du Crédit Agricole, soit 256 € d'intérêts (2 sur le volet « énergie », 5 sur le volet « adaptation »).

Zoom

L'accueil des gens du voyage

Conformément à la loi Besson, Lorient Agglomération a engagé en 2002 la réalisation de terrains d'accueil sur les communes de plus de 5 000 habitants. Au 1^{er} janvier 2016, le dispositif d'accueil comprend 106 emplacements (212 caravanes) répartis sur les aires du « Gaillec » à Lorient (40), de Caudan (8), Guidel (8), Hennebont (8), Inzinzac-Lochrist (8), Languidic (6), Lanester (8), Plœmeur (8) et Riante (12) auxquels s'ajoutent l'aire de petit passage de Brandérion et les 3 terrains familiaux locatifs de Lanester.



A. FROMENTIN

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévoit en outre la mise à disposition de terrains pour l'accueil des missions évangéliques et pour les regroupements familiaux en période estivale. En 2016, le dispositif d'accueil a été organisé sur les communes de Cléguer, Inzinzac-Lochrist et Languidic. Programmées sur le territoire communautaire par la Préfecture, les missions culturelles se sont déroulées à Languidic, tandis que les regroupements familiaux étaient accueillis à Cléguer et Inzinzac-Lochrist du 1^{er} juin au 31 août.

Bien qu'en conformité avec le schéma départemental, le territoire communautaire a enregistré durant l'été 2016 un nombre important de stationnements illicites. Cette situation inédite a conduit les services de l'État à engager la mise en œuvre de réponses adaptées en vue d'un retour à l'équilibre qui permettra l'instauration d'un dialogue constructif avec les gens du voyage.

Les accords de subvention de Lorient Agglomération

Type de subventions accordées par Lorient Agglomération	RELEVANT DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)	NOMBRE	MONTANT
Autonomie (adaptation)	•	39	46 942 €
Rénovation thermique (en complément de l'aide de l'Anah)	•	136	208 866 €
Rénovation thermique (énergie) sans aide de l'Anah		30	38 000 €
Énergies renouvelables (solaire et bois)		14	11 050 €
Isolation copropriétés		11	35 405 €
Urgence exceptionnelle		13	12 664 €
Insalubrité - habitat dégradé		0	0,00 €
Locatif privé social		5	6 000 €
		248	358 927 €

La commission de coordination

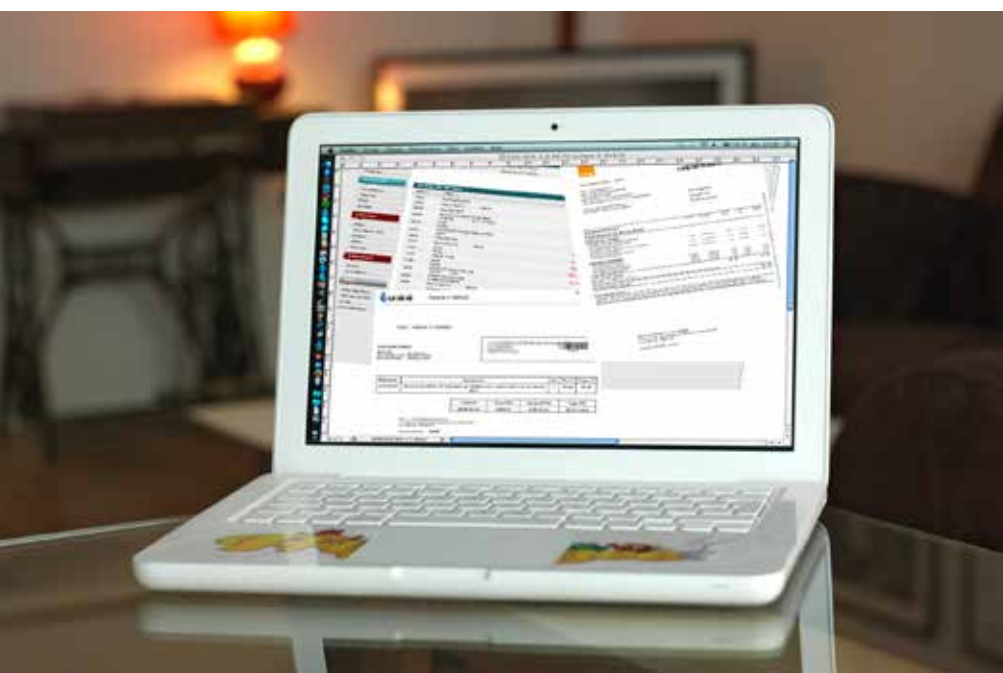
La commission s'est réunie 5 fois en 2016 avec en moyenne 15 membres participant aux échanges lors de chaque réunion. 34 situations de locataires en difficulté dans leur parcours logement ont été examinées lors des commissions qui ont abouti à :

- 13 relogements ;
- 3 maintiens dans le logement (mise en place de plan d'apurement, médiation avec le bailleur) ;
- 1 réorientation vers de l'hébergement ;
- 4 mises en place d'accompagnement social de longue durée ;
- 1 réorientation vers le bailleur (mutation) ;
- 6 sont toujours en attente de solution (passage récent en commission) ;
- 6 sans suite (ménages qui ne se sont pas saisis des solutions proposées, ne relevant pas de la commission...).

Aménagement numérique

Le haut débit pour tous

La direction des systèmes d'information (DSI) planifie le déploiement du réseau fibre et offre également un panel de services mutualisés aux communes-membres pour améliorer les conditions d'exploitation des outils informatiques.



jusqu'en 2022 sur les 19 communes de l'agglomération (hors ancienne communauté de communes de Plouay).

En 2016, 35 % des prises de Lorient (11 028 prises) et Lanester (3 518 prises) sont commercialisables (accès à une offre internet par fibre optique) et 1 293 prises sur Plœmeur.

Pour le territoire de l'ex-Communauté de commune de la région Plouay du Scorff au Blavet, c'est le syndicat mixte Mégalis Bretagne qui déploiera la fibre jusqu'en 2030: les premiers travaux de fibre optique commenceront fin 2017 sur Plouay.

Système d'information et mutualisation

Au 31 décembre 2016, les communes de Cléguer, Guidel, Hennebont, Larmor-Plage, Plœmeur, Pont-Scorff, Quéven, Riantec, Locmiquélic, ainsi qu'Audélor et l'Office de Tourisme ont passé des conventions de prestations de service informatique afin de mutualiser avec Lorient Agglomération des ressources de la DSI. Dans ce cadre, de nouvelles demandes ont émergé pour un accompagnement méthodologique ou technique plus approfondi dans la conduite de projets informatiques de Lorient Agglomération auprès des communes, comme la refonte de sites web ou la conduite des processus de dématérialisation.

L'extension du réseau « fibre » de Lorient Agglomération

En 2016, les mairies d'Inzinzac-Lochrist et de Riantec ont été raccordées au réseau fibre ainsi que le bâtiment An Oriante à Lorient et le site Adaoz de Caudan. Par ailleurs, les travaux de génie civil engagés en 2016 devraient permettre la connexion au réseau « fibre optique » des mairies de Caudan, Port-Louis et Locmiquélic dès 2017.

Ainsi fin décembre 2016, 11 mairies sont raccordées par fibre ou en hertzien au réseau de Lorient Agglomération (Quéven, Lanester, Lorient, Plœmeur, Larmor-Plage, Guidel, Inzinzac-Lochrist, Cléguer, Pont-Scorff, Hennebont et Riantec). Ces travaux d'interconnexion en réseaux de fibres optiques permettent de mutualiser les moyens informatiques de Lorient Agglomération et d'accompagner les mairies dans l'optimisation de leurs outils informatiques et de leurs usages numériques.

Des travaux de raccordement fibre avec location de fibre noire ont été également réalisés avec des opérateurs locaux qui apporteront des services sur fibres optiques à des entreprises ou des partenaires.

L'accès au très haut débit et le suivi du déploiement de la fibre par Orange et Mégalis

Depuis 2013 l'opérateur Orange déploie des réseaux de fibre optique à destination des particuliers et des entreprises dans le cadre du plan « France Très Haut Débit » initié en 2010 par l'État. Ce déploiement doit se poursuivre



Le réseau fibre optique en chiffres



- 95 km de réseau fibre optique;
- 9 communes raccordées via la fibre, 2 raccordées en hertzien soit environ 1 500 postes de travail partageant au quotidien un accès internet 40 Mb/sec;
- Près de 30 opérateurs et entreprises utilisatrices (SFR, SFR Mobile, Bouygues, Free, Complete!, Numéricâble, Netensia, DCNS, Mnam, Halieutis, Vinci Park, @Flux, BSM Prod, Paprec Virbac, CHBS, SDIS, UBS, Port de Pêche, Centre de Kerpape...).

Déplacements et mobilité

Favoriser les déplacements et développer les transports collectifs

Alors que 2 déplacements sur 3 sont encore réalisés en voiture, l'Agglomération prend le parti de la multimodalité et de l'intermodalité en prenant en compte les spécificités du territoire pour développer un usage des transports collectifs qui tiennent compte des différentes « zones de pertinence ».

Pour s'adapter à l'évolution des besoins des habitants en matière de transports et de mobilités, Lorient Agglomération adapte ses services rendus à la population dans une démarche d'amélioration continue. 2016 a ainsi été l'occasion de :

- La mise en œuvre au 1^{er} juillet de la gamme tarifaire solidaire : en offrant des titres tenant compte des capacités contributives de chacun, cette nouvelle gamme permet à 10 000 abonnés (soit la moitié) de bénéficier de tarifs réduits dont l'attribution est basée sur le Quotient Familial.
- La définition de principes pour orienter la réflexion sur l'adaptation du réseau de transport au territoire communautaire. Suite à l'enquête origine-destination de 2015, destinée à mieux connaître les pratiques des usagers du réseau de transport, l'expertise territoriale réalisée au printemps 2016 a permis de mieux comprendre les enjeux de la mobilité au sein du territoire communautaire pour définir une stratégie d'organisation des transports publics. L'enquête d'opinion réalisée à l'automne a permis de recueillir les attentes des habitants et leur sensibilité à certaines des orientations mises en débat.
- Le lancement d'une nouvelle procédure de consultation pour la délégation de service public de transport a été l'occasion de s'interroger sur le mode de gestion du réseau le plus adapté et de préciser les attentes de la collectivité auprès du futur délégataire.

10 000
abonnés bénéficient
de tarifs réduits



Mise en œuvre du Plan de déplacements urbains

Approuvé par le conseil communautaire en 2013, le PDU affiche les ambitions de la collectivité pour changer les comportements vers une mobilité plus durable.

Le suivi de ce programme opérationnel est transversal à la mise en œuvre de la majorité des politiques publiques sur lesquelles intervient l'Agglomération :

- aménagement : révision du SCOT, des PLU et du PLH.
- environnement : Agenda 21 et Plan Climat.
- déplacements : schéma cyclable ou de mobilité douce conduit par les communes, projet de voie verte, observatoire des déplacements piloté par Audelor.
- L'accueil d'étudiants ou de stagiaires en recherche d'informations sur la mobilité.

Engagement des travaux de la restructuration du réseau

La dernière restructuration du réseau de Lorient Agglomération date de 2007, suite à la mise en service de la première phase du Triskell - bus à haut niveau de service -, reliant les centres de

Lorient et Lanester. Depuis, outre l'évolution « naturelle » du territoire (ouverture de nouveaux espaces à l'urbanisation, mutations des espaces commerciaux et d'activité, évolution des pratiques de mobilité...), son périmètre s'est étendu à 6 nouvelles communes représentant environ 35 % de sa surface totale et 6 % de sa population, générant de nouvelles attentes de desserte. Le caractère rural et peu dense de ces communes impose de reconsidérer le mode de desserte essentiellement organisé jusqu'alors autour de lignes « urbaines » régulières.

Compte tenu des actions combinées de la mise en service du Pôle d'échanges multimodal de la gare de Lorient, de la fin programmée des travaux de la 2^e phase du Triskell et des évolutions tendanciennes du taux de couverture du réseau ajoutées aux perspectives financières de la collectivité qui nécessitent une optimisation importante de l'exploitation du réseau, une restructuration du réseau urbain de Lorient Agglomération est programmée à l'horizon 2018.

Afin de conduire à bien cette mission, la communauté s'est engagée dans plusieurs études préalables :

- L'enquête origine-destination (novembre 2015) : réalisée le temps d'une

journée, cette enquête avait pour objectif de mieux cerner la pratique des usagers du réseau de transport en interrogeant toutes les personnes qui l'empruntent.

- L'expertise territoriale de la mobilité (1^{er} semestre 2016) : au regard des évolutions sensibles du territoire communautaire suite à la fusion de la communauté d'agglomération avec la communauté de communes de la Région de Plouay, du Scorff au Blavet, Lorient Agglomération a souhaité conduire une expertise territoriale de la mobilité pour apporter un éclairage sur l'organisation spatiale de l'agglomération lorientaise, considérée sous l'angle de la mobilité et sur la stratégie de desserte qui en découlait. Le document produit à l'issue de l'expertise territoriale a vocation à servir de support au débat politique et à orienter l'élaboration du projet d'exploitation.
- La consultation citoyenne (2^e semestre 2016) : cette enquête conduite via un questionnaire joint au magazine communautaire « Les Nouvelles », mis en ligne sur le site de Lorient Agglomération et proposé en face-à-face dans l'ensemble des communes, avait pour objectif de recueillir l'avis du grand public, usagers des transports collectifs ou non, sur la perception des transports publics et les éventuels freins



Le Plan de déplacements administration (PDA)

Diverses actions ont été conduites en 2016 dans le cadre de l'élaboration du PDA avec notamment l'élaboration d'un questionnaire d'évaluation des pratiques de déplacement des agents. Ce questionnaire a été transmis en mars 2016, à l'ensemble des agents de Lorient Agglomération.



S. CUSSET

300 agents ont répondu au questionnaire, dont 205 répondants travaillant à la Maison de l'Agglomération :

- La voiture est le premier moyen de déplacement des agents sur tout le trajet (54 %)
- 22 % utilisent les transports collectifs sur tout ou partie du trajet
- 22 % utilisent les modes de déplacement doux sur tout ou partie de leur trajet
- 48 % des agents travaillant à la maison de l'agglomération viennent en voiture

Au regard des résultats des différentes études (2012, 2015 et 2016) et des actions réalisées entre 2011 et 2015, un plan d'actions et une programmation sur 3 ans sont actuellement en cours d'élaboration.





H. COHONNER

à leur utilisation, ainsi que la sensibilité des enquêtés à une évolution du réseau de transports et leurs attentes principales dans ce cadre.

- L'enquête mobilité conduite par Audelor dans le cadre de l'élaboration du Scot apporte en outre des indications sur les pratiques des habitants, tous modes confondus.

Ces études servent de base à l'élaboration du projet d'exploitation, confiée à l'exploitant du réseau, dans une démarche de coconstruction avec l'ensemble des maires de l'agglomération. Cette démarche a été initiée courant le second semestre 2016.

Le Conseil de développement a été saisi pour faire vivre la concertation autour de la restructuration du réseau.

Sécurisation des arrêts de bus

La charte pour la sécurisation des points d'arrêt a été approuvée en conseil communautaire du 9 juillet 2010. Elle a depuis été appliquée par la quasi-totalité des communes de l'agglomération. Si les arrêts identifiés comme les plus problématiques ont fait l'objet d'aménagements de sécurisation, une vigilance constante est maintenue pour améliorer la sécurité générale du réseau de transport.

complète de ce dernier avait conduit le conseil communautaire à reporter au 31 décembre 2017 la fin du contrat de délégation.

L'année 2016 a donc permis d'étudier les objectifs de la nouvelle consultation pour la gestion du réseau de transport. C'est à cette occasion qu'a été conduite une étude afin d'éclairer le choix du conseil communautaire sur le mode de gestion le plus approprié à un réseau de la nature de celui de Lorient Agglomération. Après analyse le choix de la délégation de service public a été confirmé. Cette étude a également été l'occasion de préciser les attentes de la collectivité vis-à-vis du futur délégataire : le renforcement du contrôle de son activité et une meilleure prise en compte du dialogue social ont ainsi été soulignés en vue de leur intégration au futur contrat.

Mise en œuvre de la tarification solidaire

En 2016, Lorient Agglomération a souhaité reconsidérer la structure de la tarification des abonnements aux transports collectifs pour y apporter plus de justice sociale en corrélant les tarifs aux capacités contributives des ménages, évaluées sur la base du Quotient Familial tel que défini par la Caisse d'allocations familiales (CAF). *Plus d'infos : voir P24-25*



Restructuration
du réseau urbain
programmée
pour 2018

F. GALIVEL



F. GALIVEL

Avec le réaménagement, en 2016, d'une trentaine d'arrêts sur les communes, ce sont aujourd'hui 205 sites qui ont ainsi été sécurisés pour les usagers des transports collectifs, ainsi que pour tous les utilisateurs de l'espace public.

Gestion de l'autorité organisatrice des transports

La mise en œuvre en 2017 de projets majeurs de mobilité très incidents sur l'organisation du réseau et l'engagement d'une restructuration

Instruction des demandes sociales

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de demandes d'accès au service PMR a diminué en 2016, avec 300 dossiers contre 337 l'an dernier (- 11%). Cette diminution peut être expliquée par le dispositif mis en œuvre fin 2014, imposant pour de nombreuses situations que le demandeur soit titulaire d'une carte d'invalidité (sauf pour les personnes en fauteuil).

Parmi ces demandes, 18 dossiers n'ont pu être retenus. Des accords ont été attribués à 193 personnes en fauteuil, à 45 personnes ayant des

difficultés à la marche et à 10 personnes mal ou non-voyantes.

Depuis 2014, une procédure sollicitant l'avis médical d'ergothérapeutes a été mise en œuvre pour examiner les demandes des personnes ne répondant pas strictement aux critères d'accès au service PMR. Ainsi, ces dossiers ont-ils été soumis à ces professionnels de santé et 3 mises en situation ont été organisées à bord d'un bus pour évaluer les difficultés de déplacement des demandeurs.

Les demandes d'obtention de titres sociaux ont été traitées différemment au premier et au second semestre 2016. En effet, le maintien des cartes Azur et Iris entre janvier et fin juin 2016 a donné lieu à l'instruction de 250 dossiers en commission, dont :

- 13 cartes Iris (demandeurs d'emploi) attribuées sur 20 demandes,
- 215 cartes Azur (personnes âgées ou handicapées) attribuées sur 230 demandes.

L'ensemble de ces demandes a donné lieu à 228 réponses favorables, soit 91 % des cas étudiés. À partir de la mise en application de la nouvelle gamme tarifaire en juillet 2016, de nombreuses demandes d'attribution de réductions supplémentaires ou de forfait solidaire ont été formu-

lées auprès de la direction des transports :

- 123 demandes d'explications ou de dérogation tarifaire qui ont donné lieu à 52 accords et à 64 réponses pour explication de la nouvelle gamme (les autres dossiers sont en attente de pièces justificatives) ;
- 268 demandes de forfait solidaire dont 252 ont été acceptées.

Par ailleurs, en plus des cartes attribuées chaque année aux bénévoles du Festival Interceltique de Lorient (1 700 en 2016 soit 300 de plus que l'année précédente), 41 demandes ont donné lieu à la délivrance de cartes « invités »

pour des échanges scolaires ou des colloques organisés sur le territoire (881 cartes, soit + 20 %).

Enfin, comme les années précédentes, 26 cartes professionnelles ont été attribuées à des organismes d'insertion ou d'accompagnement des populations fragilisées à l'usage des transports collectifs (ADAPEI, CHS Charcot, Chiens Guides d'Aveugles...) et des dotations de 50 tickets invités ont été remises à des associations caritatives (Secours Populaire, Cimade 56...) pour répondre dans l'urgence à des besoins de transport de familles en grande précarité.



Zoom

La deuxième phase du Triskell en 2016



Les travaux du Triskell engagés courant 2014 ont connu en 2016 une activité intense puisqu'un peu plus de 12 M€ HT ont été investis dans ce projet durant cette année. Plusieurs chantiers emblématiques ont ainsi été conduits :

- **La création d'un site central à Lorient, zones du Plénéno et de Kerfichant à Lorient**

Dans la continuité de la réalisation du site central sur la rue Muller, un site propre axial a été réalisé en 2016 sur la rue Pottier, l'avenue Queudet et la rue de Bollardière. Ce nouvel axe a ainsi retrouvé une vraie fonction d'entrée de ville marquée par des plantations et des nouvelles stations bus accessibles. Les bus et piétons retrouvent une véritable place dans un secteur où l'automobile jouissait d'un monopole quasi exclusif.

- **La mise en service des aménagements dans le secteur université à Lorient**

L'aménagement de la rue de Lanveur et de la rue de Kerjulaude à Lorient s'est finalisé

en 2016 avec la redéfinition des espaces et la réalisation d'une station bus confortable située au cœur de la vie du campus qui facilite l'accès des étudiants au réseau de transports collectifs. Une nouvelle gestion des priorités et l'interdiction faite aux voitures de doubler les bus en station, contribuent à l'amélioration de l'efficacité des bus dans ce secteur.

La poursuite de la concertation étroite avec les riverains et les commerçants a permis de conserver des relations sereines durant toute la durée des travaux. La Commission d'indemnisation des commerçants et artisans (CICA) a par ailleurs statué pour indemniser les activités sensiblement pénalisées par l'exécution des travaux.

- **La poursuite des aménagements dans le cadre du Pôle d'échanges multimodal**

Dans le prolongement de la construction de l'ouvrage de liaison avec le pont d'Oradour en 2015, le projet d'intégration du Triskell au parvis de la future gare s'est poursuivi avec les partenaires et le maître d'œuvre pour garantir l'efficacité de l'intermodalité dans une démarche urbaine cohérente.

Développer l'accessibilité universelle aux services

Suite à la publication des nouvelles directives de l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, Lorient Agglomération a œuvré en concertation avec les communes, à l'élaboration de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et du Schéma départemental d'accessibilité programmé (SDAP).



Élaboration
de l'Agenda
d'accessibilité
programmée (Ad'AP)
en 2016

Créée en 2009, la Commission intercommunale d'accessibilité (CIA), rassemble les 25 communes de l'agglomération, 16 associations ou organismes représentant les personnes handicapées et les personnes âgées, d'un représentant de la chambre de commerce et de l'industrie ainsi que deux structures d'accueil, le centre de rééducation de Kerpape et Alcat 56 (centre d'information et de conseils en aides techniques). Elle participe à un vrai enjeu de société qui est de garantir à toutes les personnes handicapées le plein exercice de leur citoyenneté, comme tout un chacun. Et, ce faisant, d'améliorer aussi la qualité d'usage de tous. Elle a pour mission de mettre en cohérence les nombreuses actions et travaux de mise en accessibilité réalisés sur le territoire et d'animer le réseau des acteurs techniques et d'animation de l'accessibilité.

Favoriser la mobilité des personnes en situation de handicap

Des travaux d'aménagement, menés par Lorient Agglomération, permettent et facilitent l'accès des personnes en situation de handicap aux transports collectifs :

- 344 points d'arrêts sur 1016 des lignes régulières ont été retenus sur l'ensemble du réseau

pour être rendus totalement accessibles. Fin 2016, 223 points d'arrêts sur 344 prévus sont déjà accessibles.

- La 2^e phase du Triskell complète ces aménagements vers Ploemeur et Quéven avec la mise en accessibilité de 16 quais en 2016.

- Le ponton d'accès à la ligne 10 de Pen Mané à Locmiquélic a été rendu accessible aux fauteuils roulants manuels et électriques.

Toujours dans l'objectif de faciliter l'accès aux transports collectifs des personnes handicapées, la plateforme de réservation au service PMR sur Internet sera améliorée pour en faciliter l'usage : mise en place du post-paiement, développement réservations préprogrammées pour les « déplacements réguliers », diminution de la plage de réservation qui passe de 3 semaines à 8 jours ainsi que du délai de prise en charge entre deux courses (de 45 à 30 minutes).

Mise en ligne de la cartographie des cheminements accessibles sur le territoire

Ce portail présente, pour toutes les communes de Lorient Agglomération, des données d'accessibilité de la voirie et les principaux établissements recevant du public. Dans chaque commune, la cartographie existante de l'accessibilité du



territoire est consultable en ligne et permet de calculer des itinéraires sur mesure en prenant en compte les différents types de handicap (marchant difficilement, fauteuil électrique, fauteuil manuel, déficience visuelle, déficience auditive totale, déficience auditive, déficience intellectuelle, déficience psychique).

Plus d'informations : lorient-agglo.handimap.org

Eau et assainissement

Exploitation eau et assainissement

Au travers de la compétence « eau et assainissement », Lorient Agglomération est missionnée pour acheminer l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur puis de collecter et de traiter les eaux usées avant leur retour au milieu naturel.



Distribution d'eau potable

Les analyses pratiquées au titre de la surveillance des réseaux et des usines de production ont confirmé la qualité de l'eau distribuée qui s'est avérée conforme à la réglementation en vigueur tout au long de l'année sur l'ensemble des secteurs de distribution. La distribution continue de s'améliorer sur la commune de Plœmeur suite aux travaux entrepris sur les réseaux.

Production d'eau potable et interconnexions

L'année 2016 est caractérisée par un 1^{er} semestre pluvieux, favorable à la reconstitution des ressources en eau (barrage de Guerlédan, ressource superficielle et profonde), et par un 2^e semestre sec, nécessitant l'arrêt des prélèvements dans le Scorff à partir de l'usine de Petit Paradis et la tenue d'un comité sécheresse le 25 octobre 2016.

Exploitation assainissement

Modalités d'exploitation des services

Courant 2016, le contrat d'exploitation de la station d'épuration de Plœmeur est arrivé à son terme : un nouveau contrat, conclu avec STGS lui a succédé pour une durée de 64 mois.

À noter également que les communes de l'ex-Communauté de communes de Plouay ont choisi de confier à la régie assainissement de Lorient Agglomération l'exploitation de leur système d'assainissement à l'échéance des contrats en cours (décembre 2016 pour Plouay, Lanvaudan, Quistinic; décembre 2017 pour Calan, juin 2019 pour Bubry et décembre 2021 pour Inguiniel).

Réseaux gérés par la régie

- 147 branchements ont été créés sur les réseaux de collecte (-14,5 % par rapport à 2015);
- 8 réparations de branchement ont eu lieu sous domaine public (comme en 2015);
- 8 réparations sur réseaux (gravitaires et refoulement) ont été réalisées en urgence;
- 145 tampons ont été remplacés (+72 %) et 11 reprises de maçonnerie effectuées;
- Les interventions curatives sont en diminution par rapport à 2015 (538 pour 643). Les interventions d'astreinte sont au même niveau (104 pour 105) et on dénombre toujours 33 points noirs (intervention plus de 2 fois par an);

Les compétences eau potable et assainissement ont été transférées à l'agglomération par les communes-membres au 1^{er} janvier 2012. Au 1^{er} janvier 2014, des suites de la fusion de Lorient Agglomération avec la Communauté de Communes de Région de Plouay du Scorff au Blavet, de nouvelles installations ont été ajoutées au patrimoine.

Exploitation eau potable

Modalités d'exploitation des services

Il a été décidé de prolonger d'un an, jusqu'à fin 2016, le contrat d'exploitation de Calan, Cléguer, Pont-Scorff, Gestel, Quéven et Guidel afin d'obtenir une date de fin de contrat commune avec celle de Plœmeur. Ainsi, la prochaine mise en concurrence de la gestion de ce service sera effectuée à l'échelle des 7 communes.

Le préfet du Morbihan a entériné par arrêtés la répartition du patrimoine de l'ex-SIAEP d'Hennebont-Port-Louis; ces éléments ont été repris en décembre 2016, dans un avenant à la délégation de service public confiée à SAUR pour l'exploitation du patrimoine.

Réhabilitation des châteaux d'eau

Des travaux d'étanchéité intérieure et extérieure des réservoirs sur tour de Pont-Scorff et

Larmor-Plage ont été entrepris ainsi que la mise en peinture des ouvrages. Ses travaux ont donné lieu en parallèle à la poursuite des échanges avec les opérateurs de téléphonie mobile pour une homogénéisation des tarifs et un respect du cahier des charges techniques pour l'installation d'équipements sur les ouvrages.

Étude de schéma directeur eau potable sur le territoire de Lorient Agglomération

Cette étude porte sur la mise en adéquation des capacités de production d'eau potable en œuvre sur le territoire communautaire ou projetés avec les besoins actuels et futurs de la population. Elle a débuté le 24 juillet 2014 pour une durée de 2 ans et 3 mois. La phase 3 « Adéquation du système d'alimentation en eaux aux besoins futurs de la collectivité » s'est déroulée sur 2016, de même que la phase 4 « Réponse du système d'alimentation en eau en situation de crise — Analyse de la sécurisation ».

Sectorisation des réseaux d'eau potable de l'agglomération

Les données de sectorisation permettent d'identifier les sens de circulation de l'eau dans les canalisations et ainsi faciliter les recherches de fuites sur le réseau public et limiter les pertes en eau.



F. TRINEL

Rénovation
des châteaux d'eau
de Pont-Scorff
et Larmor-Plage

- Les interventions préventives ont concerné un linéaire de 68 km de réseau en hydrocurage et 1170 actions ont été engagées sur les ouvrages (step et postes).

Stations d'épuration et postes de relèvement gérés par la régie

Le fonctionnement et les résultats des traitements sont satisfaisants. Les normes de rejet sont respectées. Même si l'année 2016 a été sèche, la problématique majeure reste toujours les intrusions d'eaux parasites dans les réseaux entraînant des surdébits en entrée de station, voire des déversements au milieu naturel. Consécutivement, ces surdébits génèrent des frais

d'énergie supplémentaires et un vieillissement prématuré de certains équipements. Aucun incident n'a marqué l'année 2016. Comme les années passées, quelques opérations d'envergure se sont ajoutées à celles de réparations et de renouvellement. On peut ainsi noter la reprise complète de l'étanchéité par l'intérieur du silo à boues de la station de Caudan, le remplacement de la pompe gavageuse en sortie de centrifugeuse à Lanester, mais aussi, en matière de travaux neufs, l'installation d'une passerelle d'exploitation du tambour d'égouttage des boues à Hennebont. Suite à l'arrêt du 21 juillet 2015, un effort particulier a été engagé sur l'autosurveillance des systèmes de collecte par la mise en place de débitmètres (équipements de détection et d'enregistrement), principalement pour les postes de refoulement. 14 de ces derniers ont été équipés de télé-surveillance (transmetteurs d'alarme).

Contrôles de raccordement

- 1555 contrôles de branchements ont été réalisés en 2016 dont 216 contre-visites (1490 en 2015):
- 106 branchements neufs (190 en 2015);

- 1151 ventes immobilières (1011 en 2015);
- 72 contrôles à l'initiative de Lorient Agglomération avant l'engagement de travaux sur les réseaux (84 en 2015).

Assainissement non collectif

384 contrôles de conception de filières ont été effectués en 2016 (272 en 2015). Ces contrôles ont pour origine des certificats d'urbanisme, des permis de construire, des déclarations préalables ou des demandes de réhabilitation. Les contrôles de réalisation ont concerné 239 filières (203 en 2015) et 922 installations ont reçu la visite des techniciens pour le contrôle périodique de fonctionnement (449 en 2015). Les ventes immobilières ont engendré 235 contrôles. Le programme de réhabilitation groupée des assainissements non collectif lancé en 2015 sur Pont-Scorff et Guidel s'est poursuivi en 2016. Il s'achèvera à la fin du 1^{er} trimestre 2017.



A. BRICONE



S. CUISSET

Service aux habitants et renouvellement des réseaux

Les travaux effectués sur les réseaux ont pour objectif de préserver la qualité de la ressource en eau et d'optimiser le service rendu pour répondre ainsi aux attentes des consommateurs.



Facturation

78 704 factures de consommation d'eau et d'assainissement ont été établies pour les 36 031 abonnés des communes de Port-Louis, Lanester et Lorient. Une forte progression du nombre d'abonnés mensualisés a été constatée en 2016 puisque 18,82 % des abonnés sont désormais mensualisés.

De plus, 4 975 factures de prestations de services ont été émises (travaux branchements eau potable ou assainissement collectifs ou non collectif).

Le service a aussi procédé à l'examen de 169 demandes de dégrèvement pour fuite d'eau après compteur et à celui de 535 courriers de contestations de facturation ou de demandes de précisions.

Suivi des impayés

Avec la mise en place de la régie de recettes, les abonnés pour lesquels un rejet de prélèvement a été constaté reçoivent un courrier d'information sur les modalités de régularisation de leur situation. En 2016, le service a ainsi émis 1 641 courriers et a fait procéder à 122 relèves d'index payantes pour cessation de mensualisation suite à des incidents de paiement.

13 instructions de dossiers pour liquidation judiciaire ont également été réalisées.

Études et travaux

En concertation avec les communes, des travaux sont opérés chaque année sur les réseaux eau et assainissement. Pour l'année 2016, ceux-ci ont ainsi concerné :

Réseau eau potable

- En prestations de service : environ 19 km de réseaux.
 - À Caudan : la troisième tranche de travaux dans le secteur de Martenot (en lien avec la régie), les rues Borgnis-Desbordes, De Gaulle et Calloch ;
 - À Groix : rue Marie Le Fur ;
 - À Hennebont : les rues du 8 mai 45, Chenadec, Clément Ader, et l'avenue de la République ;
 - À Inguiniel : le secteur de Lochrist ;
 - À Inzinzac-Lochrist : les secteurs du Temple et des Lilas ;
 - À Port-Louis (en lien avec la régie) : les rues Guiheneuc et Charrier ;

Quelques projets emblématiques ont jalonné 2016 pour la compétence eau et assainissement :

- La mise en œuvre d'une régie de recettes et d'avances, après réorganisation des tournées de relèves de compteurs d'eau sur les communes de Lorient, Lanester et Port-Louis permettant de proposer la mensualisation des paiements des factures d'eau et d'assainissement aux abonnés de ces communes ;
- La réalisation d'un réseau de transfert des eaux usées de la commune de Calan vers la commune de Plouay et l'extension du réseau à Kerchopine à Cléguer ;
- L'avis favorable du Conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques quant à l'extension de la station d'épuration de Guidel pour la porter à 18 000 équivalent-habitant.
- La poursuite du développement du système d'information géographique et de la mise

en œuvre d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et d'assainissement à l'aide de levées de terrain réalisées notamment lors des études diagnostiques des réseaux.

Relation à l'utilisateur et coordination administrative et comptable

Accueil

En 2016, 6 862 abonnés ont été reçus par les 4 agents en charge de l'accueil (moyenne de 131 personnes/semaine). 12 617 demandes téléphoniques ont été traitées (moyenne de 242 communications/semaine) et 1 499 demandes de mise à jour de données clientèles (abonnements, résiliations, changement de coordonnées bancaires ou demandes de mensualisation) ont été adressées par courrier par les abonnés. 2 814 demandes supplémentaires de mensualisation ont été saisies en 2016.

- À Riantec: la rue Breurec;
- Entre Plouay et Lanvaudan: la troisième tranche de renouvellement du réseau;
- À Cléguer: la rue Maurice Ravel;
- À Gestel, le secteur de Penprat et Kerledan;
- À Guidel: les secteurs de Kerbigot et Scubidan;
- À Larmor-Plage: les rues 4 frères Leroy-Quéret et des Œillets;
- À Lorient (en lien avec la régie): l'avenue Queudet et le boulevard Cosmao-Dumanoir;
- À Plœmeur: les rues Rohr Vraz, Laiterie, Plages, St Bieuzet et les secteurs de Kerloret, Beg Minio;
- À Plouay: les rues de St Sauveur, Oratoire et Bécherel;
- À Quéven: la route de Kerdual.

- En régie: Ces travaux concernant principalement la pose de canalisations, de tubage et la reprise de branchements.
- À Lorient: rue des Algues, boulevard Guillerot, rue Braille, rue Léon Jouhaux, avenue Raymond Queudet, rue du Ter, rue des Bouvreuils, Impasse de Kerdavid, carrefour de Kerjulaude, rue Général de la Bollardière, rue des Hironnelles, rue des Merles, Impasse des Martinets, rue du Village, boulevard Cosmao-Dumanoir, rue du Colonel Muller, rue des Mésanges, rue des Moineaux, rue des Pinsons.
- À Port-Louis: rue Charrier et rue Jean-Baptiste Guiheneuc.
- À Lanester: rue Robert Surcouf, rue Amiral Moullec, rue Jacques Cartier, rue Alain Gerbault, rue Jean Bart.
- À Caudan: rue Martenot.

Parmi les autres travaux on relèvera notamment:

- La poursuite des travaux de réhabilitation du poste de relevage Lorient Ouest (entrée station d'épuration).
- La création d'un poste général à Calan pour le transfert des eaux usées de la commune vers la station d'épuration de Plouay.
- Le lancement et l'attribution du marché de travaux d'extension de la station d'épuration de Guidel de façon à porter la capacité de traitement de 12 700 équivalent-habitant à 18 000 (démarrage des travaux en juin 2017).
- L'exécution du marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'une filière de déshydratation des boues et l'optimisation de la filière eau de la station d'épuration du Gripp à Groix.

33 km
de réseaux
eau potable
renouvelés
en 2016

Assainissement

Des travaux d'extension ou de renouvellement ont été opérés sur près de 14 km de réseaux à Caudan, Groix, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Locmiquélic, Port-Louis, Riantec, Guidel, Lorient, Plœmeur, Plouay ainsi que pour le refoulement de Beg Runio à Quéven, sur le réseau de transfert des eaux de Calan vers la station d'épuration de Plouay et enfin pour la création du réseau de Kerchopine à Cléguer. Par ailleurs, près de 25 000 m de canalisations d'assainissement ont fait l'objet d'une inspection caméra, soit avant travaux, soit pour contrôle après travaux.



Zoom

Le développement des interconnexions entre communes en matière d'assainissement : exemple du chantier de raccordement de la commune de Calan à Plouay

Ces dernières années, le développement du bourg de Calan a conduit à la saturation de la station d'épuration communale. C'est ainsi qu'en 2013, la commune a lancé, avec le concours de Lorient Agglomération, une étude de faisabilité sur l'avenir de son système assainissement collectif. Les conclusions de cette étude, établies en mars 2014, ont mené au choix de la réalisation d'un réseau de transfert des eaux usées vers la commune de Plouay pour tenir compte de la sensibilité du milieu récepteur sur le site de traitement existant. Cette orientation permet également de résoudre les difficultés rencontrées sur certaines installations d'assainissement non collectif, présentes à Kerchopine à Cléguer et situées sur le tracé du réseau de refoulement destiné à relier le réseau de Calan à la station d'épuration de Plouay.

Les travaux ont été réalisés entre avril 2016 et janvier 2017, pour un montant de 1 million d'euros TTC. La mise en service des installations est effective depuis février 2017.

Gestion des déchets

Un territoire exemplaire

Lorient Agglomération a mis en place, dès 2002 une organisation de collecte sélective poussée résultant d'un choix de traitement innovant et novateur en France avec la mise en place d'une installation de compostage des biodéchets et la systématisation d'une étape de stabilisation des déchets ménagers résiduels avant enfouissement.



décidé de la mise en place de la collecte des biodéchets sur ces 6 communes. Cette extension est également une opportunité pour optimiser le service et réduire la fréquence de collecte. Cette nouvelle organisation a été mise en place sur 2 périodes :

- une première phase d'enquête et de conteneurisation sur 1800 foyers, dans le bourg de Plouay (près de 4000 hab.) pour un démarrage en mars 2016 ;
- une deuxième phase d'enquête et de conteneurisation en septembre 2016 sur l'ensemble de l'ancienne Communauté de communes de la Région de Plouay.

Cette nouvelle organisation a été proposée dans le cadre du renouvellement du contrat de collecte sur ce territoire (cf. paragraphe suivant), tout en étendant la fréquence de collecte réduite des déchets résiduels à 3 autres communes voisines déjà desservies par une collecte de biodéchets (Cléguer, Gestel, Pont-Scorff).

Renouvellement des marchés de collecte en porte à porte pour 12 des communes de l'Agglomération

La gestion de la collecte des 3 poubelles en porte à porte est gérée en régie pour 13 des communes de l'Agglomération, tandis que pour les 12 autres la collecte est effectuée par un prestataire de services missionné par l'Agglomération.

Le renouvellement du marché de collecte a été étudié durant l'année 2016 pour être effectif au 1^{er} janvier 2017. En plus de la collecte des biodéchets, des emballages et des déchets ménagers résiduels en porte à porte, ce marché intègre également des prestations spécifiques comme la collecte en porte à porte des cartons des commerçants du centre-ville de Lorient par exemple. Ce marché est également l'occasion d'initier la conteneurisation des emballages auparavant collectés en sacs sur l'ancienne Communauté de communes de la Région de Plouay ainsi que d'homogénéiser la collecte des biodéchets en porte à porte à l'échelle des 25 communes de l'Agglomération.

Parallèlement, il a été décidé de la reprise en régie de la collecte sur la commune de Brandérion ainsi

Avec un taux de valorisation matière de près du double de la moyenne nationale, la collecte sélective des biodéchets en porte à porte a permis d'atteindre dès 2008 les objectifs du Grenelle de l'Environnement fixés à l'horizon 2015.

À partir de 2009 et durant 5 ans, Lorient Agglomération a développé un Programme local de prévention des déchets (PLP) soutenu par l'Ademe qui a permis la mise en place d'actions auprès du grand public pour sensibiliser et informer sur les enjeux de la réduction des déchets.

Depuis 2014, en tant que territoire-lauréat à l'appel à manifestation d'intérêts (AMI) lancé par l'Ademe « Zéro gaspillage, zéro déchet », Lorient Agglomération a bénéficié d'un accompagnement et d'un soutien financier pour la mise en œuvre d'un plan d'actions de 3 ans dans la perspective d'une réduction de 10 % des déchets ménagers assimilés et à la valorisation de 55 % des déchets collectés.

Collecte en porte à porte et apports volontaires

Les déchets des habitants du territoire de Lorient Agglomération sont collectés en porte à porte pour les biodéchets (poubelle verte), les emballages ménagers (poubelle jaune) et les déchets non recyclables (poubelle bleue). Le verre et les papiers doivent quant à eux être acheminés en apport volontaire. Ces déchets sont ensuite orientés vers les différentes filières de traitement et de recyclage.

Parallèlement, les déchets apportés en déchèteries sont orientés vers les différentes filières d'élimination et de valorisation.

Mise en place de la collecte des biodéchets sur l'ancienne Communauté de communes de la Région de Plouay

Suite à la fusion avec l'ancienne Communauté de communes de la Région de Plouay, il a été

que pour la collecte papier en apport volontaire sur Lorient.

Caractérisation de la collecte en porte à porte

La caractérisation des déchets consiste à déterminer la composition exacte de ces déchets. Ces données servent ensuite à mettre en place les actions d'amélioration (optimisation des collectes, traitement, communication ciblée). Les dernières études menées dans ce cadre ont révélées que 50 % des déchets fermentescibles (biodéchets), des papiers, emballages et textiles ne sont pas encore captés et sont encore déposés, par erreur, dans la poubelle bleue réservées aux déchets non recyclables.

Traitement des déchets

Extension des consignes de tri des emballages aux 25 communes

En 2012, Lorient Agglomération a participé à l'expérimentation sur l'extension du tri à de nouveaux emballages plastiques (films, pots et barquettes...) menée par Éco-emballages au niveau national. Ces nouvelles consignes ont ainsi pu être expérimentées dès 2012 auprès de 75 000 usagers soit près de 40 % de la population de Lorient Agglomération.

Sur la période test, les emballages collectés ont

Modernisation du centre de tri

Dans le cadre de l'extension des consignes de tri, Lorient Agglomération a dû investir dans la modernisation de son centre de tri situé sur le site Adaoz à Caudan.

Automatisé pour augmenter sa capacité de traitement, le centre de tri a ainsi été équipé de nouvelles machines de tri optique, de nouveaux espaces de stockage ont également été créés et les cabines de tri ont été agrandies, entraînant la réorganisation du travail des opérateurs.

En 2016, une 3^e machine de tri optique et un trieur balistique ont été installés pour améliorer le tri des films plastiques (séparation des films recyclables des non recyclables).

Mise en service de Kermat 3

Lancés en janvier 2015, les travaux d'extension de l'Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Kermat à Inzinzac-Lochrist se sont achevés fin février 2016. La finalisation de ce projet d'extension fait suite à la démarche de concertation engagée dès 2010 avec l'ensemble des acteurs qui sont parties prenantes sur le site : la commune d'Inzinzac-Lochrist, les partenaires institutionnels, les associations de défense de l'environnement, les riverains et les agriculteurs qui exploitent les parcelles attenantes.

Sur la même période, la Communauté de communes du Pays de Plouay du Scorff au Blavet, appliquait la redevance spéciale pour les producteurs de déchets assimilables aux déchets ménagers (dont les services communaux) au 1^{er} litre de production.

Suite à la délibération du 15 décembre 2015, l'application de la redevance spéciale est désormais homogénéisée à l'échelle des 25 communes du territoire à partir de 3 m³/semaine pour les déchets issus des entreprises, commerces, administrations, etc. et à partir du 1^{er} litre pour les bâtiments publics communaux non soumis à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Cette disposition a eu comme vertu de diminuer d'environ 40 % les déchets ménagers résiduels produits par ces derniers et d'augmenter d'autant le tri. Certains services ont même mis en place de la prévention en évitant de produire des déchets en faisant du compostage (ex. fleurs du cimetière) ou en réemployant (gobelet réutilisable).



augmenté de 18 %. Cette progression atteint même 24 % pour les emballages en plastique. La poubelle bleue a perdu 5 % de son poids.

Confortée par cette première expérience positive et afin d'harmoniser les pratiques de tri sur tout le territoire, Lorient Agglomération a donc décidé de généraliser ces consignes à l'ensemble des 25 communes à partir de mars 2016. De fait, les résultats de 2016 sont exceptionnels avec +9 % d'emballages valorisés, soit 4 kg/an/hab. en plus.

La mise en service des premières alvéoles de Kermat 3 a débuté en mars 2016. La fermeture définitive du site de Kermat 2 est intervenue en avril 2016.

Application de la redevance spéciale pour les bâtiments communaux

De 2003 à 2014, une redevance spéciale a été appliquée aux professionnels qui produisent plus de 3 m³/semaine de déchets assimilables à des déchets ménagers.

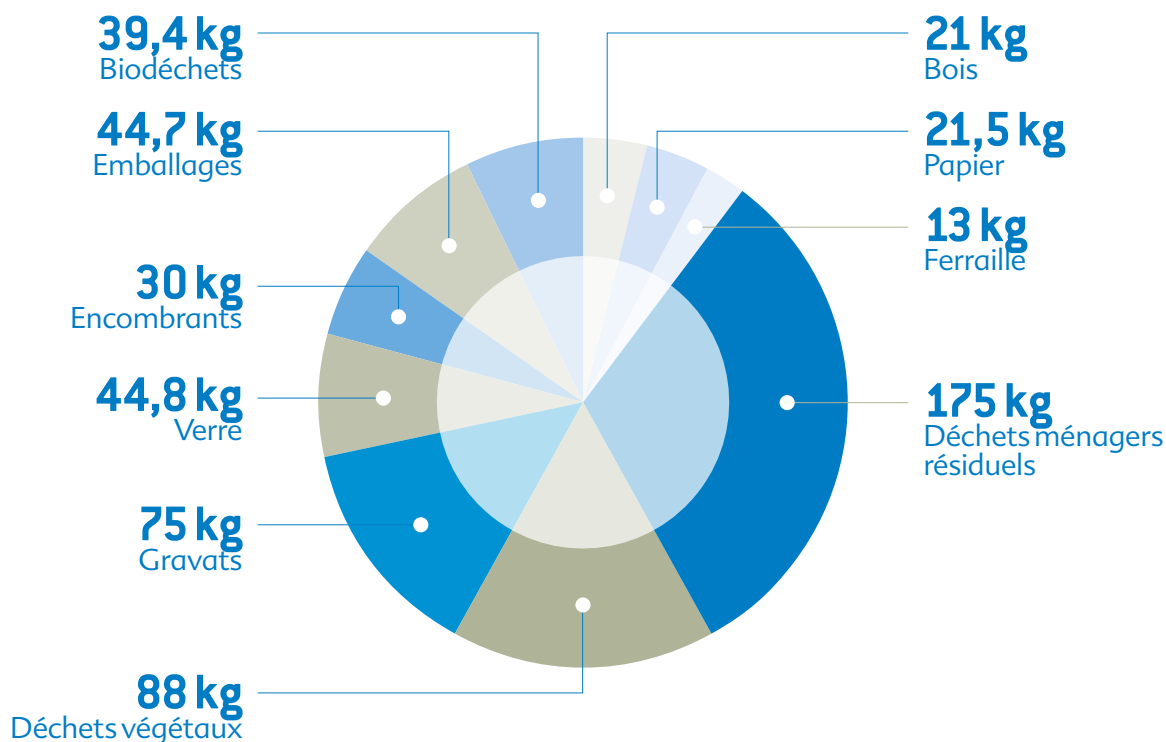


Évolution des tonnages collectés en 2016*

Tonnages Lorient Agglomération	TOTAL 2015	TOTAL 2016	ÉVOLUTION EN % 2015-2016	RATIO PAR HABITANT (KG)
Déchets ménagers résiduels	38207	36240	- 5,1 %	175
Principales collectes sélectives	29999	31115	+ 3,7 %	150
Verre	9011	9265	+ 2,8 %	44,8
Biodéchets	8082	8149	+ 0,8 %	39,4
Emballages	8448	9252	+ 9,5 %	44,7
Papier	4458	4453	- 0,1 %	21,5
Principaux flux déposés en déchèteries	54074	52486	- 2,9 %	254
Déchets végétaux	19321	18134	- 6,1 %	88
Gravats	15581	15594	+ 0,1 %	75
Encombrants	7139	6107	- 14,5 %	30
Bois	5151	4394	- 14,7 %	21
Ferraille	2651	2667	+ 0,6 %	13
Carton	1239	1227	- 1,0 %	5,9
Déchets d'équipements électriques et électroniques	1480	1925	+ 30,0 %	9,3
Mobilier	947	1746	+ 84,4 %	8,4
Déchets dangereux	377	352*	- 6,6 %	1,7
Recyclerie	188	340	+ 80,9 %	1,6
TONNAGES TOTAL	122280	119857	- 2,0 %	579

* données provisoires à la date de parution du rapport d'activité.

Composition des déchets d'un habitant de Lorient Agglomération en 2016 (en kg/an)



La quantité de déchets collectée sur le territoire de Lorient Agglomération est de 119 857 t/an (soit 579 kg/hab./an), dont 44 % de ces déchets proviennent des déchèteries (majoritairement des déchets verts et des gravats). La production globale de déchets est en diminution : - 2,0 %, représentant plus de 3 000 t/an (la baisse était de 1,4 % en 2015).

La baisse de déchets ménagers résiduels collectés est remarquable : un habitant produit en 2016, 175 kg de déchets résiduels alors qu'il en produisait 45 kg de plus il y a dix ans (après 3 ans de collecte sélective). Ainsi, les tonnages de déchets ménagers résiduels diminuant de 5,1 % et les encombrants de plus de 14 %, les quantités enfouies à Kermat seront encore en baisse en 2016.

Par ailleurs, les tonnages de collectes sélectives sont en augmentation importante et compensent la baisse des quantités des déchets ménagers.

Avec 150 kg/hab./an, un usager de Lorient Agglomération trie deux fois plus que la moyenne nationale, notamment grâce au tri des biodéchets (40 kg/hab./an).



F. GALVIEL

-2,6%
de production
globale de déchets
en 2016

Zoom

Les foyers témoins du « défi zéro déchet »

Dans le cadre de l'opération « Zéro gaspillage, zéro déchet », une expérimentation a été menée auprès de 30 ménages volontaires qui ont accepté de mettre en place des éco-gestes dans l'objectif de réduire leur production de déchets.

Cette expérimentation a pour but de mesurer l'impact de ces pratiques vertueuses et de démontrer ainsi qu'il est facile de réduire sa production de déchets sans que cela ne génère trop de contraintes au quotidien.

Parmi les éco-gestes testés, 50 % des ménages ont ainsi travaillé sur le gaspillage alimentaire (diminution de 63 % de ces déchets), 43 % des foyers ont apposé un stop-pub sur leur boîte aux lettres (- 44 kg de publicité/an/foyer) et 12 foyers ont choisi de diminuer les apports de déchets verts en déchèteries (28 m³ ainsi détournés jusqu'en juin).

L'opération a montré une réduction globale de 32 % des déchets collectés :

- 63 % de déchets ménagers résiduels ;
- 1 % d'emballages (le démarrage de l'expérience correspondait avec la mise en place de l'extension des consignes de tri sur l'ensemble des 25 communes) ;
- + 7 % de biodéchets ;
- 58 % de papiers ;
- 22 % de verre.



DR

Transition énergétique

Consommer moins, consommer mieux l'énergie

Depuis sa création, Lorient Agglomération s'est engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique en formalisant son action à travers son plan climat adopté en 2012 et l'Agenda 21 et qui seront prochainement étendu sous la forme d'un plan climat air énergie territorial (PCAET). Au travers de ce programme d'actions Lorient Agglomération devient ainsi coordinateur de la transition énergétique sur le territoire.



hockeyeurs, vestiaires patins, cafétéria r.d.c., cafétéria étage) en utilisant prioritairement la chaleur perdue du groupe froid de la piste de patinage pour le chauffage des locaux.

Une réflexion importante a également été initiée en 2016 sur l'optimisation spécifique des consommations énergétiques des services industriels de Lorient Agglomération : déchets, eau et assainissement. En effet ces secteurs représentent un enjeu majeur avec plus de 80 % des consommations énergétiques du patrimoine de l'agglomération pour une dépense annuelle de 3 millions d'euros. Les audits d'équipements réalisés en 2016 ont conduit à l'élaboration d'un programme de travaux qui sera mis en œuvre en 2017 et qui permettra d'économiser plus de 100 000 €/an.

Développement des énergies renouvelable

Les principaux travaux réalisés dans ce domaine ont concerné :

- Le centre de secours de Bubry avec l'installation d'une chaufferie fonctionnant au bois granulé de 22 kW avec création d'un silo maçonné et la mise en place d'un système de télégestion pour suivre, régler, piloter l'installation à distance et commander directement les livraisons de bois. Cet équipement consommera 3 tonnes de bois par hiver dont le coût permet de diviser la facture de chauffage par 3.
- L'Espace Info Habitat : après une étude de dimensionnement précise et compte tenu des performances thermiques élevées et donc des faibles besoins énergétiques il a été possible de mutualiser les équipements de production d'énergie avec ceux de la Maison de l'Agglomération.

Des études ont également été lancées pour continuer à développer des équipements de production d'énergie renouvelable sur le patrimoine bâti et industriel. À ce titre, on peut notamment citer l'étude menée sur le site d'enfouissement de Kermat à Inzinzac-Lochrist en faveur de la valorisation du biogaz sous forme de bio-méthane ou d'électricité renouvelable.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte et la tenue de la COP 21 à Paris en décembre 2015, ont souligné l'importance de l'implication des collectivités dans la lutte contre le changement climatique pour maintenir le réchauffement planétaire à 2°C. Dans ce cadre, Lorient Agglomération agit à différents niveaux, comme aménageur du territoire et chef de file.

L'Agglomération exemplaire

En tant que chef de file du territoire, Lorient Agglomération se doit d'être exemplaire dans l'exercice de ses compétences et sur la gestion de son patrimoine bâti et industriel.

L'année 2016 aura ainsi été marquée par de nombreux projets de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti et industriel de Lorient Agglomération portés par le bureau d'études techniques de l'unité Énergies.

Travaux d'économie d'énergie

Les principaux travaux réalisés dans ce domaine ont concerné :

- La mise en œuvre d'éclairage LED dans 4 halls du Parc des expositions de Lanester, 2 ateliers de dépôts de bus (Lorient et Quéven) et à la gare d'échange l'Orientis. Ces travaux permettent de générer 40 % d'économie d'énergie.
- Le développement de supervision permettant de gérer et de programmer à distance les températures intérieures des locaux ainsi que les coupures pendant les périodes d'inoccupation. Cette gestion optimisée permet d'économiser jusqu'à 50 % d'énergie. En 2016 le manoir du Lain à Gestel, l'Espace Info Habitat, la chaufferie du centre de secours de Bubry ont ainsi été équipés.
- La patinoire du Scorff à Lanester a bénéficié de travaux de réfection sur l'ensemble des équipements climatiques des locaux annexes. L'objectif de l'opération consistait à mieux maîtriser les dépenses énergétiques en séparant les usages des différentes zones (vestiaires



A. FROMENTIN

Zoom

Powerstep

28 stations d'épuration des eaux usées (STEP) sont implantées sur le territoire et pèsent à elles seules pour 1/3 du bilan des consommations énergétiques des sites industriels.

Les actions menées par l'Agglomération pour l'optimisation énergétique de son patrimoine industriel, notamment pour ses stations d'épuration, ont retenu l'attention du programme européen d'optimisation des consommations énergétiques des stations d'épuration, dit « Powerstep ». Celui-ci permet à quelques collectivités européennes de bénéficier de la mise en œuvre d'un audit énergétique gratuit de leurs stations d'épuration des eaux usées qui prévoit de

tester, en conditions réelles, différentes solutions pour convertir les stations de traitement en producteurs d'énergies renouvelables.

Après dépôt d'un dossier de candidature en octobre 2016, Lorient Agglomération a été la seule collectivité française sélectionnée, aux côtés de 9 autres collectivités européennes. Dans ce cadre, elle bénéficiera d'un bilan énergétique détaillé de sa station d'épuration la plus capacitaire (celle de Lorient-Kerolay – 170 000 équivalent-habitant) et également des préconisations pour diminuer ses consommations énergétiques et atténuer les émissions de gaz à effet de serre. Ce bilan sera réalisé et pris en charge par le consortium. Il est estimé à environ 50 000 €.

Diminuer
les consommations
énergétiques des
services industriels de
l'Agglomération

La programmation énergétique intégrée au Scot

Lorient Agglomération et le syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (Scot) ont choisi d'engager une étude de programmation énergétique pour le Pays de Lorient. Cette étude est axée sur le déploiement des réseaux et le développement des énergies renouvelables pour répondre à la demande en énergie. Autant stratégique qu'opérationnelle, celle-ci est organisée en plusieurs phases :

- un diagnostic de la consommation d'énergie à une maille fine (maille IRIS) et des potentiels en énergies renouvelables,
- la définition d'une stratégie à l'horizon 2030 et 2050 et sa traduction dans les documents de d'urbanisme,
- au moment de sa mise en œuvre, l'élaboration d'une feuille de route concertée à court et moyen terme accompagnée d'un schéma de développement des réseaux énergétiques (gaz, électrique et chaleur).

L'intérêt de la démarche repose sur l'articulation entre une vision stratégique à long terme avec le Scot et sa déclinaison dans un plan d'action par acteur dans le plan climat. Cette étude permet notamment de s'inscrire dans un nouveau dispositif triennal proposé par l'Ademe en soutien à l'animation territoriale et aux projets d'énergies thermiques renouvelables.

Accompagnement des communes-membres et des partenaires

La plateforme de service énergies constitue un outil incontournable de la transition énergétique à la disposition des communes et partenaires du territoire. Elle fédère plus de trente-cinq partenaires et la quasi-totalité des communes de l'agglomération. Les services proposés s'adaptent aux besoins de chacun pour permettre de réaliser des économies d'énergies sur son patrimoine. Trois missions principales sont exercées dans ce cadre :

- conseil en énergie partagé (CEP),
- valorisation des certificats d'énergie (CEE),
- achat groupé d'énergie.

Le conseil en énergie partagé (CEP)

Ce service propose une réponse adaptée à chaque commune pour :

- gérer l'énergie et l'eau grâce à un suivi permanent des factures et à la mise à disposition d'un logiciel dédié,
- réduire la consommation et préserver le confort,
- réaliser des études énergétiques détaillées sur les bâtiments et équipements,
- accompagner la commune dans ses projets de rénovation, de construction ou d'énergie renouvelable pour optimiser les choix, accéder aux financements...
- animer des actions d'information et de sensibilisation,



S. CUISSET

- prêter du matériel (caméra thermique, sondes de température...).

En 2016, les prestations d'accompagnement de projets de construction-rénovation, d'analyse détaillée de bâtiments ainsi que de développement des énergies renouvelables (biomasse et solaire) ont été beaucoup sollicitées par les communes adhérentes. Un service rentable pour les communes, le retour d'expérience montre que

Sensibilisation des habitants et des entreprises

Lorient Agglomération accompagne en direct les habitants et les entreprises qui souhaitent effectuer des économies d'énergie.

Le projet SOLENN

Lauréat d'un appel à manifestation d'intérêts (AMI) lancé par l'Ademe sur les réseaux élec-

En 2016, le dispositif « Performance énergétique des entreprises et commerces » a été lancé en lien avec Lorient Agglomération et Audelor. Celui-ci permet de financer des audits énergétiques pour des entreprises et de leur reverser les recettes des certificats d'économie d'énergie générés grâce aux travaux réalisés. Aloen accompagne les entreprises dans la priorisation des travaux et leur suivi. En 2016, plus de 10 entreprises ont bénéficié de cet accompagnement.



S. CUISSET

la mise en œuvre d'actions simples avec investissements limités permet d'économiser jusqu'à 3 €/an/habitant. 12 communes adhèrent au CEP en 2016.

Valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) constitue l'un des principaux instruments législatifs de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Créé en 2006, celui-ci repose sur l'obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Dans ce cadre les collectivités, qui sont directement éligibles à ce dispositif, peuvent valoriser financièrement les travaux d'économie d'énergie réalisés sur leur patrimoine en vendant leurs CEE aux différents fournisseurs d'énergie et entraîner ainsi une recette immédiate qui permet de financer les travaux d'économie d'énergie à hauteur de 5 à 10 % des investissements réalisés.

Lorient Agglomération collecte pour elle-même et les communes les demandes de CEE pour présenter les dossiers au pôle national, dans la perspective de leur vente. Plus de 200 000 € ont déjà été perçus dans ce cadre, tandis que le volume en stock représente plus de 500 000 € de valorisation. La moitié de ces sommes revient aux 21 communes et partenaires de Lorient Agglomération qui se sont engagés dans ce dispositif.

triques intelligents, Lorient Agglomération est le territoire d'expérimentation du projet triennal « Solidarité énergie innovation » (SOLENN) qui prendra fin en 2017.

Ce projet démonstrateur s'appuie sur le déploiement des compteurs électriques communicants « Linky » et vise à développer et tester des solutions de mise à disposition de données électriques individuelles (sur accord client) ou collectives issues du compteur et de dispositifs de sous-comptage. L'enjeu est de développer une nouvelle dynamique collective autour des enjeux de maîtrise de la demande en énergie, en s'appuyant sur ces données et en proposant aux foyers des astuces pour réduire leurs consommations. L'objectif est également de proposer aux collectivités des outils évolutifs permettant une meilleure connaissance des caractéristiques énergétiques du territoire.

Dans ce cadre, Lorient Agglomération est responsable de la mobilisation de ménage sur le périmètre de l'expérimentation qui intègre la commune de Plœmeur et une partie de celle de Lorient. Ce sont ainsi près de 1 000 foyers qui ont participé à l'expérimentation depuis son lancement.

Agence locale de l'énergie (Aloen)

En lien avec l'Espace Info Habitat, l'agence locale de l'énergie a pour mission de mobiliser et d'informer tous les acteurs du territoire sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

En 2016,
12 communes
adhèrent au CÉP,
21 au CÉÉ

Zoom

La qualité de l'air

La surveillance de la qualité de l'air de l'agglomération de Lorient est réalisée sur deux sites urbains :

- Le Centre Technique Municipal (CTM) depuis octobre 1998,
- l'école du Bois Bissonnet, rue Varlin, depuis octobre 1999.

Ces stations sont équipées d'analyseurs automatiques permettant la mesure des polluants suivants : micropoussières inférieures à 2,5 et 10 µm (PM_{2,5} et PM₁₀), ozone (O₃) et dioxyde d'azote (NO₂).

Les seuils de recommandation et d'information du public n'ont pas été atteints pour le NO₂ et l'O₃. Il a par contre été dépassé 6 jours en mars pour les PM₁₀ (contre 12 jours en 2015). Le seuil d'alerte a lui été dépassé une journée. Cet épisode de pollution a touché une grande partie de l'Europe. Il est lié aux différentes sources émettrices (automobiles, chauffage, industrie et épandages agricoles) dans des conditions météorologiques avec peu de vents et des températures encore froides.

Environnement et développement durable

L'Agglomération chef de file pour le développement durable

La préservation de l'environnement et du cadre de vie est une compétence stratégique exercée par l'Agglomération en tant que chef de file.



La protection et la valorisation des paysages et du patrimoine, la prévention des risques d'inondation, d'érosion côtière et de submersion marine, les actions de sensibilisation à l'environnement et la gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire sont autant de stratégies mises en œuvre pour préserver le patrimoine naturel et le cadre de vie des habitants.

En 2016, deux éléments ont marqué l'exercice de cette compétence :

- la fusion des directions environnement et développement durable et patrimoine naturel
- la réflexion lancée pour la prise de compétence de la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au 1^{er} janvier 2018.

Littoral

Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) littorales

Consciente des risques littoraux sur son terri-

toire, Lorient Agglomération s'est engagée dès 2011 dans l'élaboration d'un PAPI pour promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Achievé en décembre 2015, un nouveau programme lui a succédé qui fait office de dispositif de transition devant s'articuler avec la loi MAPTAM qui attribue une nouvelle compétence aux communes et à leur groupement sur la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) à compter du 1^{er} janvier 2018.

Suivi géomorphologique et sédimentologique des plages

La mise en œuvre de solutions d'aménagement et de gestion pérennes du trait de côte nécessite de disposer d'une connaissance précise des caractéristiques physiques des sites à aménager. En complément des données qualitatives acquises sur le littoral, des données quantita-

tives (levées topographiques, bathymétriques, prélèvements sédimentaires...) sont collectées depuis 2013.

Protection du littoral de Gâvres

Les aménagements de protection du littoral de Gâvres réalisés en 2012 ont permis de protéger efficacement la presque totalité des attaques de la mer. Un suivi et une veille régulière sont réalisés sur les ouvrages, afin de maintenir de façon constante un dénivelé équilibré amont/aval de l'épi situé le plus à l'est de la Grande-Plage.

Un partenariat a été développé avec l'équipe Géosciences Marines & Géomorphologie du littoral de l'UBS de Vannes qui réalise des suivis du fonctionnement hydrosédimentaire de la Grande-Plage de Gâvres depuis septembre 2014 et sur la plage de Kerguelen à Larmor-Plage depuis 2016. Les données issues de ces campagnes de mesures permettent de mettre en place un modèle conceptuel de la dynamique de ces deux plages. En parallèle, une étude morpho-

logique, courantologique et hydrosédimentaire du site de la Grande-Plage de Gâvres a été révisée afin de préconiser des solutions durables contre les risques littoraux.

Gestion intégrée de l'eau

Lorient Agglomération a participé activement aux réflexions régionales sur les évolutions possibles de la gouvernance du grand cycle de l'eau au-delà de son territoire. Les actions opérationnelles des politiques de bassin versant ont été accompagnées via les Commissions locales de l'eau (CLE), les contrats de bassin versant et les groupes de travail thématiques.

Par ailleurs, la mise en œuvre du contrat territorial pour les milieux aquatiques (CTMA) sur les cours d'eaux côtiers de la Saudraye et du Fort Bloqué s'est poursuivie avec la réalisation de travaux de rechargement, de diversification, de plantations et de restauration de la ripisylve. Le contrat restauration entretien (CRE) du Ter a fait l'objet d'une étude bilan-évaluation avec une large concertation auprès des acteurs du bassin versant. Les résultats globalement positifs incitent la collectivité à mettre en œuvre une nouvelle tranche d'actions coconstruites avec tous les partenaires.

Des études de continuité écologique ont enfin été engagées sur les bassins versants du Riant et du Ter (en groupement de commande avec la Ville de Lorient pour ce dernier). Ces études ont pour objectif de déterminer la façon de répondre aux obligations réglementaires concernant les ouvrages présents sur ces deux cours d'eau en tenant compte des contraintes financières, environnementales, de sécurité et d'usage.

Natura 2000

Natura 2000, réseau européen de sites naturels, terrestres et marins concilie la préservation de la nature et les activités humaines, dans une logique de développement durable. 7 sites Natura 2000 sont répertoriés sur le Pays de Lorient dont deux pour lesquels Lorient Agglomération est opérateur local : « Rivière Laïta, pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec » et « Rade de Lorient ». Lorient Agglomération et la commune de Groix sont également opérateurs conjoints pour le site Natura 2000 « Île de Groix ».

Chaque site Natura 2000 animé par Lorient Agglomération est doté d'un site Internet d'informations qui permet au public de se renseigner sur Natura 2000 (faune, flore, réglementation, actualité) et de télécharger divers documents. Afin de communiquer plus largement sur la biodiversité du territoire et valoriser l'engagement des différents acteurs, plusieurs outils de communication ont été développés en 2015 et 2016 :

- Un court-métrage d'une vingtaine de minutes intitulé « Chut... Espèces en voie de cohabitation » ainsi que 7 courtes vidéos thématiques. Les images et le montage ont été réalisés par des cinéastes bretons.
- Un guide ludique d'identification des oiseaux d'eau de la Rade de Lorient disponible à la vente au prix de 3 € à la Maison de l'île Kerner.
- Un site Internet de découverte du territoire, intitulé D.U.N.E (diversité unité nature équilibre) où l'internaute peut retrouver des fiches espèces, des vidéos et une carte interactive avec les principaux sites d'intérêt.



Patrimoine naturel

En 2016, les 2 directions « environnement et développement durable » et « patrimoine naturel » ont fusionné pour optimiser les liens entre leurs actions. L'objectif est ainsi de conserver un seul interlocuteur compétent pour répondre aux enjeux environnementaux et écologiques à toutes les étapes : acquisitions de connaissances, élaboration de stratégie d'actions et gestion opérationnelle sur le long terme. Lorient Agglomération assure ainsi une gestion conservatoire des sites d'intérêt communautaire et un rôle d'expertise et d'appui auprès du public et des partenaires. Cette compétence large est assurée par une équipe de 47 personnes dont 34



Zoom

Natura 2000 en chiffres

- 3 contrats Natura 2000 en cours (dont la poursuite des travaux de restauration par la suppression de fourrés à ajoncs et prunelliers de la dune grise autour du Fort du Loc'h à Guidel),
- 17920 € de subventions obtenues par l'État pour les années 2016,
- 6 contrats Natura 2000 en préparation (dès l'activation du nouveau programme FEADER),
- 29 porteurs de projets assistés dans leur dossier d'évaluation des incidences en 2016, dont 16 associations sportives et 7 collectivités,
- Un total de 38 projets aidés en 2016, dont 17 manifestations sportives et culturelles (randonnées pédestres, la Littorale 56, la Groisillonne, Raid Multisport, tournage de film, triathlon...), 16 permis d'aménager/travaux et 1 plan local d'urbanisme (communes de Groix),
- Un budget de 13198 € a été consacré par Lorient Agglomération en 2016 pour enrichir la connaissance de la biodiversité sur les sites Natura 2000 (suivis botaniques et faunistiques),
- Près de 9000 oiseaux observés en une journée durant les comptages de l'hiver 2015-2016.



365 hectares
d'espaces naturels
gérés par
l'Agglomération

spécifiquement sur le terrain (dont une équipe en insertion).

Gestion différenciée

Dans ce cadre, neuf sites, désignés d'intérêt communautaire, sont gérés en régie pour une superficie cumulée de plus de 365 hectares.

Zoom

L'étude paysagère et les principaux sites à enjeux identifiés

Lorient Agglomération a finalisé en 2016 l'étude paysagère qui identifie la diversité des paysages du territoire ainsi que les dynamiques et enjeux qui les façonnent. Le diagnostic a permis de définir une vision partagée des paysages dans l'objectif d'intégrer la dimension dans les projets de territoire.

Zoom

Le cheval comme outil de gestion

Depuis 2000, Lorient Agglomération a choisi d'utiliser le cheval comme outil de gestion pour assurer du pâturage extensif, de la traction animale pour le ramassage des poubelles, des feuilles et le portage de bacs pour le ramassage de petits déchets.

L'agglomération possède 11 poneys rustiques et un cheval de trait. L'objectif est de conserver la mosaïque d'habitats et de milieu, et de limiter ainsi l'évolution naturelle des sites.



Ces sites comprennent des espaces naturels d'exception mais aussi des sites de biodiversité dite « ordinaire ». Ouvert au public, l'ensemble de ces sites offre ainsi une palette remarquable des différents milieux naturels présents à l'échelon régional : falaises, plages, dunes, marais littoraux saumâtres ou d'eau douce, ruisseaux, prairies remembrées ou bocagères, boisement de conifères, de feuillus ou mixtes, haies, landes...

Les aménagements réalisés constituent une réponse directe à la conciliation entre le maintien d'espèces et d'habitats patrimoniaux ou « ordinaires » d'une part et l'ouverture de sites répondant aux attentes de la population en termes d'accès à des lieux de détente, de promenade ou d'usage sportif d'autre part.

Les objectifs de gestion sont menés grâce à la mobilisation de personnels spécifiques sur chaque site et par la signature de conventions d'intervention et de gestion avec des partenaires comme le Conservatoire du Littoral et le Conseil Départemental du Morbihan. La méthodologie d'intervention et de gestion se décline en plusieurs types d'actions dont la création et l'entretien de cheminements, la mise en place de pâturage extensif (12 équidés, propriété de Lorient Agglomération), le débroussaillage et la fauche exportatrice des prairies, la gestion des espaces forestiers favorisant l'auto-régé-

nération des espèces et le maintien des espèces « cavernicoles » nécessitant des arbres morts...

Études et travaux

Lorient Agglomération contribue à l'aménagement, à des fins de protection et d'ouverture au public, des espaces naturels d'intérêt communautaire. Cette mission se matérialise par la conception et la coordination d'opérations d'aménagements comme l'étude en 2016 de l'aménagement de l'aire de stationnement de l'Île de Locastel.

En termes de travaux, les opérations suivantes ont été menées :

- Abattage et élagage d'arbres sur le domaine du Bunz et le domaine du Lain, dans le cadre d'un plan de gestion du patrimoine arboré,
- Réfection du chemin d'accès principal du domaine du Bunz,
- Réfection de la rue de Rennes au Parc Océanique de Kerguelen,
- Réfection de pistes cyclables sur le littoral de Guidel-Plœmeur.

Sensibilisation au développement durable

Lorient Agglomération assure la réalisation d'études environnementales, des missions de

conseil et d'expertise ainsi que la sensibilisation des scolaires et du grand public au développement durable. Elle coordonne également le suivi et l'évaluation de l'Agenda 21 (2012-2021).

Les états initiaux de l'environnement intégrés dans les plans locaux d'urbanisme

L'état initial de l'environnement est une pièce essentielle du rapport de présentation des plans locaux d'urbanisme (PLU). Il comporte deux objectifs majeurs :

- contribuer à la construction du projet de territoire par l'identification des enjeux environnementaux,
- constituer le référentiel nécessaire à l'évaluation et l'état de référence pour le suivi du PLU.

L'état initial de l'environnement sert également de document central pour toute étude d'évaluation environnementale renforcée sur le territoire communal. En effet, dans le cadre de la loi « ALUR 2015 » (Accès au logement et urbanisme rénové), les PLU doivent désormais faire apparaître clairement :

- les trames vertes et bleues à l'échelle communale en faisant ressortir les réservoirs et corridors écologiques,
- la biodiversité et les liaisons naturelles entre les grands ensembles.

L'état initial de l'environnement fait ainsi apparaître les enjeux environnementaux pertinents et sert à étayer les propositions d'orientations du plan d'aménagement et de développement durable de la commune.

Semaine européenne du développement durable

Comme chaque année depuis 2013, Lorient Agglomération a relayé la campagne « semaine européenne du développement durable », organisée du 30 mai au 5 juin. Un appel à projets a été lancé auprès des associations locales pour qu'elles proposent des actions de sensibilisation du public, apportant des solutions concrètes pour agir au quotidien. 22 projets ont reçu le soutien financier de la collectivité. Près de 60 animations, réalisées sur 15 communes, ont permis de sensibiliser 3 800 personnes (adultes, jeunes et scolaires). Certains projets ont particulièrement rencontré leur public comme les ateliers de cuisine « Mon alimentation, c'est moi », la balade à vélo « Rencontres à bicyclette », « L'atelier de réparation de vélo participatif et solidaire » ou encore « Les démonstrations d'attelage urbain ». La promotion du cheval territorial auprès des collectivités et des habitants a été réalisée par la direction lors d'une intervention à Hennebont. Une projection/débat autour du documentaire « Demain », organisée en partenariat avec la Bio Coop les 7 épis, a fait salle comble au Cinéville de Lorient.

Zoom

Programme de sensibilisation des scolaires

3 opérations pédagogiques « S Eau S Blavet », « Écol'Eau Scorff » et « S Eau S Littoral » sont pilotées chaque année : chaque programme propose aux enseignants des établissements scolaires du territoire des outils de sensibilisation des élèves aux impératifs de reconquête de la qualité de l'eau et d'éco-citoyenneté. 6 animations sont réalisées avec chaque classe (3 scientifiques, 2 transversales et 1 d'arts plastiques) et 1 rassemblement de fin d'année réunit tous les participants pour présenter les travaux. Sur l'année scolaire 2015-2016, 1 165 élèves ont bénéficié d'une des 3 opérations pédagogiques.

Par ailleurs, pour atteindre les objectifs définis par l'Agenda 21, le plan climat énergie et le plan de déplacements urbains, la collectivité a souhaité aborder une nouvelle thématique d'éducation au développement durable, celle de « l'éducation à la mobilité ». Cette volonté est partagée par les acteurs locaux de l'Éducation Nationale.

C'est ainsi que l'expérimentation « Ecole éco mobile » a été lancée en septembre 2016 dans 3 écoles élémentaires du territoire (l'école Anita Conti à Gâvres, l'école de Kerglaw à Inzinzac-Lochrist et l'école de Kerentrech' à Lorient), en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'Office Central de la Coopération à l'École et les associations locales « Nature&Culture » et « Les Petits Débrouillards ». Il s'agit de promouvoir l'éco mobilité à l'échelle d'un établissement scolaire, en sensibilisant les enfants mais également leurs parents et tout le personnel de l'établissement, pour encourager chacun à pratiquer la marche à pied, le vélo, les transports collectifs, et à laisser plus souvent sa voiture au garage.

Conseil et assistance aux Agendas 21 communaux

12 communes sur 25 sont engagées dans une démarche de type Agenda 21. Sur ces 12 communes, 4 ont demandé et obtenu la reconnaissance "Agenda 21 local" délivrée par l'État, et 1 commune a obtenu le label "Notre village terre d'avenir".

En 2016, la commune d'Hennebont s'est lancée dans l'expérimentation de la démarche « SPIRAL ». Il s'agit d'une démarche participative qui place la notion de bien-être pour tous au cœur des projets de développement durable. Par ailleurs, après avoir finalisé le diagnostic

de son Agenda 21, la commune de Riantec a présenté les enjeux issus de ce diagnostic aux habitants, lors d'une réunion publique. Des ateliers de concertation sont programmés pour travailler sur les propositions d'actions.

1 165
élèves formés
au développement
durable
en 2016

Fourrière animale

Depuis le 1^{er} septembre 2016, Lorient Agglomération gère la fourrière animale par le vecteur d'un marché de prestations. La fourrière communautaire intervient sur sollicitation des maires, agissant au titre de leur pouvoir de police, ou sur demande de personnes habilitées : gendarmerie, police ou service départemental d'incendie et de secours. Les animaux recueillis en fourrière qui ne sont pas repris par leur propriétaire sont considérés comme abandonnés au bout des délais légaux (8 jours ouvrés et francs). L'euthanasie ne constitue qu'un dernier recours. La fourrière animale ne peut juridiquement pas procéder aux formalités d'adoption. Aussi, après avis d'un vétérinaire, les animaux peuvent être cédés à titre gratuit à des fondations ou des associations de protection animale qui sont seules habilitées à proposer les animaux à l'adoption à un nouveau propriétaire. Ainsi, la fourrière assure l'identification et la vaccination des animaux avant remise aux associations.

Promotion du territoire

Participer à l'attractivité de l'Agglomération

La Direction de la communication assure la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir Lorient Agglomération, à renforcer sa visibilité dans et en dehors du territoire communautaire et à faire connaître son rôle, ses réalisations, ses projets.



D. RAVON / GROUPAMA TEAM FRANCE

Trois grands axes participent à la promotion du territoire et du rôle de l'Agglomération :

- la communication externe et le marketing territorial
- l'animation locale interne au territoire
- la communication institutionnelle et la stratégie pluri-médias.

Participer au rayonnement de l'Agglomération à l'extérieur du territoire

Les grands évènements communautaires

L'Agglomération organise de grands évènements qui concourent à l'attractivité du territoire à l'échelle du Grand Ouest. En 2016, on relèvera entre autres :

- Le 28 mai, la goélette Tara a quitté Lorient pour deux ans et demi d'expédition dans le Pacifique, afin d'étudier les coraux. Ce départ a été l'occasion pour Lorient Agglomération et Tara d'organiser un événement populaire sur l'esplanade du port de Lorient

avec de nombreuses animations inédites à la clé : ateliers pédagogiques en partenariat avec Océanopolis, conférence Tara Pacific, initiation au stand-up paddle, navigation en pirogues tahitiennes, démonstrations et initiations de danse tahitienne, découverte du tatouage marquisien, concert...

Près de 8 000 personnes ont ainsi pu saluer le départ de Tara dont le retour est prévu à Lorient en 2018.

- Le 11 juillet, le baptême du nouveau catamaran Groupama Team France a été célébré. Engagé dans la prestigieuse coupe de l'America, le team a choisi Lorient comme base d'entraînement. Les plus grands marins étaient présents lors des festivités : Franck Cammas, Michel Desjoyeaux, Olivier de Kersauson... Des animations ludiques étaient par ailleurs proposées au public.

Les actions en direction de la presse

Les relations de presse pilotées par Lorient Agglomération s'établissent au quotidien à l'échelon local ainsi qu'à l'échelle nationale voire

internationale lors des grands temps forts.

En 2016, 31 conférences de presse ont été organisées, 132 communiqués de presse diffusés et 4 actions ont fait l'objet de voyages presse à l'attention des médias nationaux :

- lors du départ de Tara (supports présents : AFP Rennes, Les Échos, Sciences et Avenir, Astrapi, Sciences Ouest, Voiles et Voiliers, Le Télégramme, Ouest-France, France Inter, RFI, Radio classique, France bleue Breizh Izel, TF1, TV5 monde, France 3 Bretagne, Tébésud),
- lors de l'expérimentation des sacs biodégradables aux rayons fruits et légumes des grandes et moyennes surfaces dans le cadre de la mise en œuvre de la loi transition énergétique (supports présents : La gazette des communes, France culture, Valeurs vertes, Radio classique, Techni.cités, France 3 Bretagne, Tébésud, Ouest-France, Le Télégramme, J'aime radio, France bleue Breizh Izel),
- lors d'une action de promotion de l'activité du port de pêche Lorient-Keroman (supports présents : H&Hook, Industrias Pesqueras, Work Boat World, Fishing News, Le Pari-

31 conférences
de presse,
132 communiqués
en 2016

Zoom

Présence de Lorient Agglomération au SIMI à Paris

Du 30 novembre au 2 décembre 2016, Lorient Agglomération a participé, pour la seconde fois, au Salon international immobilier des entreprises (SIMI). Cette participation s'est faite sous l'étiquette « Bretagne Business carré », aux côtés des agglomérations de Quimper, Saint-Brieuc et Lannion. L'objectif était de présenter les atouts du territoire, les surfaces à commercialiser sur les parcs d'activité de l'agglomération et la capacité d'innovation avec l'Université et la Technopole. Le projet de la gare a fait l'objet d'une promotion toute particulière. Les entreprises intéressées par des surfaces dans ce nouveau quartier d'affaires ont ainsi pu prendre contact avec les promoteurs immobiliers, chargés de réaliser les nouveaux bâtiments du quartier.

sien, Aujourd'hui en France, Boat Industry, bateaux.com, Mer&Marine, Le Marin, Revue des industries de l'agroalimentaire, Tébésud, Le Télégramme, Le journal des entreprises, Ouest-France),

- lors du baptême du catamaran Groupama Team France (supports présents : Le Nouvel Observateur, Le Monde, Les Échos, AFP Rennes, La lettre du financier territorial, Voiles et Voiliers, Course au large, blog TV Bex, Amis des grands voiliers, Sailors and Races, France 3 Bretagne, Tébésud, Le journal des entreprises, Ouest-France, Le Télégramme).

Animer le territoire et participer à la qualité de vie des habitants

Les évènementiels locaux

Chaque année, Lorient Agglomération pilote en direct l'organisation d'une centaine d'animations de dimension locale et à vocations variées : colloques, visites de sites, animations locales inédites ou récurrentes.

En 2016, on notera la mise en place d'un plateau sportif sur sable de 1600 m² implanté à proximité de la Cité de la Voile Éric Tabarly et baptisé « Fun zone » (photo ci-dessus). Accessible du 15 juillet au 15 août, plus de 1000 personnes ont ainsi pu profiter des animations proposées en lien avec les pratiques du beach-volley, du soccer ou encore du molky.

Les partenariats

Au titre de sa compétence « promotion du territoire », Lorient Agglomération élabore chaque année un programme d'activités événementielles susceptible de lui apporter un bénéfice en notoriété et en image à l'extérieur. Ce programme se traduit par un ensemble de partenariats conclus entre l'Agglomération et les organisateurs d'événements récurrents ou ponctuels selon l'actualité : événements sportifs et/ou clubs



sportifs, événements nautiques, événements culturels, événements professionnels. La démarche visant à systématiser depuis cinq ans la contractualisation sous forme d'un marché de prestations de services pousse vers davantage d'exigence dans les relations avec les organismes bénéficiant d'une aide de l'Agglomération (principalement concernant la visibilité de l'institution lors de ces événements). Ces marchés de partenariats et subventions représentent un budget global d'1,2 M€ réparti auprès des différents opérateurs qui participent au rayonnement de l'agglomération dans et en dehors du territoire, éligibles suivant des critères validés par les élus en Conseil communautaire.

Critères portant sur la valorisation de l'institution :

- Valorisation des compétences de Lorient Agglomération
- Mise en valeur des sites et équipements de Lorient Agglomération
- Valorisation de l'intercommunalité

Critères portant sur la valorisation du territoire :

- Mise en valeur des « marqueurs événementiels » associés à l'image du territoire
- Promotion touristique du territoire
- Promotion économique du territoire
- Événements nautiques, confortant la vocation maritime du territoire et Lorient Agglomération comme port d'accueil
- Notoriété de la manifestation, couverture médiatique
- Promotion de l'identité du territoire et des valeurs portées par le code marque « Lorient Bretagne Sud »

Critères supplémentaires :

- Retombées économiques
- Démarche environnementale

Faire connaître le rôle de l'Agglomération

La direction de la communication mène les campagnes d'information qui permettent de mieux

faire comprendre aux habitants de l'agglomération le rôle de l'intercommunalité et ses domaines de compétence. Lorsqu'un projet est suffisamment abouti pour être porté à la connaissance des habitants du territoire, une stratégie de communication est alors élaborée en concertation avec les directions opérationnelles de Lorient Agglomération.

Une stratégie pluri-médias

D'un point de vue éditorial, l'Agglomération conçoit et met en œuvre des supports complémentaires :

- Le magazine communautaire « Les Nouvelles » diffusé tous les 2 mois à plus de 110 000 exemplaires dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Parmi les grands sujets traités en 2016, on retiendra entre autres : la diffusion d'un hors-

série en mai sur le projet du quartier de la nouvelle gare un an avant la mise en service du bâtiment-voyageurs ; un numéro consacré aux transports en septembre avec la diffusion d'une enquête de satisfaction dans la perspective de la refonte du réseau urbain.

- Le site web lorient-agglo.fr : dont la maquette devrait être revue en 2017 pour permettre une meilleure accessibilité « responsive » (accessible de façon adaptée sur ordinateurs, smartphones et tablettes numériques).
- Les réseaux sociaux, avec les gestions des comptes Twitter, Facebook et Périscope de Lorient Agglomération. Plus de 6 000 abonnés suivent ainsi quotidiennement l'actualité de l'Agglomération sur ces différents comptes.

Communication ciblée

En plus des éditions généralistes, Lorient Agglomération pilote et conçoit chaque année des stratégies de communication thématiques sur des domaines de compétence communautaire. En 2016, on retiendra notamment l'accompagnement en communication de la mise en place des nouvelles consignes de tri des déchets et de la conteneurisation en bac pour l'ancienne Communauté de communes de la Région de Plouay, l'édition d'un support de promotion des parcs d'activités diffusé à l'occasion du déplacement d'une délégation sur le SIMI ou la mise en place d'une stratégie de communication globale pour l'emménagement de l'Espace Info Habitat au Péristyle à Lorient.



Zoom

La mise en ligne du site de partage médias « Kemenn »

En 2016, un nouveau site de partage médias a été mis en ligne à l'attention des agents de Lorient Agglomération, des communes-membres et des partenaires. Celui-ci permet d'accéder au patrimoine photographique de l'Agglomération, comprenant près de 9 000 photos, afin d'illustrer présentations, cahier des charges, documents techniques...

Cette photothèque s'appuie sur le logiciel Keepeek, une « solution web » éprouvée et utilisée par de grandes entreprises ou administrations comme Airbus, Eurosport ou le ministère des Sports. Son interface très intuitive, avec un moteur de recherche par mot-clé, type Google, en fait un outil très simple d'utilisation. Un contrat a parallèlement été conclu avec les photographes qui réalisent les reportages pour l'Agglomération sous le mode de la vacation afin d'élargir les droits d'auteur et rendre leur usage possible pour les 25 communes et les partenaires de l'Agglomération, sous réserve d'un contrôle strict des droits de reproduction.

En savoir plus : <http://medias.lorient-agglo.fr>



4

Rapport financier 2016

● L'exécution du budget 2016	73
● Les principales ressources de l'Agglomération	75
● Les dépenses	77
● La dette	79

L'exécution du budget 2016

Les budgets publics sont composés d'opérations réelles, qui se matérialisent par un décaissement, et d'opérations d'ordre, constituées d'écritures comptables internes à la collectivité (dotations aux amortissements, autofinancement...).

Sur l'exercice 2016, les dépenses réelles, tous budgets confondus, de Lorient Agglomération s'élèvent à près de 263 millions d'euros et les recettes réelles à près de 284 millions d'euros. Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 96,4 millions d'euros. Ces investissements

concourent à la réalisation des projets structurants de Lorient Agglomération tels que le Plan Local de l'Habitat, l'espace info habitat, le pôle d'échange multimodal, le Triskell-2^e tranche, des travaux sur réseaux d'eau et d'assainissement.

BUDGETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Budget principal

+

7 budgets annexes :

- des ports de plaisance
- des parcs d'activités économiques
- des transports urbains
- de l'eau
- de l'assainissement collectif
- de l'assainissement non-collectif
- du quartier Gare

Des grands équilibres et chiffres-clés

De 2015 à 2016, l'épargne de gestion (25,20 M€ en 2016) a diminué de près de 1,2 million d'euros. Cette diminution résulte d'une baisse des recettes de fonctionnement courant par rapport à 2015 de -2,2% plus importante que les dépenses de -1,6%. Pour mémoire, Lorient Agglomération a perçu un montant de rôles supplémentaires d'impôts très important en 2015 (2,50 M€), correspondant à des retards d'impositions. Ce montant de rôles supplémentaire est en

2016 de 675 000 €. La baisse la plus significative, pour la partie recettes, concerne le poste des dotations et participations (-13%). En effet, 2016 est la deuxième année de contribution au redressement des finances publiques. La dotation globale de fonctionnement enregistre une baisse de plus de 2 M€. Parallèlement, les dépenses de fonctionnement diminuent également, participant ainsi à amortir l'amoindrissement de l'épargne de gestion. Cette diminution des dépenses de

fonctionnement est significative sur les charges à caractère général (-9%).

Un remboursement en capital plus important en 2016 (+3,40 M€), notamment dû à un remboursement anticipé, amplifie la baisse de l'épargne nette en 2016 (-5,40 M€) qui avait de plus connu, en 2015, un pic en lien avec les rôles supplémentaires encaissés. Cependant ce remboursement anticipé concourt à une gestion dynamique de la dette, propre à limiter les frais financiers.

Les ratios

La comptabilité publique définit des ratios obligatoires destinés à synthétiser la situation financière de la collectivité.

		CA 2016 Budgets consolidés	CA 2016 Budget principal
	Population Insee	206 836	206 836
Ratio 1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	760 €	499 €
Ratio 2	Produit des impositions directes / population	292 €	292 €
Ratio 3	Recettes réelles de fonctionnement / population	936 €	605 €
Ratio 4	Dépenses d'équipement brut / population	326 €	226 €
Ratio 5	Encours de dette / population	1092 €	637 €
Ratio 5 bis	Encours de dette (hors emprunts de préfinancement) / population	1039 €	591 €
Ratio 6	DGF / population	86 €	86 €
Ratio 7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	19 %	23 %
Ratio 9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de dette / recettes réelles de fonctionnement	96 %	99 %
Ratio 10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	35 %	37 %
Ratio 11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	117 %	105 %
Ratio 11 bis	Encours de la dette (hors emprunts de préfinancement) / recettes réelles de fonctionnement	111 %	98 %

	Lorient Agglomération	Moyenne de la catégorie
Potentiel fiscal par habitant	303,18 €	404,26 €

Le potentiel fiscal mesure la richesse potentielle d'un territoire en appliquant à ses bases fiscales un taux moyen national pour chaque impôt. Il est ici ramené par habitant (206 836 habitants au 1^{er} janvier 2016).

Les principales ressources de l'Agglomération

Les ressources de l'agglomération sont issues à 34 % de la fiscalité locale (ménages et entreprises), à 28 % de produits perçus auprès des usagers (dont TEOM et redevance assainissement) et à 17 % de dotations et participations extérieures, le reste étant notamment représenté par le recours à l'emprunt (à 16 %).

Détail des ressources

	Millions d'euros	
Dotations de l'État	21,0	8,1 %
Contribution économique territoriale	27,4	10,5 %
Versement transport	24,8	9,5 %
TEOM	20,8	8,0 %
Taxe d'habitation	29,6	11,4 %
Taxes foncières	1,5	0,6 %
Redevances assainissement	12,2	4,7 %
Subventions et participations	5,8	2,2 %
Attribution de compensation	1,4	0,6 %
Recettes d'exploitation	40,1	15,4 %
Autres ressources fiscales (TASCOM, IFER, taxe de séjour)	4,5	1,7 %
Autres recettes de fonctionnement	6,8	2,6 %
Subventions et participations (y/c remboursements de travaux)	17,6	6,8 %
TVA et FCTVA	4,6	1,8 %
Emprunt (hors revolving, y/c emprunt relais)	40,3	15,5 %
Autres recettes d'investissement	1,6	0,6 %
Total	259,9	100,0 %

Dans le cadre de la fusion de la communauté d'agglomération du Pays de Lorient et de la communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet au 1^{er} janvier 2014, un dispositif de convergence des taux a été enclenché. Les durées d'harmonisation les plus longues permises par la loi ont été retenues, soit 12 ans pour la fiscalité ménages (Foncier Bâti et Foncier Non Bâti¹) et 13 ans pour la CFE. Ainsi, deux taux coexistent sur les territoires des anciens EPCI pour la troisième année. Ils aboutiront à un même taux cible (par impôt) sur l'ensemble du territoire de Lorient Agglomération à l'horizon 2026 pour les taxes foncières et 2025 pour la CFE.

La fiscalité économique

En 2016, le produit de la contribution économique territoriale (CFE+CVAE) s'est élevé à 27,4 millions d'euros² (dont 17,8 millions au titre de la cotisation foncière des entreprises pour un taux moyen pondéré au même niveau que l'année avant la fusion). L'agglomération a

perçu également 3,9 millions d'euros au titre de l'impôt forfaitaire sur les entreprises en réseaux et de la taxe sur les surfaces commerciales.

Le produit du versement transport (VT), versé par les entreprises de plus de onze salariés et affecté au budget annexe des transports urbains, s'est élevé à 24,8 millions d'euros en 2016 pour un taux inchangé à 1,8 %. Là aussi une harmonisation du taux de VT est en cours qui aboutira en 2018.

Les taxes ménages

Le produit des impôts ménages² s'élève à 31,1 millions d'euros, principalement au titre de la taxe d'habitation (29,6 millions d'euros, dont 1,9 million de compensations fiscales), pour des taux moyens pondérés (par impôt) là aussi inchangés.

La TEOM

Le produit perçu pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, destiné à financer le service

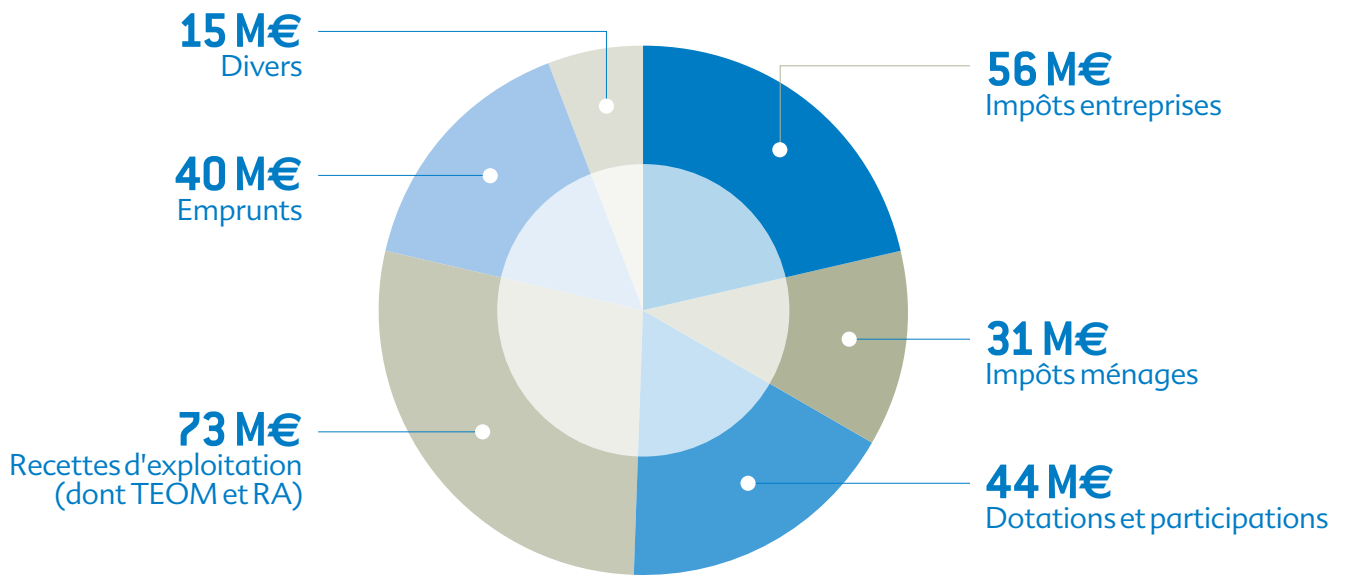
de collecte des déchets ménagers, est de 20,8 millions d'euros en 2016. Deux zones de perception coexistent sur le territoire communautaire. Caudan, au vu de l'implantation de l'essentiel des processus d'élimination des déchets ménagers sur son territoire, constitue une zone de perception. Sur l'autre zone, du fait de la fusion, un dispositif de convergence des taux, sur 10 ans, a été instauré entre les communes de l'ancien périmètre de Lorient Agglomération et les communes de l'ancienne communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet. En 2016, le taux moyen de TEOM y est de 8,99 %. À titre de comparaison, le taux moyen national de TEOM était de 9,29 % en 2015.

Redevance assainissement

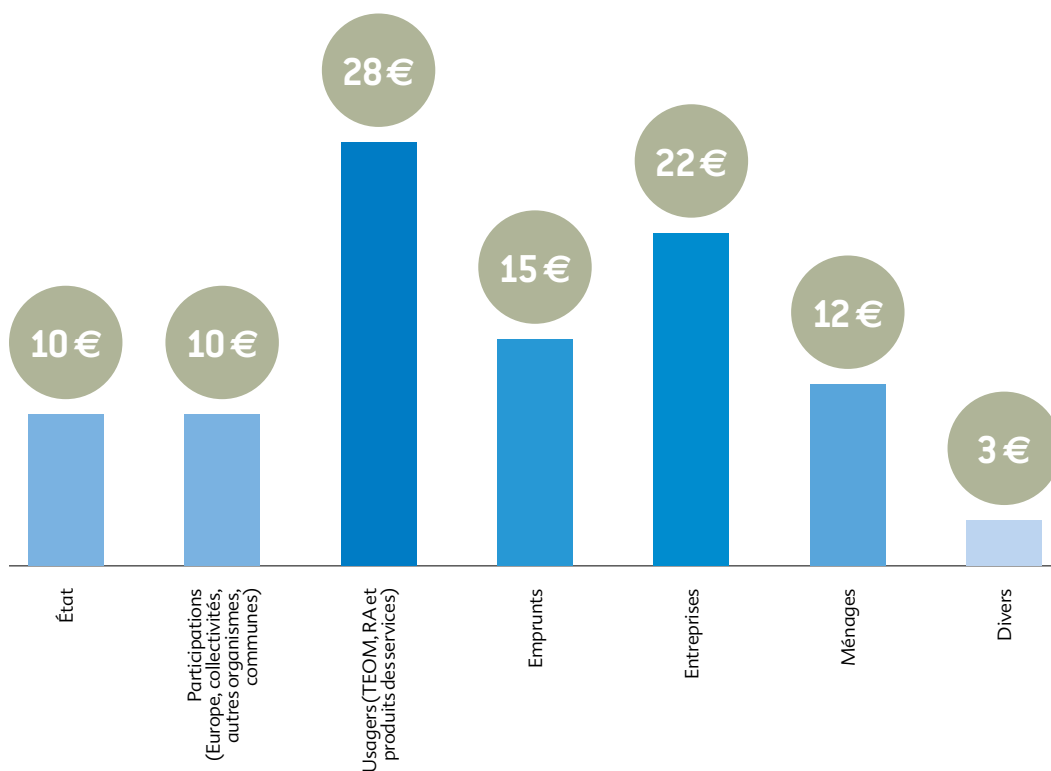
En 2016, le montant de redevance assainissement, assise sur les consommations d'eau potable, s'est élevé à 12,1 millions d'euros.

1. Le taux de taxe d'habitation a été harmonisé directement dès 2014.
2. Y compris les compensations fiscales.

Les principales recettes en 2016

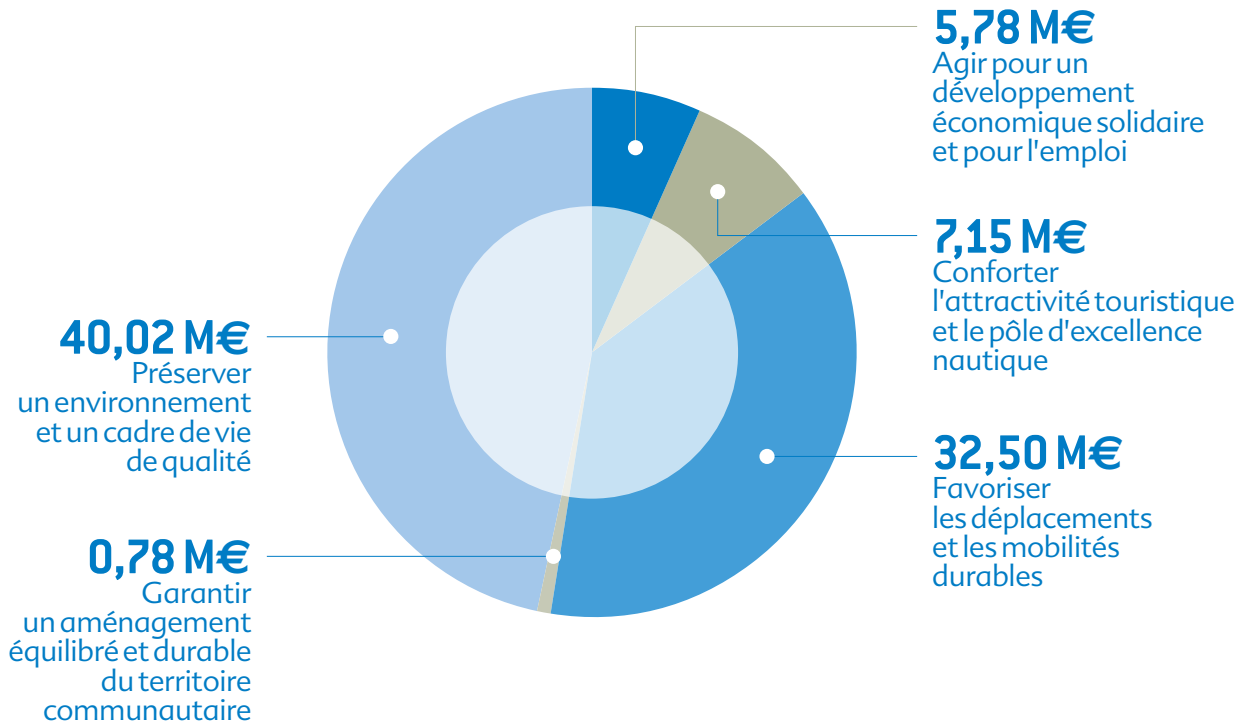


En 2016, pour 100 € de recettes, Lorient Agglomération a perçu :

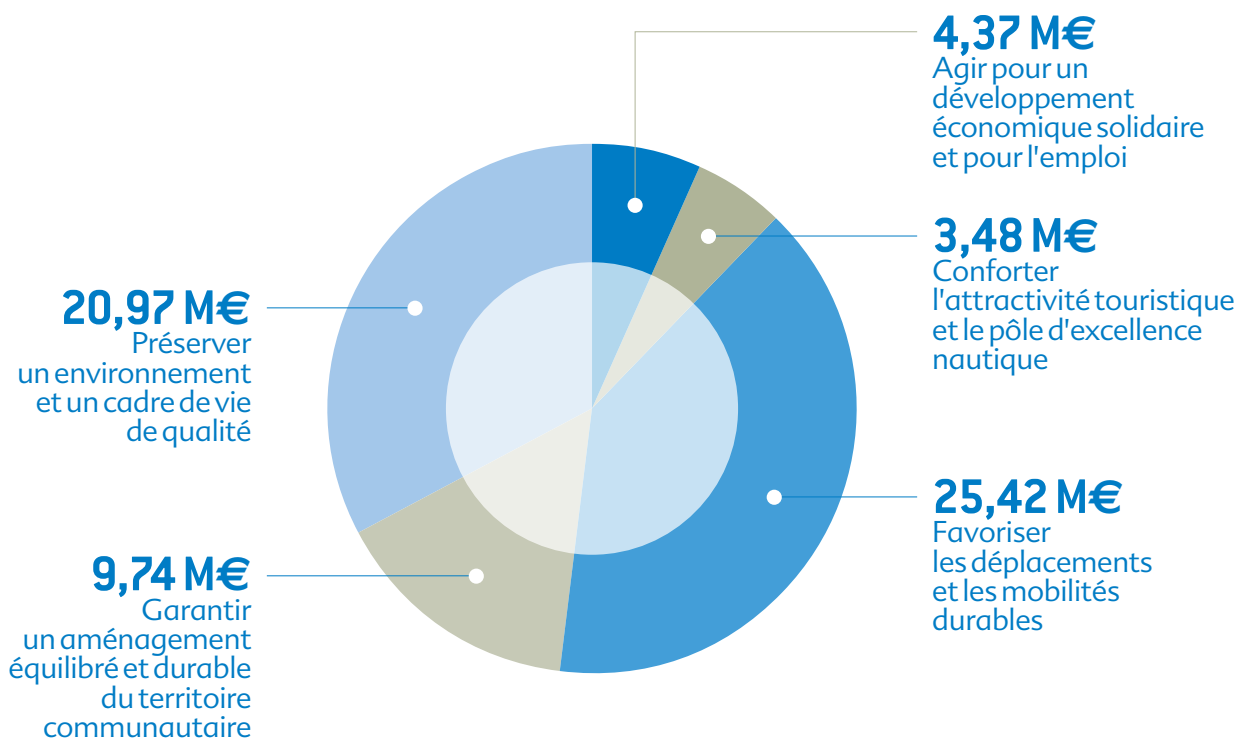


Les dépenses

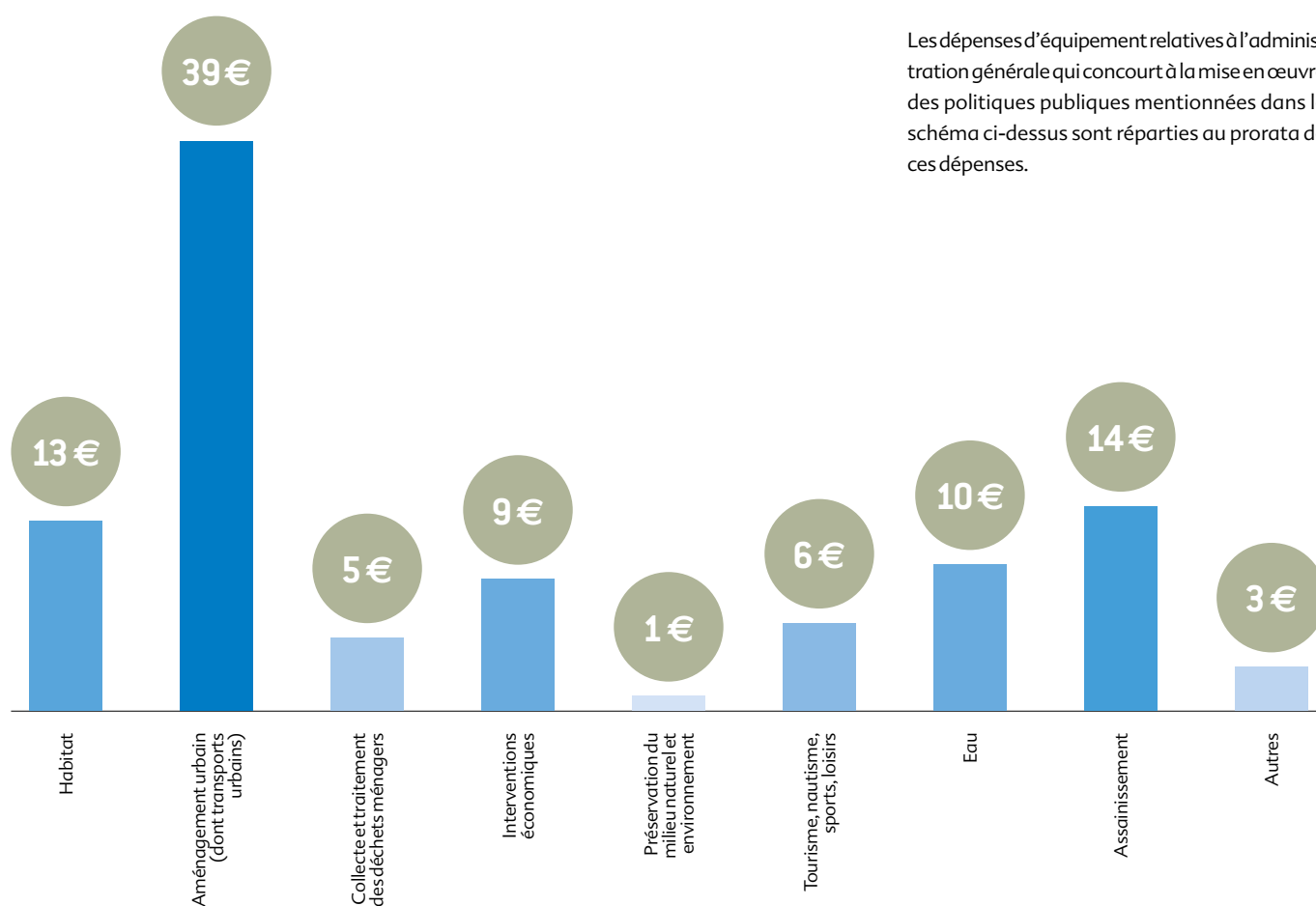
Dépenses de fonctionnement des politiques publiques



Dépenses d'investissement des politiques publiques



Dépenses d'équipement 2016 (pour 100 €)



Les dépenses d'équipement relatives à l'administration générale qui concourent à la mise en œuvre des politiques publiques mentionnées dans le schéma ci-dessus sont réparties au prorata de ces dépenses.

Mission 6:

La mission 6 regroupe l'ensemble des moyens supports de l'agglomération qui concourent à la réalisation des autres politiques publiques et l'ensemble des opérations comptables internes (117 M€ en dépenses de fonctionnement, 55 M€ en dépenses d'investissement et 111 M€ en recettes de fonctionnement, 106 M€ pour la section d'investissement)³.

En dépenses, on retrouve notamment les crédits liés aux ressources humaines (rémunérations, formation, action sociale, hygiène et sécurité) pour un montant de 29,5 M€ tous budgets confondus.

C'est également dans cette mission que se trouvent les dépenses liées aux opérations financières (77 M€ pour le fonctionnement et 52 M€

pour l'investissement). Celles-ci se décomposent principalement entre les flux financiers avec les communes membres (14,2 M€, ce sont les attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire), les reversements de fiscalité (9,2 M€ de FNGIR), les opérations liées à la dette (39 M€, dont 23,2 M€ au titre du budget principal) et aux écritures d'ordre (dotations aux amortissements pour 11,7 M€ au titre du budget principal, et écritures de stocks liées aux parcs d'activités économiques, 22,8 M€ pour les plus significatives).

Les recettes de la mission 6 sont majoritairement des recettes liées à la programmation financière et budgétaire. Les produits issus de la fiscalité directe atteignent 62,4 M€, ceux issus des dotations⁴ 22,1 M€. Les opérations liées à l'emprunt s'élèvent à 43,4 M€, dont 30,9 M€

liés au budget principal (27,795 M€ de souscription d'emprunt dont 9,4 M€ d'emprunt relais dans l'attente de perception de subventions). L'affectation du résultat reporté en section d'investissement (compte 1 068) se monte à 11,8 M€ pour le budget principal. On retrouve aussi les attributions de compensation reçues des communes membres (1,4 M€) et des écritures d'ordre notamment les amortissements d'immobilisations du budget principal (11,7 M€) et les écritures du budget des parcs d'activités économiques à hauteur de 22,8 M€.

Les crédits liés à l'informatique (maintenance, acquisitions de logiciels...), à l'archivage, à l'entretien et à la gestion du patrimoine communautaire, à la communication (promotion du territoire partenariats avec les acteurs locaux...) sont également dans cette mission.

La dette

Financement des investissements (y compris avances, emprunts relais et transferts d'emprunts)

Les investissements 2016 ont été financés par emprunt à hauteur de 41,584 M€. Cet appel à l'emprunt est réparti comme suit en fonction des budgets :

- **Budget principal** : 27,795 M€ (dont 9,4 M€ d'emprunt relais en attente d'encaissement de subventions et 0,086 M€ de transferts d'emprunts entre budget annexe et budget principal)
- **Budget eau** : 4,275 M€ (dont 0,672 M€ d'avances de l'agence de l'eau)
- **Budget ports de plaisance** : 1,9 M€
- **Budget des parcs d'activités économiques** : 0,18 M€ d'emprunts relais
- **Budget assainissement collectif** : 6,074 M€ (dont 0,174 M€ d'avances de l'agence de l'eau)
- **Budget ZAC du quartier de la gare** : 1,36 M€ d'emprunts relais

Gestion de trésorerie

Pour gérer de façon optimale sa trésorerie, Lorient agglomération a disposé en 2016 de deux lignes de trésorerie :

- une ligne de trésorerie de 5 M€ contractée auprès de la Banque Postale,
- une ligne de trésorerie de 12 M€ contractée auprès de Arkéa.

Sur la ligne de trésorerie de la Banque Postale, l'agglomération a effectué 22 tirages pour un montant total de 22 700 000 € et 11 remboursements pour un montant similaire.

Sur la ligne de trésorerie Arkéa, l'agglomération a effectué 34 tirages pour un montant total de 50 600 000 € et 16 remboursements pour un montant similaire.

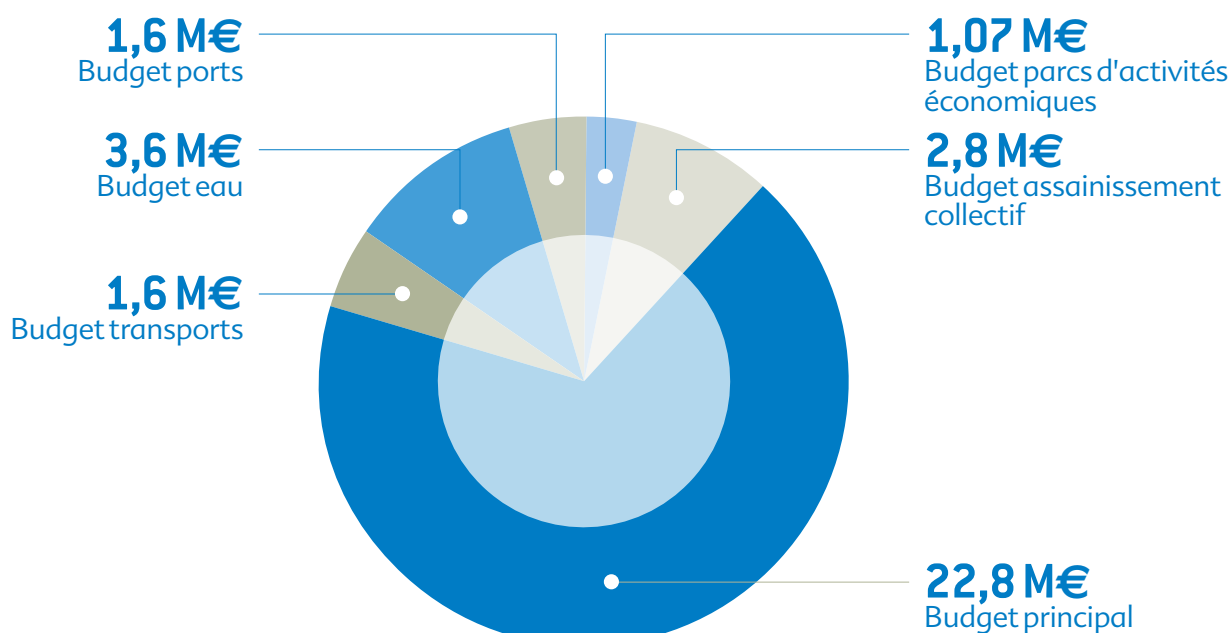
Annuité de dette 2016

L'annuité de dette long terme s'est élevée en 2016, tous budgets confondus, à 33,5 M€, dont 28,8 M€ en capital et 4,7 M€ en intérêts.

Dans le détail, l'annuité de la dette est de :

- **Budget principal** : annuité de 22,8 M€ dont 20,2 M€ en capital et 2,6 M€ en intérêts
- **Budget transports** : annuité de 1,7 M€ dont 1,4 M€ en capital et 0,3 M€ en intérêts
- **Budget eau** : annuité de 3,6 M€ dont 2,85 M€ en capital et 0,75 M€ en intérêts
- **Budget ports de plaisance** : annuité de 1,6 M€ dont 1,2 M€ en capital et 0,4 M€ en intérêts
- **Budget des parcs d'activités économiques** : annuité de 1,07 M€ dont 1,03 M€ en capital et 0,04 M€ en intérêts
- **Budget assainissement collectif** : annuité de 2,8 M€ dont 2,1 M€ en capital et 0,7 M€ en intérêts
- **Budget ZAC du quartier de la gare** : annuité de 7 600 € dont 6 100 € en capital et 1 500 € en intérêts

Annuité de dette 2016 par budget



Encours de la dette globale

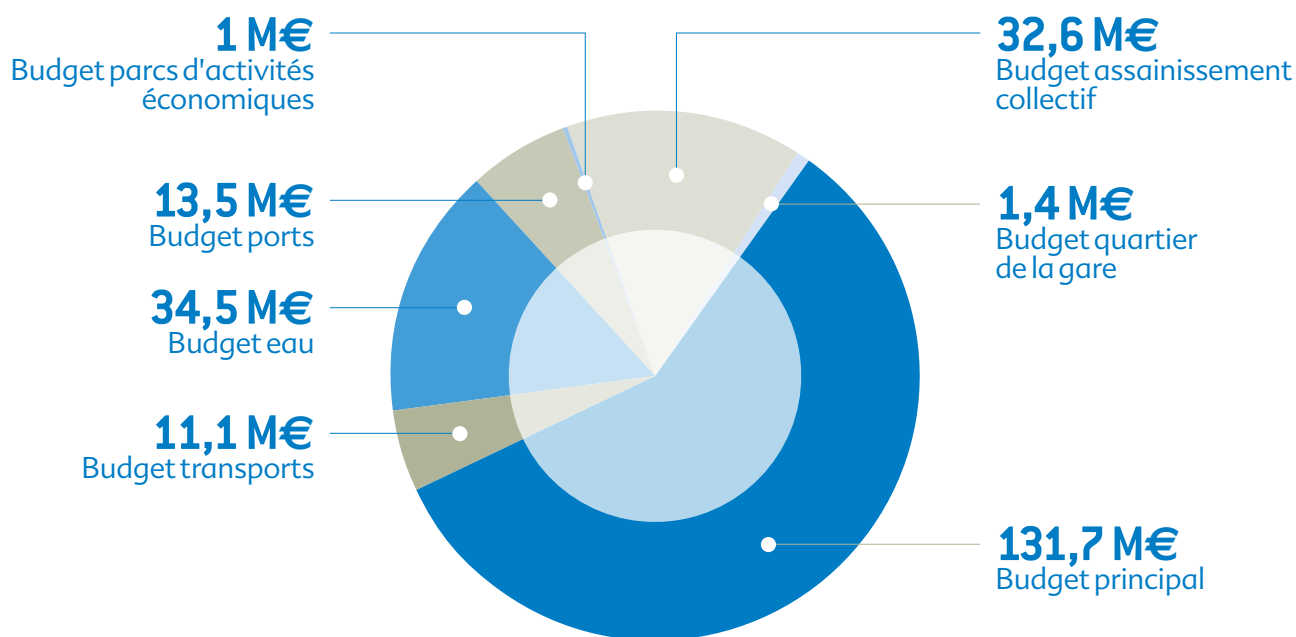
L'encours de dette global, c'est-à-dire le montant total de capital restant à rembourser au 31 décembre 2016 s'établit à 225,8 M€ se répartissant ainsi :

- **Budget principal:** 131,7 M€
- **Budget transports:** 11,1 M€
- **Budget eau:** 34,5 M€

- **Budget ports de plaisance:** 13,5 M€
- **Budget des parcs d'activités économiques:** 1 M€
- **Budget assainissement collectif:** 32,6 M€
- **Budget ZAC du quartier de la gare:** 1,4 M€

Au 31 décembre 2016, l'encours de dette est à 50% sur taux fixe et 50% sur des taux variables. Cette répartition permet de sécuriser une partie

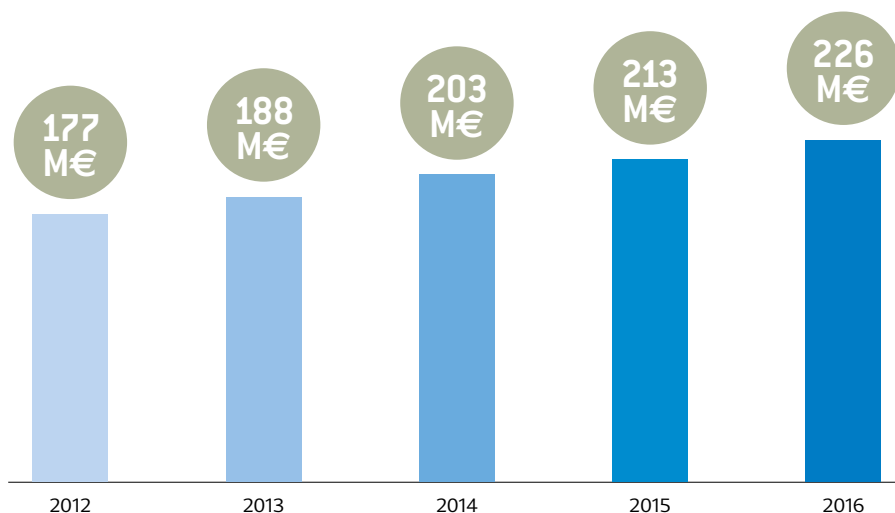
de la dette tout en profitant des taux « historiquement » bas sur les marchés pour les contrats indexés à taux variables. La dette à taux fixe comprend quelques contrats positionnés sur des barrières mais ces emprunts ne présentent pas de risques majeurs en raison de barrières protectrices et à l'absence d'effet de levier pour la majorité des contrats.



Évolution de l'encours de dette globale en M€

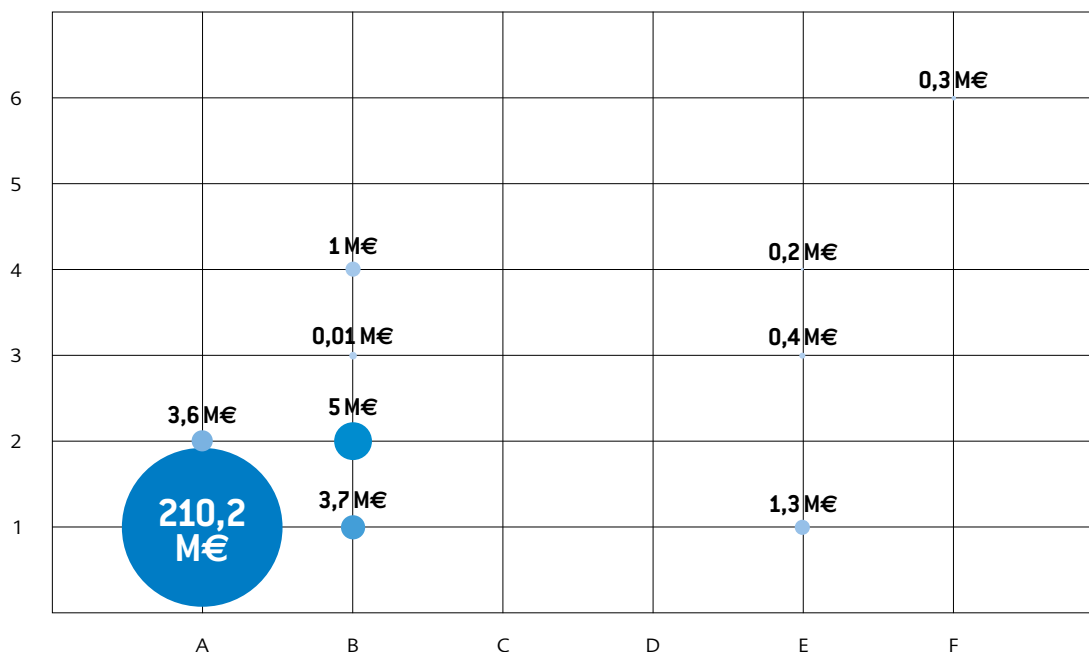
Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2012 est intervenu le transfert des compétences eau et assainissement par les 19 communes membres de Lorient Agglomération et par les syndicats intercommunaux ayant précédemment ces compétences. Le montant des emprunts transférés suite à ces prises de compétences s'établissait à 40 M€ dont 14 M€ pour le budget annexe de l'eau et 26 M€ pour le budget annexe de l'assainissement collectif.

En outre, suite à la fusion au 1^{er} janvier 2014 de Lorient Agglomération et de la Communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet, 6 M€ d'emprunts ont été transférés par cette dernière et 3 M€ ont été transférés par les communes membres de l'ancienne Communauté de communes, soit un total de 9 M€ transférés à Lorient Agglomération au 1^{er} janvier 2014.



Répartition de l'encours de dette selon la charte de Gissler

Selon les critères de la charte Gissler, plus de 93 % de l'encours de dette de Lorient Agglomération est classé A1, catégorie présentant le niveau de risque le plus faible.



Consultations bancaires et gestion de la dette : point sur les prêts de la Caisse des dépôts

Une convention financière pluriannuelle a été signée à l'été 2015 entre Lorient Agglomération et la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Elle permet à l'agglomération de disposer de

20,55 M€ au cours de la période 2015-2019 pour des projets identifiés sur les 4 thématiques suivantes : infrastructures de transport, eau et assainissement, bâtiments publics, transports. Ces prêts permettent d'accéder à des durées longues puisque la durée d'amortissement est comprise entre 20 et 40 ans.

En 2015, Lorient Agglomération avait mobilisé 5,63 M€ sur cette enveloppe. En 2016, l'agglomération a mobilisé 9,109 M€ se répartissant sur 3 thématiques (infrastructures de transport, eau et assainissement, transports). Le disponible sur l'enveloppe est de 5,811 M€ pour les années 2017-2019.

5

Mobiliser les ressources au service des politiques publiques

- Emplois, métiers et carrières 83
- Maintenance du patrimoine 85
- Budget et suivi comptable 86
- Actes juridiques et marchés publics 88
- Systèmes d'information 90

Emplois, métiers et carrières

Les ressources humaines au service du développement des compétences

Agir pour le service public communautaire, faire vivre une communauté de métiers, gérer les situations de carrière de chacun, sont les enjeux actuels d'une direction des Ressources humaines qui doit préparer l'avenir de la collectivité.



Au 1^{er} janvier 2016, sur les 601 postes budgétés et pourvus au tableau des effectifs, les agents se répartissent dans quatre filières : 177 (54 cat A, 56 cat B, 67 cat C) dans la filière administrative soit 29,5 % de l'effectif, 412 (59 cat A, 76 cat B, 277 cat C) dans la filière technique soit 68,5 % de l'effectif, 1 dans la filière animation (cat C), 1 dans la filière sociale (cat B), 1 vétérinaire (cat A) et 9 contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Carrières et paie

Gestion du personnel

Le nombre d'arrêtés et de contrats, le nombre de paies, le nombre d'avancements prononcés restent stables. La gestion se complexifie cependant avec un nombre de situations particulières de plus en plus important : chômage, rappels de traitement négatifs après requalification en maladie ordinaire d'arrêtés d'abord pris en charge en accident de travail, etc. L'année 2016 a vu le début de la réforme des PPCR (parcours professionnels carrières et rémunérations) avec le reclassement de tous les agents de catégorie B et l'application du dispositif de transfert « primes-points ». Cette

réforme se poursuivra en 2017 pour toutes les autres catégories.

Par ailleurs 56 ingénieurs et ingénieurs en chef ont été intégrés et reclassés dans les nouveaux cadres d'emplois des ingénieurs ou des ingénieurs en chef.

14 agents ont fait valoir leur droit à la retraite en 2016 (6 en 2015).

Dialogue social et instances paritaires

En 2016, le comité technique s'est réuni à deux reprises (4 en 2015). Les commissions administratives paritaires ont tenu six réunions toutes catégories confondues (10 en 2015) et ont été saisies sept fois par écrit (5 en 2015).

Emploi, formation, effectifs

Emplois d'avenir, apprentis et stagiaires

En 2016, dans la continuité de son action pour l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi, Lorient Agglomération a créé trois nouveaux emplois d'avenir. Le poste d'agent du suivi et de la transition énergétique, devenu vacant, a été à nouveau pourvu pour une période de trois ans. La collectivité a recruté une infographiste préparant un BTS communication et industries

graphiques à la direction de la communication sur un sixième poste d'apprenti.

Par ailleurs, Lorient Agglomération a accueilli 47 stagiaires étudiants dont douze pour des stages de plus de deux mois. Ce sont les thématiques de l'environnement, de l'eau, de la gestion et du traitement des déchets, de l'habitat et de l'énergie qui ont été les plus demandées.

La formation, comme outil de développement des compétences individuelles et collectives

Lorient Agglomération dispose d'un plan de formation pluriannuel actualisé chaque année. Ce document recense l'ensemble des besoins de formations collectives et individuelles des agents. Les formations mises en œuvre dans ce cadre contribuent au renforcement des compétences, au développement de l'expertise métier et à la sécurisation des postes de travail. En 2016, Lorient Agglomération a assuré 2 146 jours de formation pour 577 agents formés. Il s'agit de chiffres particulièrement élevés cette année qui s'expliquent par la mise en place d'actions transversales dont certaines ont concerné la quasi-totalité des agents (lutte contre les conduites addictives, découverte

des installations de tri et de traitement des déchets), par des actions répondant à l'actualité (réforme des marchés publics, dématérialisation comptable, loi ALUR), et par des actions destinées au maintien et au développement des compétences des agents (management, secourisme, autorisations de conduite d'engins, hydraulique sur les réseaux, ornithologie).

mutualisé qui a nécessité un suivi plus important tant pour l'installation dans le nouveau local médical de Caudan que pour la mise en place des conventions avec les collectivités adhérentes. Quatre agents ont bénéficié d'une étude de poste et trois ont bénéficié d'aménagements légers sur le poste de travail.

La gestion des accidents de travail, maladies professionnelles et accidents de trajet a justifié un suivi plus important et vingt-quatre expertises ont été menées. De plus, dix agents ont fait l'objet d'une étude de dossier de demande temporaire d'invalidité.

Les formations hygiène et sécurité ont été poursuivies au cours de l'année 2016. Ainsi dix-sept agents ont été formés pour devenir sauveteur secouriste du travail et soixante agents ont bénéficié d'un recyclage sur cette formation.

Les formations à l'autorisation de conduite d'engins ou de grue auxiliaire ont concerné 5 agents, tandis que la formation expérimentale mise en place en 2015 avec le CNFPT pour accueillir des nouveaux ripeurs en sécurité a été reconduite pour cinq agents. Les formations à l'habilitation électrique ont mobilisé vingt-trois agents et quatre agents ont été concernés par les formations obligatoires pour les chauffeurs poids-lourds (formation initiale obligatoire et formation continue obligatoire). Neuf agents exposés à des contraintes posturales dans leurs activités ont bénéficié de la formation de prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP). Enfin l'ensemble des agents de la collectivité a bénéficié d'une formation/sensibilisation sur les risques liés aux conduites addictives dans le milieu professionnel.

Le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est réuni trois fois.



S. COUSSET

Mouvements de personnel

Les ressources humaines ont géré 51 dossiers correspondant au recrutement externe de 21 nouveaux agents. Les 30 postes restants correspondent à de la mobilité interne, sur postes vacants à la suite d'un changement d'organisation, d'une reprise de compétence, d'une réintégration, ainsi qu'à une stagiairisation d'un contractuel ou de trois personnes en "Contrat emploi avenir"..

Cette forte proportion de postes pourvus en interne est le reflet de la politique de gestion des ressources humaines menée par Lorient Agglomération, consistant à faire de la mobilité interne un préalable à tout recrutement pour répondre aux besoins de changement de poste des agents et apporter à la collectivité, brassage des expériences et des savoirs, décroisement des services et renforcement d'une culture commune.

Hygiène et sécurité au travail

Au cours de l'année 2016, dix visites sur site ont été consacrées à la mise à jour du document unique.

Cette année aura aussi été marquée par la mise en œuvre d'un service de médecine préventive



S.



S.

Maintenance du patrimoine

Entretenir et optimiser le patrimoine bâti et la flotte de véhicules

Dans un contexte en pleine évolution technique et réglementaire, la satisfaction des besoins des exploitants et utilisateurs doit s'effectuer en garantissant à la fois l'usage, la disponibilité et la sécurité des équipements, tout en s'inscrivant dans une perspective de développement durable et de maîtrise des coûts.



Mise en place de l'Ad'AP

L'année 2016 aura été la première année de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) élaboré en 2015. Il s'agit d'un programme de travaux sur 9 années portant sur 75 établissements recevant du public de Lorient Agglomération. Les travaux portent aussi bien sur les locaux eux-mêmes que sur les accès des sites pour les usagers, en lien avec les autres politiques d'accessibilité du territoire. L'effort de la collectivité pour rendre ses bâtiments accessibles est de 2€ HT sur la période. Les premiers sites rendus accessibles en 2016 ont été les postes de secours des plages de Port-Maria à Larmor-Plage et de Fort-Bloqué à Plœmeur, suivis, entre autres, par le Parc des Expositions et la patinoire à Lanester ainsi que le centre nautique de Kerguelen.

Maintenance et entretien

Pour répondre aux besoins de création de nouveaux espaces ou pour adapter et mettre en conformité le bâti existant, les projets doivent faire l'objet de nombreuses études. Selon les opérations, Lorient Agglomération assure, soit en direct, soit en prestation, la maîtrise d'œuvre et la conduite d'opération des projets de construction, d'extension et d'amélioration de son patrimoine. Au cours de l'année 2016, de nombreux projets ont été entrepris, notamment : l'extension du centre nautique de Kerguelen, l'aménagement

de l'Espace Info Habitat, la construction de la surtoiture du bloc K2 à La Base, la conception des studios et de la salle de prédiffusion pour les musiques actuelles, la conduite d'opération du centre de secours de Kervaric à Lorient, les aménagements des offices de tourisme de Port Louis et de Lorient.

Gestion du parc de véhicules

La flotte des véhicules de Lorient Agglomération est composée de 71 véhicules légers et 93 véhicules utilitaires, auxquels s'ajoutent 34 bennes à ordures ménagères et 15 poids lourds. Chaque année, ce sont environ 30 véhicules qui sont renouvelés. L'utilisation de véhicules toujours plus performants en termes de diminution de consommation de carburants et d'émission de polluants est une préoccupation permanente, qui s'inscrit dans l'Agenda 21 et les objectifs de développement durable de la collectivité. En 2016, 4 véhicules à motorisation électrique ont remplacé des véhicules diesel, portant ainsi à 11 le nombre de véhicules électriques.

La mise en œuvre du regroupement des véhicules des agents de la Maison de l'Agglomération en « pool » en 2016 a permis de mutualiser les moyens et de générer de nouvelles économies. La mise à disposition de 7 vélos à assistance électrique contribue aussi à favoriser les modes de déplacements doux.

Ensemble des politiques publiques menées par Lorient Agglomération s'appuie sur un patrimoine bâti réparti sur les 25 communes du territoire. La diversité de ce bâti illustre les multiples activités et services publics développés par la collectivité :

- un patrimoine industriel (stations d'épuration, ouvrages de production d'eau potable, sites de traitement des déchets, ateliers et dépôts de bus...),
- un patrimoine architectural remarquable (Haras national d'Hennebont, Lorient La Base, Cité de la Voile Éric Tabarly, Maison de l'Agglomération...),
- un patrimoine adapté aux différentes politiques publiques (Parc des expositions, casernes des services de secours, patinoire, golfs, musées, locaux commerciaux...).

Au total, ce patrimoine représente environ 300 bâtiments, pour une surface de plus de 280 000 m².

Zoom

Coup de jeune à Saint-Mathurin

Les sanitaires de Saint Mathurin au Ter ont pris un coup de jeune avec une opération de réhabilitation originale. Un projet de fresque a été travaillé avec l'artiste graffeur EZRA, le service jeunesse de la ville de Plœmeur et les agents du service espaces naturels. Le travail de fresque a été réalisé par des adolescents de la maison des jeunes communale. Le thème retenu a été l'écosystème particulier de l'étang du Ter, avec des animaux sur fond de forêt, pièce d'eau, vieux mur, etc.

Budget et suivi comptable

Être moteur des évolutions stratégiques et organisationnelles

Préparation financière et gestion du budget au quotidien font partie des deux axes stratégiques pilotés par les finances.



Accompagnement des services de l'agglomération

La direction des finances a pris part aux projets transversaux de Lorient Agglomération et a apporté un appui technique sur son champ de compétence aux autres directions. Ainsi, en 2016, elle est notamment intervenue pour le renouvellement des délégations de services publics (MAPL, ports de plaisance, patinoire) et la réflexion sur les équipements d'intérêt communautaire.

Dans le cadre d'une gestion comptable déconcentrée, la direction des finances programme régulièrement des « rendez-vous finances » et des revues de gestion : c'est l'occasion de maintenir le dialogue avec les comptables des directions et de faire le point sur les sujets d'actualité (lancement du budget primitif, dématérialisation, bilan statistiques, diffusion des actualités comptables). En 2016, deux « rendez-vous finances » ont été organisés conjointement avec la Trésorerie afin de conforter les relations partenariales entre ordonnateur et comptable public du Trésor.

Mise à jour de l'inventaire et de l'état de l'actif

À la suite des différents transferts de compétences et évolution institutionnelle, Lorient Agglomération s'est vu mettre à disposition un certain nombre de biens nécessaires à la mise en

La prospective financière 2017-2021

En 2016, les perspectives du budget principal et des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement ont été actualisées. Ces études financières permettent de contrôler le niveau d'investissement soutenable à partir d'hypothèses étayées relatives aux dépenses et aux recettes de ces budgets.

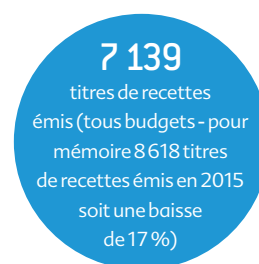
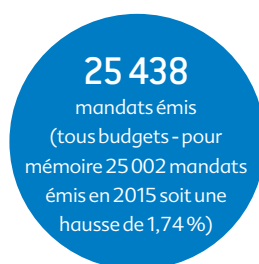
Pour le budget principal, la prospective a fixé à 40 millions d'euros le montant annuel moyen des dépenses d'équipement, ce qui porte à 200 M€ la capacité d'investissement pour la période 2017-2021. Ce haut niveau d'investissement est notamment rendu possible par des financements extérieurs contractualisés sur les projets importants du territoire. Le budget principal bénéficie d'un taux de financement moyen par subventions estimé à 23 %.

Pour le budget de l'eau et de l'assainissement, la programmation pluriannuelle des travaux et des

investissements a été lissée sur l'ensemble de la période, notamment pour prendre en compte les hypothèses de recettes.

Ces éléments de prospective confirment la bonne tenue des fondamentaux de gestion de Lorient Agglomération et ont permis de structurer les grandes masses budgétaires dans le cadre de la préparation du budget primitif de l'année 2017.

Données comptables 2016



œuvre des politiques publiques.

Ces éléments ont été intégrés dans l'inventaire comptable et ont permis la mise à jour et la poursuite des amortissements de ces biens.

La mission Évaluation - Projets - Partenariats engagée dans la mobilisation des subventions

Le contrat de partenariat Europe/Région Bretagne/Pays de Lorient signé le 8 juillet 2015, a fixé le cadre d'intervention de l'Europe et de la Région jusqu'en 2020.

- S'agissant des fonds régionaux, au titre de la période 2014-2016 une 1^{ère} enveloppe de 8 M€ était attribuée au territoire. En fin d'année 2016, 93,8 % de ce montant, soit 7,5 M€, étaient programmés pour le financement des investissements structurants dans le domaine de la transition énergétique (mobilité, habitat social) et des services collectifs essentiels. Le solde de subvention de 0,5 M€, non affecté fin 2016, est reporté sur la période 2017-2020.
- S'agissant des différents fonds européens, une enveloppe de 8,9 M€ était allouée sur les fonds territorialisés du FEDER. 96,6 % de l'enveloppe FEDER, soit 8,6 M€, sont engagés au 31 décembre 2016, le solde de 0,3 M€ étant reporté en 2017.
- En complément du FEDER, 1,4 M€ a été attribué au programme LEADER pour des projets de développement rural et 0,778 M€ de fonds territorialisés du FEAMP pour la pêche et l'aquaculture. Leur programmation est en cours.

Dématérialisation de la chaîne comptable

Lorient Agglomération a dématérialisé l'intégralité de sa chaîne comptable en septembre 2016. Les factures adressées au format papier sont scannées à leur arrivée à Lorient Agglomération puis transitent de manière dématérialisée au sein des services de la collectivité.

Les bordereaux sont signés électroniquement par l'ordonnateur puis sont envoyés via un flux électronique dématérialisé à la Trésorerie de Lorient Collectivités accompagnés des mandats, titres et leurs pièces justificatives. Il n'y a plus aucun envoi papier en Trésorerie. La dématérialisation a permis de sécuriser les procédures et d'optimiser la circulation des pièces entre les différents acteurs de la chaîne comptable ce qui contribue à l'amélioration des délais de paiement.

L'année 2016 a également été marquée par des travaux préparatoires à la mise en œuvre du portail Chorus Pro au 1^{er} janvier 2017. À cette date,

Zoom

Le calendrier de la dématérialisation

1^{er} janvier 2017 : obligation pour les collectivités locales d'accepter les factures électroniques transmises par le portail Chorus.

L'obligation faite aux entreprises de transmettre des factures dématérialisées aux établissements publics sera mise en œuvre de façon progressive:

- **Au 1^{er} janvier 2017 pour les 200 plus grandes entreprises françaises;**
- **Au 1^{er} janvier 2018 pour les 45 000 entreprises de taille intermédiaire;**
- **Au 1^{er} janvier 2019 pour les 136 000 petites et moyennes entreprises;**
- **Au 1^{er} janvier 2020 pour les micro-entreprises.**

À compter de 2020, l'État, les collectivités locales et les établissements publics recevront, chaque année, plus de 100 millions de factures dématérialisées.

les grandes entreprises (+ de 5 000 salariés) ont l'obligation d'adresser leurs factures à Lorient Agglomération de manière dématérialisée via ce portail. Cette obligation s'étendra progressivement à toutes les entreprises entre 2017 et 2020. Cependant, chaque entreprise peut utiliser dès à présent le portail Chorus Pro sans attendre la date butoir correspondant à sa taille. Ainsi, à l'horizon 2020, Lorient Agglomération ne recevra plus aucune facture papier.



Actes juridiques et marchés publics

L'expertise juridique au service des intérêts de l'Agglomération

La direction des services juridiques assure pour l'ensemble de l'Agglomération une mission d'assistance, de conseil, d'expertise et de veille juridique pour permettre la mise en œuvre optimisée et sécurisée des projets communautaires.



A. FROMENTIN

Le conseil juridique au service de l'action communautaire

La direction conseille et assiste les services dans le choix des montages juridiques nécessaires à la mise en œuvre des projets communautaires. La direction a été largement mobilisée en 2016 pour mettre en œuvre la réforme territoriale dont le processus s'est achevé avec la promulgation de la loi NOTRe. Les affaires juridiques ont ainsi suivi la procédure de modification des statuts de Lorient Agglomération ainsi que le transfert de nouvelles compétences. Cette mobilisation se poursuivra en 2017 puisque de nouveaux trans-

ferts doivent être mis en œuvre et nécessiteront qu'une nouvelle procédure de modification statutaire soit menée.

Depuis juillet 2015, la transmission des actes au contrôle de légalité s'effectue de façon dématérialisée. Ce mode de transmission s'étendra aux actes des syndicats mixtes du SCOT et du Haras dans le courant de l'année 2016.

La direction est chargée d'effectuer un contrôle interne de légalité des principaux actes de la collectivité. Elle anime dans ce cadre un comité de lecture qui se réunit préalablement à chaque séance du conseil communautaire pour étudier les délibérations qui lui sont soumises.

Enfin, la direction assure la défense des intérêts de la collectivité dans la gestion des dossiers précontentieux et contentieux.

Assurer la collectivité et prévenir les risques

La direction des services juridiques gère 12 contrats d'assurance dits « généraux » auxquels viennent s'ajouter les contrats d'assurance construction contractés à l'occasion de la réalisation de certains ouvrages (22 contrats tous risques chantier et/ou dommages ouvrage gérés en 2016).

Les marchés d'assurance des syndicats mixtes du SCOT (3) et du Haras national d'Hennebont (1), sont également gérés par la direction.

Les affaires juridiques assistent et conseillent les services communautaires tant sur les dispositions assurantielles dans les différents marchés ou conventions, que sur les garanties à prévoir lors de l'organisation de manifestations ou encore sur des questions pratiques après survenance de sinistres ou d'accidents.

Enfin, depuis septembre 2015, la direction assure le secrétariat de la commission d'indemnisation des commerçants et artisans (CICA) mise en place dans le cadre des travaux du Triskell II. Cette commission s'est réunie à 4 reprises en 2016 et a étudié 27 demandes. 18 d'entre elles ont été validées pour un montant total de 105 262 €.

Simplifier et faciliter l'accès des opérateurs économiques à la commande publique

L'année 2016 a été marquée par la réforme du droit de la commande publique (marchés publics et concessions de service) et a nécessité un effort important de formation des acheteurs de la collectivité.

On constate une légère baisse du nombre de marchés conclus : 221 marchés publics et 3 délégations de service public ont été notifiés pour un volume global de 122 procédures.

Le montant total des marchés attribués en 2016 s'élève à près de 79 M€ HT. La part des marchés de travaux occupe toujours une place prépondérante de la commande publique (57,5 %).

Près de 50% des marchés conclus sont attribués à des opérateurs économiques morbihannais (46% en 2015), dont 32% à des entreprises dont le siège social est situé sur territoire de Lorient Agglomération pour un montant cumulé de près de 37 M€ HT (soit 46,9% en volume financier de la commande publique). La proportion des marchés attribués à des entreprises dont le siège est situé dans des départements limitrophes demeure stable (28%). La part attribuée aux opérateurs nationaux représente 19% de la commande publique.

La collectivité poursuit son action en faveur de l'efficacité économique de la commande publique en lien avec le développement des usages numériques.

Le dispositif « marché public simplifié » (MPS) expérimenté depuis 2015, continue à monter en puissance. Cet outil visant à stimuler et simplifier l'accès à la commande publique est un enjeu majeur pour la collectivité.

Cette action a permis d'initier des rencontres avec les opérateurs économiques afin de rappro-

cher le savoir-faire des services de la commande publique de Lorient Agglomération (3 sessions ont été organisées en lien avec les organisations professionnelles).

La télétransmission des marchés au contrôle de légalité contribue à accroître la maîtrise des délais des procédures. Lorient Agglomération, pilote départemental, sur ce processus poursuit ses efforts pour étendre la gestion dématérialisée aux différentes étapes clefs de la procédure.

Archives et documentation : la conservation et l'information

En 2016, le service a enregistré 44 versements pour un total de 106,05 ml. Ce chiffre élevé est lié, pour une part importante, au transfert d'archives de collectivités dissoutes auxquelles

Lorient Agglomération s'est substituée suite aux transferts de compétences (régie eau et assainissement de Plœmeur, syndicat mixte d'adduction en eau potable de la région de Pont-Scorff et syndicat intercommunal de gestion et d'entretien des stations d'épuration). 74,86 ml de documents ont été éliminés.

L'accroissement net pour 2016 est de 97,83 ml. 200 demandes de communication de documents ou de recherches documentaires ont été traitées.

Une veille documentaire hebdomadaire ainsi qu'un panorama de presse quotidien (3 767 articles diffusés) sont proposés aux directions sur l'intranet de la collectivité. 58 nouveaux ouvrages ont été mis à disposition des services communautaires dans le cadre de la gestion centralisée de la documentation.

Zoom

Soutien de l'Agglomération à la gestion des archives communales

Si les grandes communes de l'Agglomération, comme Lorient, Lanester, Hennebont ou Plœmeur, possèdent leur propre service d'archives, ce n'est pas le cas des plus petites. Lorient Agglomération a donc proposé à ces communes, dépourvues d'un service ad hoc ou de personne ressource, de les accompagner dans la gestion et la conservation de leurs archives, une obligation légale inscrite dans le Code général des collectivités territoriales. Riantec est la première commune à s'engager dans ce processus, régi par une convention qui fixe les services proposés et les tarifs. Elle sera suivie de Bubry, Caudan et Quéven. Lorient Agglomération propose à travers cette plateforme de services de réaliser un diagnostic des archives, d'élaborer des tableaux de gestion des archives et au besoin de former du personnel.



Systèmes d'information

Mettre en réseau l'information pour gérer, partager et aider à la décision

La direction des systèmes d'information a poursuivi le développement d'outils collaboratifs tout en veillant à sécuriser le réseau informatique de Lorient Agglomération.

Sécuriser, maintenir et proposer de nouveaux usages

Les mécanismes de sécurité informatique sont sans cesse renforcés notamment par des contre-mesures appropriées aux attaques externes au travers de l'accès internet et de la messagerie.

En matière d'assistance technique des services, ce sont près de 800 postes de travail, une centaine de serveurs informatiques et près de 1400 utilisateurs qui sont couverts qu'ils soient agents de Lorient Agglomération, des communes ou des partenaires adhérents à la plateforme de services.

En 2016, après la virtualisation des serveurs, mis en place il y a quelques années, l'infrastructure de production a évolué par la mise en œuvre d'un système de virtualisation du stockage entre les deux Datacenter utilisés par Lorient Agglomération. Ces développements permettent d'améliorer la capacité de continuité de service informatique en durcissant les mécanismes de résilience sur les serveurs de productions et par conséquent diminuer le taux d'indisponibilité informatique.

Accompagnement de la dématérialisation

L'année 2016 marque un moment charnière dans le développement des processus de dématérialisation. Ainsi, une chaîne de dématérialisation a été mise en œuvre pour les actes juridiques — arrêtés et décisions — de la collectivité : de la rédaction au transfert des actes puis au contrôle de la collectivité, l'ensemble de la chaîne est dématérialisé. Ces documents sont ensuite archivés dans un service d'archivage légal fourni par le syndicat mixte Mégalis. Elle constitue une base de connaissance des actes de chacune des directions.

La dématérialisation des pièces comptables et la transmission à la Trésorerie ont été achevées. Les bordereaux sont signés électroniquement et sont accompagnés de leurs pièces justificatives au format PDF.



La transversalité des sujets traités par ces processus dématérialisés constitue un vecteur de modernisation important de l'administration, dont les agents ont été accompagnés par des sessions de formation interne.

La gestion de données pour mieux décider et mieux servir l'utilisateur

Un travail de fond a été mené par la direction des systèmes d'information et la direction de la gestion et de la valorisation des déchets, centrée autour du logiciel Gesbac pour accompagner la refonte des circuits de collecte.

À l'attention des usagers, un développement spécifique sur internet permet à chaque usager d'éditer son calendrier de collecte en ligne sur le site internet. La création du site « zéro déchets » a également contribué à diffuser les bonnes pratiques en matière de tri et les conseils pour limiter ses déchets.

La DSI a également accompagné la direction de l'eau pour mettre en place la régie de la facturation de l'eau pour les abonnés ayant opté pour un prélèvement, dans l'objectif de généraliser cette forme de paiement.

Avec le développement de Kartenn DUNE, une cartographie web a été développée pour

valoriser les actions de l'agglomération pour la préservation de son patrimoine naturel côtier. Ce développement permet également l'identification de sites remarquables et le suivi de l'évolution de certains sites dans le temps.

Zoom

L'équipement numérique interne

- 57 applications métiers internes sont répertoriées, sans compter les applications de messagerie, les solutions systèmes de filtrage, de sécurité, de sauvegarde, les applications bureautiques...
- 10 serveurs physiques, 125 virtuels
- 514 micros
- 72 tablettes
- 71 portables
- 20 imprimantes
- 40 copieurs
- 1 station de visioconférence
- Près de 400 postes téléphoniques, 512 lignes mobiles, 215 lignes fixes

6

Les délégations de service public

- Gestion, exploitation du réseau de transport collectif urbain de Lorient Agglomération **92**
- Gestion, exploitation des équipements muséographiques de Lorient Agglomération **94**
- Gestion, exploitation et animation des équipements portuaires d'intérêt communautaires **96**
- Gestion, exploitation des équipements nautiques - promotion et développement des activités nautiques sur le territoire de Lorient Agglomération **98**
- Gestion, exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel **99**
- Gestion, exploitation et promotion du camping de La Fontaine à Larmor-Plage **94**
- Gestion, exploitation du parc des expositions de Lanester par l'organisation d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de manifestations commerciales, culturelles, sportives et/ou de loisirs **100**
- Gestion, exploitation et animation des golfs de Val Quéven et de Plœmeur Océan **101**
- Gestion, animation des studios de répétition et promotion des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération **102**
- Gestion, exploitation et animation du centre équestre de Kerguelen **104**
- Gestion, exploitation, animation et promotion de la patinoire du Scorff **105**

Gestion, exploitation du réseau de transport collectif urbain de Lorient Agglomération

Délégataire: Keolis SA

Consultez
le bilan 2016
de la compétence
transports
et déplacements
> P. 49 à 53



Un contrat de délégation de service public a été signé en 2009 entre Lorient Agglomération et Keolis SA pour la gestion du réseau de transports urbains de voyageurs CTRL pour la période 2010-2016.

Ce contrat a été avenanté 3 fois :

- un premier avenant est signé le 30 janvier 2013, il acte l'investissement de Lorient Agglomération dans un système billettique répondant au standard KorriGo, la carte bretonne de déplacement, qui nécessite la modification du règlement d'exploitation ;
- un deuxième avenant est signé en 2014 pour tenir compte de l'intégration de la communauté de commune de Plouay au 1^{er} janvier 2014, et la reprise le 30 juin 2014 de la compétence du transport sur ce territoire et son exploitation à son délégataire Keolis Lorient ;
- un troisième avenant du 9 décembre 2015, acte la prolongation d'1 année de la durée du contrat initialement prévu pour 7 ans (nouvelle date de fin de contrat : 31 décembre 2017). Une

nouvelle ligne, la ligne 5, est intégrée à l'offre des lignes régulières du réseau, elle dessert la gare d'Échanges, l'hôpital, et le Péristyle.

Les faits marquants de 2016

Le parc de véhicules 100 % accessible (janvier 2016)

Depuis le 15 janvier 2016, le parc de bus de Lorient Agglomération est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Tous les bus sont ainsi désormais équipés au minimum d'une plate-forme d'accès en porte 2 et d'un système d'agenouillement qui permet, en cas de besoin, d'incliner les bus pour une meilleure accessibilité sur les arrêts non aménagés (trottoirs non surélevés). Des demandes d'arrêt spécifiques permettent au conducteur d'identifier au tableau de bord la demande d'arrêt dédiée et de prendre ainsi les mesures adéquates.

Afin d'améliorer encore les capacités d'accueil des personnes à mobilité réduite, les 15 derniers bus livrés en 2015-2016 (13 standards et 2 arti-

culés) sont équipés de 2 emplacements PMR, tous positionnés en porte 2 (1 emplacement de chaque côté du couloir au plus près de la porte 2). Les bus de la sous-traitance sont également équipés de plate-forme électrique.

Un soin particulier est observé avec les constructeurs et les associations d'usagers pour déterminer les meilleures solutions techniques permettant à la fois d'assurer de bonnes conditions d'accessibilité tout en garantissant la sécurité au roulage. Afin de garantir le bon fonctionnement des systèmes, les rampes sont testées quotidiennement par les conducteurs à chaque prise de service le matin et périodiquement par le service maintenance (procédure préventive).

Ouverture de la boutique en ligne (avril 2016)

Le 22 avril 2016, la boutique de vente en ligne est officiellement lancée. Les abonnés peuvent créer leur carte KorriGo, y charger des titres 10 voyages, journée, mensuel et annuel. Le règlement des amendes en ligne est également possible.

Fin décembre 2016, 750 titres ont été vendus par ce canal générant ainsi 26 600 euros de recette.

Mise en service de l'embarcadère du port de pêche (juillet 2016)

Le 17 août 2015, l'embarcadère dédié aux lignes 11 et 12 était endommagé par un pétrolier, rendant inaccessible le quai d'embarquement. Le 1^{er} juillet 2016, après 11 mois de déviation, la cale du port de pêche est de nouveau rendue accessible aux lignes maritimes 11 et 12.

Festival Interceltique (août 2016)

Le dispositif mis en place en 2015 a été reconduit à l'identique en 2016, à savoir :

- implantation de la gare routière sur la Place de l'Hôtel de ville pour les départs des lignes du soir sur les 10 jours du Festival,
- mise en place de 3 parkings relais, l'un au Parc des expositions, le second à Keryado et le troisième au château de Kerdurand, à Riante.

Compte tenu des événements nationaux, l'ensemble des festivités rythmant l'été sur le territoire a été soumis à un renforcement de leur dispositif de sécurité.

La journée du transport public (septembre 2016)

En 2016, la journée du transport public s'est tenue le vendredi 16 septembre sur le réseau de la CTRL. Cette journée, traditionnellement inscrite dans la « Semaine européenne de la mobilité », est l'occasion pour la CTRL d'inciter les non-initiés à venir découvrir le réseau de bus et de bateaux, en voyageant pour 1 € la journée seulement.

En 2016, 3 589 titres ont été vendus sur cette journée, contre 3 281 en 2015.

Campagne "Un Noël branché!" (décembre 2016)

Comme chaque année, une offre promotionnelle sur le titre journée a été proposée aux habitants de Lorient Agglomération sur la période des fêtes de fin d'année.

Zoom

Évaluation de l'impact de la tarification solidaire 6 mois après sa mise en place

De juillet à décembre 2016, 20 381 abonnements ont été réalisés (soit 94 % des abonnements souscrits sur la même période en 2015).

Alors même qu'une offre commerciale a été mise en place sur les mois de juillet-août 2016 pour proposer la gratuité pour les titres jeunes (Découverte, Oxygène et Liberté), les recettes tous titres confondus (abonnements, occasionnels et autres) dépassent quand même celles de 2015 sur la même période.

Du 16 décembre 2016 au 2 janvier 2017, ces usagers ont ainsi pu bénéficier du titre journée à 2 €, au lieu de 4 € habituellement.

Cette campagne a été l'occasion de valoriser l'expérimentation menée du 19 décembre 2016 au 2 janvier 2017, avec la mise en service du bus électrique « Bluebus » de la société Bolloré. À l'origine de ce test « grandeur nature » la volonté de Lorient Agglomération d'aboutir à 50 % du parc roulant à faible émission de CO₂ et de polluants dans l'air à l'horizon 2019.

La mise en circulation du bus électrique a permis de collecter des données d'ordre technique telles que la consommation électrique, l'autonomie ou encore le temps de charge. Parallèlement, une enquête a été menée pendant la période de test. À cette occasion, l'avis de 340 clients a été recueilli sur ce nouveau mode de transport. Ces avis se sont révélés très positifs sur le design extérieur, l'intérieur et la clarté du véhicule. Le confort a également été bien perçu par les utilisateurs.

Finalisation de certains secteurs en chantier du Triskell (décembre 2016)

Certains secteurs en chantier du Triskell se sont finalisés en décembre 2016 entraînant des changements pour l'exploitant du réseau de bus :

- les stations « Rond-point de Keryado », « Chambre des métiers », « Kerfichant » et « Plénéno » ont été refaites,
- une voie bus a été créée sur l'avenue Queudet,
- les giratoires de Kernitra et Plénéno sont devenus des giratoires traversants à l'instar de ceux du centre-ville.

Pour permettre une progression des transports collectifs encore plus fluide, les giratoires seront gérés par des feux tricolores à détection dès le printemps 2017. L'analyse des temps de parcours sur ce secteur sur le dernier trimestre et avant mise en service des feux, fait ressortir un temps de parcours de 6 minutes entre « Rond-point de Keryado » et « Les ormes », en heure creuse comme en heure pleine, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

En chiffres

Réseau terrestre et maritime	2015	2016
Nombre de bateaux	5	5
Matériel de transport mis à disposition	102	102
Nombre de km parcourus dans l'année en milliers	8 766 848	8 491 399
Nombre de voyages effectués dans l'année en milliers	17 420	17 690
Recettes globales (en k€)	6 169	6 088
Coût de production du service (en k€)	30 175	30 066



Gestion, exploitation des équipements muséographiques de Lorient Agglomération

Délégataire: Sellor muséo

Consultez
le bilan 2016
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37



En cohérence avec ses objectifs de développement touristique et pédagogique et son choix d'orientation stratégique « Mer-Rade-Vallée », Lorient Agglomération a élaboré un ambitieux programme qui s'est concrétisé par l'ouverture au public d'espaces découverte :

- le Haras national d'Hennebont, espace de découverte du cheval en Bretagne,
- la Maison du littoral de l'île de Kerner, espace de découverte de la petite mer de Gâvres,
- la Tisserie, espace de découverte du tissage et des métiers du fil,
- l'Odyssaum, espace de découverte du saumon sauvage.

Par ailleurs la reconversion de Lorient La Base a permis :

- la réalisation de la Cité de la Voile Éric Tabarly,
- l'ouverture d'un nouvel espace découverte en 2010 : le sous-marin « Flore ».

En 2012, la Sellor a été retenue pour la gestion, l'exploitation et l'animation des équipements

muséographiques communautaires conclue pour une durée de 6 ans qui prendra fin le 31 décembre 2017. Ces différents espaces concourent au développement économique et touristique du territoire, en lien avec le schéma de développement touristique de l'agglomération dans laquelle le délégué s'inscrit dans l'exercice de ses missions.

Les faits marquants de 2016

La billetterie centralisée de Lorient La Base

La Sellor est missionnée par Lorient Agglomération pour assurer l'accueil, la promotion et la vente de l'ensemble des propositions de visite du site de Lorient La Base : Cité de la Voile, visite pôle course au large, balade sous voiles, sous-marin Flore et son musée, visite de la Base et du K3, musée sous-Marin et visite guidée de la rade (Escal'Ouest).

En 2016, la billetterie a accueilli plus de 140 000 personnes au point information-vente. Elle a réalisé 26 571 encaissements, a édité 119 012 billets.

Les deux boutiques de Lorient La Base (Cité de la Voile et sous-marin Flore) connaissent un beau succès : 21 382 ventes effectuées, 59 053 produits vendus et une évolution du chiffre d'affaires TTC de + 13 %.

La Cité de la Voile Éric Tabarly a connu une hausse de plus de 6 % de sa fréquentation annuelle en 2016, et ce malgré une saison estivale plutôt mitigée (- 23 %), la fréquentation sur les autres périodes et notamment celle des groupes (+ 19 % groupes adultes) a permis de rétablir la courbe de fréquentation.

Le parcours de visite de la Cité de la Voile s'est enrichi de nombreuses animations à plusieurs périodes de l'année. L'exposition temporaire « Ton corps super-héros ! » a notamment permis de conforter l'attractivité touristique de l'équipement : après enquête, 90 % des visiteurs recommandent l'exposition, 7 351 visiteurs payants ont été enregistrés sur la période dont 82 % sont venus avec des enfants et 30 % au travers

d'un forfait couplé Cité de la Voile + exposition temporaire.

L'attractivité grand public de la Flore ne se dément pas. Pour répondre aux attentes exprimées dans les enquêtes de satisfaction, la Sellor a développé l'offre destinée au jeune public en complément du parcours muséographique, davantage destiné au public adulte. Une visite interactive permet ainsi de plonger le jeune visiteur dans une posture immersive par le biais d'une application digitale.

Un parcours d'exposition, faisant écho à Dupuy de Lôme inventeur du Gymnote (premier sous-marin) et Jules Verne inventeur du Nautilus (sous-marin imaginaire) complète également la visite depuis septembre.

La saison estivale a été conforme à la tendance générale avec une baisse de 10 % de fréquentation sur les mois de juillet et août dont les effets sur la fréquentation globale annuelle ont toutefois été amoindris par la forte progression des groupes adultes (+ 26 %) grâce à la création d'une visite couplée Cité de la Voile + Sous-marin Flore. La rénovation de la Cité de la Voile a par ailleurs permis de faire revenir les autocaristes sur le site de Lorient La Base et notamment ceux intéressés par des packages journée.

Haras national d'Hennebont

Malgré une baisse importante des visiteurs sur la saison estivale, le Haras national d'Hennebont conforte son positionnement avec une hausse de fréquentation annuelle de +10%. Les spectacles équestres marquent l'attractivité du site avec une recherche artistique permanente et une volonté de diversité.

En mars 2015, l'État a annoncé sa volonté de vendre le site dans les plus brefs délais. Une longue négociation, s'est alors engagée, portée par le syndicat mixte en étroite collaboration avec Lorient Agglomération et la commune d'Hennebont. Elle s'est concrétisée par le rachat de l'intégralité du site par ces deux collectivités le 6 décembre 2016.

Concomitamment, la baisse des moyens accordés par l'IFCE en personnels et en chevaux a entraîné la suppression des visites guidées et une requalification du produit touristique désormais d'avantage axé sur la programmation de spectacles équestres. L'acquisition d'un chapiteau, exploité dès le printemps 2016 pour programmer plus sereinement (sans risque d'annulation météo) ces spectacles a largement contribué au succès de ces derniers. Plus de 110 représentations équestres ont ainsi été produites, complétées par la mise en place de deux expositions temporaires : « les Indiens des plaines » au printemps et les sculptures monumentales « Cavalcade » par Saône de Stahl.

Maison de l'île Kerner à Riantec

Ce site est particulièrement adapté à la médiation scolaire qui représente 63 % de la fréquentation totale du site (+ 12 % en 2016).

La muséographie inchangée depuis 17 ans n'en demeure pas moins un support d'introduction aux animations et médiations proposées. Pour le grand public, le positionnement de la Maison de l'île Kerner a progressivement glissé d'un site muséographique vers la porte d'entrée naturaliste de la Petite Mer et ses alentours. La Sellor a multiplié les offres de pleine nature, de découverte en kayak tout en maintenant un programme d'animations et d'expositions dense sur le site. Près de 30 % des visiteurs individuels sont ainsi venus pour une activité de découverte de l'environnement et plus de 35 séances de découverte environnementale ont été organisées autour de la petite mer de Gâvres.

La Tisserie à Brandérion

Malgré une baisse importante des visiteurs sur la saison estivale (- 45 %), les groupes sur les autres périodes ont permis d'infléchir l'évolution : l'année 2016 connaît ainsi une hausse de plus de 11% de sa fréquentation annuelle (progression de plus de 2 % des groupes adultes et augmentation de plus de 67 % du public juniors). Plus de 40% des visiteurs individuels sont venus pour un atelier créatif. 2 expositions ont complété l'offre de visite : une exposition temporaire « Poupées chics ; poupées chocs » a été présentée au printemps par l'Association Fibres et Couleurs. En été, l'exposition « Krama du Cambodge : étoffe d'identité » par Ateliers Monde a mis en avant un savoir-faire du monde dans la continuité de l'exposition permanente.



L'Odysaum à Pont-Scorff

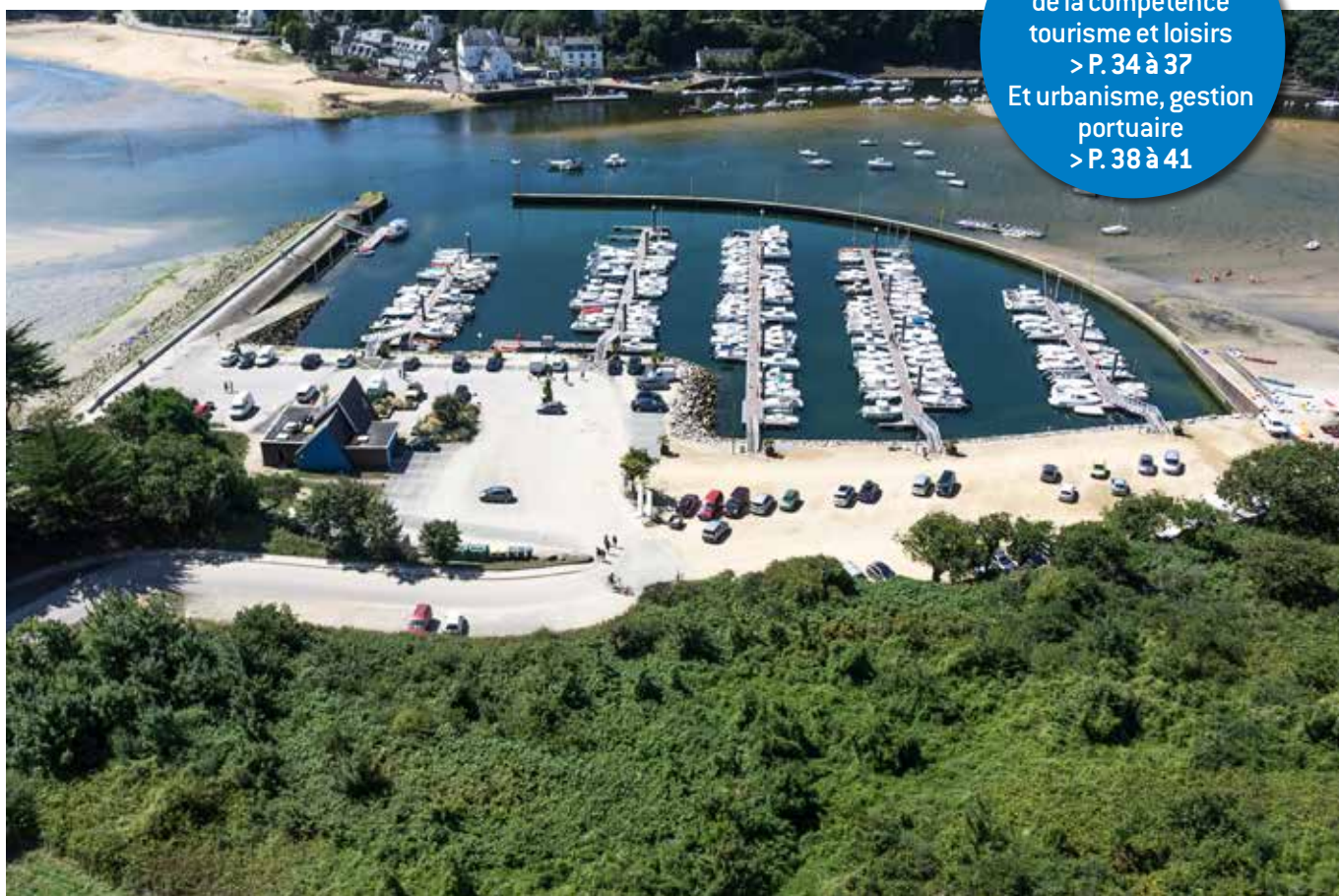
L'Odysaum a enregistré une baisse de 13 % de sa fréquentation annuelle. Ce résultat est principalement dû à une mauvaise saison estivale (- 17 %). Près de 20 % des visiteurs sont venus pour une activité de découverte de l'environnement. La progression des groupes adultes (+ 29 %) n'a cependant pas permis de résorber la baisse de la fréquentation des groupes enfants et plus particulièrement des scolaires.

En chiffres

Structure	2015	2016	Évolution 2015-2016
Haras	34 339	37 670	+9,70 %
Tisserie	3 156	3 351	+6,18 %
Maison Île de Kerner	6 449	7 035	+9,09 %
Odysaum	7 376	6 361	-13,76 %
Sous-Marin Flore	65 798	65 359	-0,67 %
Cité de la Voile	71 484	75 418	+5,50 %
Total réseau	188 602	195 194	+3,50 %

Gestion, exploitation et animation des équipements portuaires d'intérêt communautaires

Délégataire: Sellor ports



Consultez
le bilan 2016
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37
Et urbanisme, gestion
portuaire
> P. 38 à 41

Le 23 décembre 2016, un contrat de gestion, d'exploitation, d'animation et de promotion des installations portuaires d'intérêt communautaire a été signé entre Lorient Agglomération et la Sellor. Ce contrat, d'une durée de 8 ans (du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2024) a pour objet de développer les activités correspondant à l'utilisation des biens d'exploitation mis à disposition du délégataire. Il s'agit également de promouvoir les activités de plaisance, liées à la course au large et plus largement au nautisme sur le territoire, par une pratique commerciale active en créant les synergies et les complémentarités nécessaires, dans un souci de cohérence, de rationalisation et d'efficacité.

Ce contrat a mis en avant les nouvelles pratiques des plaisanciers avec le passage à une nouvelle génération « überisée ». Ce phénomène sera accentué avec l'arrivée de la ligne grande vitesse à Lorient et la fréquentation de nouvelles clien-

tèles urbaines. Le délégataire devra donc mener un travail important d'évolution des services proposés et rendus : animation du réseau des plaisanciers, proposition de services de conciergerie, etc.

Les faits marquants de 2016

Capitainerie du port de Guidel

Suite à la livraison de l'extension du port de Guidel en 2015, un nouvel aménagement du rez-de-chaussée a été étudié en 2016 qui entraînera la construction, en 2017, d'une extension de 45 m² pour la mise aux normes de l'accueil et la création d'un toilette et d'un cabinet de douche accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le projet comporte également :

- la mise aux normes électriques de tous les locaux du rez-de-chaussée (y compris les locaux attribués à des associations),

- la mise en conformité du bâtiment selon le plan de prévention des risques d'inondations,
- le rafraîchissement (peinture) des douches et toilettes existants,
- la maintenance de l'étanchéité de couverture du local Franco-Allemand,
- la mise aux normes PMR de l'entrée du local de l'association des plaisanciers.

L'utilisation des énergies renouvelables est privilégiée pour l'extension. L'enveloppe dédiée à cette opération est de 120 000 € H.T. Les travaux commenceront en 2017 pour s'achever en 2018.

Animations

De nombreuses manifestations nautiques et animations se sont déroulées sur les sites des ports de plaisance de Lorient La Base, Lorient centre, Port-Louis et Kernevel à Larmor-Plage.

Organisée pour les plaisanciers par la Sellor début juillet, la 6^e édition de la Balade entre mer

et rivière s'est déroulée cette année dans le Golfe de Morbihan.

Une nouvelle proposition de navigation en flottille a également été développée avec la Balade de rade en canaux qui invite à la découverte des eaux intérieures, depuis l'embouchure du Blavet jusqu'aux écluses d'Inzinzac-Lochrist.

La Sellor a poursuivi le développement du Pôle course classique de Bretagne Sud à Port-Louis, destiné à promouvoir la plaisance classique : 17 Yachts Classiques sont basés à l'année au port de Port-Louis en 2016.

Marchés de travaux

Au cours de 2016, différents marchés de travaux ont été notifiés par Lorient Agglomération en tant qu'autorité déléguée :

- port de Guidel : réalisation de l'aire de carénage et aménagement du terre-plein (400 k€ HT) ;
- port du Kernével à Larmor-Plage : renouvellement des pontons et des passerelles datant de 1988 (750 k€ HT)

Ces travaux seront réalisés courant 2017.

Parallèlement, une étude interne a été menée concernant l'aménagement du fond d'Anse du Driasker. L'avant-projet a été validé par Ville de Port-Louis, les études de projet et la consultation pour les travaux seront réalisées en 2017.

Entretien et réparations

En 2016, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Lorient centre : rejointoiement du perré de l'Estacade (155 k€ HT), réhabilitation des quais du Péristyle (160 k€ HT), finalisation de

la réhabilitation du ponton lourd Thalassa ;

- Lorient-La Base : travaux divers d'entretien des ouvrages (150 k€ HT) ;
- Kernével à Larmor-Plage : peinture de pieux (77 k€ HT), passerelle pour les personnes à mobilité réduite (37 k€ HT), entretien des brise-clapots (210 k€ HT), renouvellement de défenses (25 k€ HT) ;
- Port-Louis : réparation des brise-clapots (260 k€ HT) ;
- Gâvres : réparation des brise-clapots (217 k€ HT) ;
- Guidel : études géotechniques pour les travaux de confortement du musoir du môle (travaux programmés en 2017-2018).



Zoom

La gestion environnementale des ports

La Sellor a engagé en 2016 une démarche de certification Port Propres et de labellisation Pavillon Bleu pour les 6 ports de plaisance dont elle a la gestion. La mesure de l'indice de biodiversité portuaire (IBP), protocole scientifique élaboré par des chercheurs de l'Université de Bretagne Sud, s'est poursuivie en 2016 sur les ports de Guidel et Lorient La Base. Ce protocole permet de déterminer le niveau de qualité des eaux portuaires par l'observation en immersion des espèces présentes sur les pieux.

Manifestations nautiques	Port d'accueil	Date
Salon des professionnels L'Orient Nautic	Lorient La Base	8 au 10 avril
Navexpo - Départ expédition Tara	Lorient La Base	10 au 12 mai
Course des îles	Lorient La Base	3 et 4 juin
Voiles de la Citadelle	Port-Louis	4 et 5 juin
Voiles du Froid	Lorient La Base	10 au 12 juin
Défi des Midships	Port-Louis	11 et 12 juin
150 milles de l'AYC	Port-Louis	18 et 19 juin
Duo Catamania	Lorient La Base	21 juin
Balade entre Mer et Rivière	Kernevel à Larmor-Plage	1 ^{er} au 3 juillet
La Grand Large - Tour de l'Île de Groix	Lorient La Base	14 juillet
Vieux gréements du Festival Interceltique de Lorient	Lorient centre	5 au 14 août
Celtikup	Lorient centre	1 ^{er} au 9 août
Navisport	Lorient La Base	10 et 11 septembre
Chrono 6.50	Kernevel à Larmor-Plage	16 septembre
Atlantique Le Télégramme Tébésud	Lorient La Base	22 au 25 septembre
Défi Azimut	Lorient La Base	22 au 25 septembre

En chiffres



Gestion, exploitation des équipements nautiques - promotion et développement des activités nautiques sur le territoire de Lorient Agglomération

Délégataire: Sellor nautisme

Le contrat de délégation de service public des activités et équipements nautiques de Lorient Agglomération a été renouvelé le 1^{er} janvier 2016. Dans ce cadre, Lorient Agglomération met à la disposition du délégataire, qui en assume la responsabilité, l'ensemble des biens nécessaires à l'exploitation et notamment :

- deux centres nautiques à Larmor-Plage (centre nautique de Kerguelen et bâtiment pôle compétition dans le parc océanique) et à Port Louis (au port de plaisance de la Pointe - Anse du Driasker);
- quatre bases nautiques estivales de Guidel Plages, du Fort Bloqué à Plœmeur, de Gâvres et de l'île de Groix;
- un spot « char à voile » sur l'esplanade de Lorient La Base et d'embarquement pour les activités nautiques;
- un parc d'eau vive implanté sur l'île de Locastel sur les rives du Blavet à Inzinzac-Lochrist complété par un local à kayaks;
- un parc de matériel nautique (207 bateaux à voile, 96 planches à voile, 406 kayaks, 3 bateaux de plongée et 28 bateaux de sécurité).

Les faits marquants de 2016

Détails sur la fréquentation

Le contexte météorologique a été plutôt favorable sur l'année avec un très bel été (propice au

kayak et à la plongée) et une avant saison plus fraîche (pénalisant la location de matériel).

L'absence de pont sur le mois de mai a cependant pénalisé l'activité plongée qui sur cette période reçoit de nombreux groupes de plongeurs, essentiellement de la région parisienne, pour des explorations autour de l'île de Groix.

L'activité d'initiations à la voile et au kayak proposées aux enfants des écoles du territoire, a stagné du fait de la stabilisation des budgets mis en œuvre et des nouvelles modalités de programmation des écoles.

Bilan des investissements

Les investissements 2016 de Lorient Agglomération pour le nautisme ont consisté essentiellement dans le remplacement du matériel vieillissant avec toujours un souci d'homogénéisation des flottes. Les petits catamarans de 12 pieds de l'année 2001 ont été remplacés ainsi que les bateaux de sécurité (remplacement de la flotte de 22 unités par tranche de 2 bateaux par an).

Le montant global des investissements a été aussi réduit par le transfert à l'exploitant d'une partie du renouvellement annuel des matériels (pour les gilets de sauvetage, les combinaisons et certains gros entretois). La deuxième tranche des travaux de rénovation du centre nautique de Kerguelen a débuté en fin d'année pour une livraison avant la saison estivale 2017.

1 070
concurrents
pour l'édition 2016
des 24H Kayak

Bilan des événements

L'année 2016 est marquée par deux rendez-vous bien inscrits dans le calendrier des festivités du territoire :

- « Jour de Fête à Kerguelen » a été organisé pour sa 4^e édition, le dimanche 24 avril. Malgré les conditions météorologiques, le public a répondu présent (environ 7 000 visiteurs). 572 personnes ont été motivées pour se jeter à l'eau et découvrir toutes les possibilités d'activités qu'offre le site.
- « Les 24h00 Kayak » à Inzinzac-Lochrist ont encore connu en 2016 un record d'affluence et de participation. Les 3, 4 et 5 juin, 648 écoliers, issus de 26 classes des communes de l'Agglomération se sont affrontés dans une course festive et ensoleillée, suivis le samedi et le dimanche par 137 équipes et 1070 concurrents.



Consultez
le bilan 2016
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37

Gestion, exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel

Gestion, exploitation et promotion du camping de La Fontaine à Larmor-Plage

Délégataire: Sellor hébergement



Consultez
le bilan 2016
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37

Les gîtes
du Lain labellisés
"Gîtes de France
2 épis"

Lorient Agglomération a confié à la Sellor par le biais de 2 délégations de service public :

- la gestion et l'exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel (mise en œuvre depuis le 1^{er} juin 2014 pour une durée de 6 ans et 7 mois) d'une part;
- le camping de La Fontaine à Larmor-Plage d'autre part (approuvé par le Conseil communal du 15 décembre 2015 pour une durée de 6 ans).

Les faits marquants de 2016

Camping de La Fontaine à Larmor-Plage

Un nouveau projet de gestion a été mis en place en 2016. Un des axes forts consiste à plus de place à l'accueil de touristes sur la saison et de limiter les longs séjours.

La Sellor a également effectué un travail de remise à jour des documents réglementaires. Des travaux de rénovation de la plomberie des sanitaires ont été réalisés.

La fréquentation globale annuelle a été pénalisée par une période de fermeture et le départ de certains clients « longs séjours » qui n'ont pas pu être compensés encore par des visiteurs estivaux. Le printemps froid (jusqu'à début juillet) et l'absence de week-ends prolongés en mai ont aussi impacté la fréquentation. L'excellent mois d'août et l'arrière-saison n'ont ainsi pas permis de rattraper le retard du premier semestre.

La résidence de Kerguelen à Larmor-Plage

Les nouveaux aménagements de la résidence, réalisés par la Sellor dans le cadre du nouveau contrat de gestion sont pleinement opérationnels.

En 2016, Lorient Agglomération a pour sa part repeint l'ensemble des chambres et des espaces communs de l'établissement, parachevant ainsi sa rénovation.

La Sellor dispose donc désormais d'un outil opérationnel pour déployer la stratégie commerciale visant à améliorer la performance de l'établissement en diversifiant ses clientèles. Entre autres

cibles, les stagiaires en formation sur le territoire ont pu être accueillis (en lien avec le Centre de rééducation fonctionnel de Kerpape) à partir du mois de novembre 2016.

Le chiffre d'affaires a ainsi progressé de 12 % en 2016, compensant la disparition de la subvention versée par l'agglomération sur les deux premières années de la nouvelle délégation.

Les gîtes du Lain à Gestel

La labélisation « Gîtes de France 2 épis » a permis de promouvoir l'offre sur un nouveau réseau. L'effet en termes de fréquentation n'est pas encore à la hauteur des attentes et ce type d'hébergement peine à trouver sa place face à la concurrence des modes alternatifs d'hébergement (type Air BnB).

Gestion, exploitation du parc des expositions de Lanester par l'organisation d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de manifestations commerciales, culturelles, sportives et/ou de loisirs

Délégataire: Segepex

Consultez
le bilan 2016
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37



L'exercice 2016 constitue la première année de la nouvelle délégation de service public conclue entre Lorient Agglomération et la Segepex. Elle succède à la convention d'affermage qui liait la Segepex et la collectivité depuis 1988. Cette DSP attribuée à la Segepex pour la gestion, l'exploitation et l'animation du Parc des Expositions est valable pour une durée de 6 ans: du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2021.

Les faits marquants de l'année 2016

Quelques événements emblématiques se sont déroulés en 2016:

- Le Forum « Info Sup » qui s'est déroulé du 28 au 30 janvier 2016 et a accueilli environ 10 000 personnes;
- La braderie du Pays de Lorient qui s'est déroulée le 16 avril 2016 et a accueilli environ 8 000 personnes;
- Le Celtik Jump, concours hippique de catégorie « grand national », qui s'est déroulé du 6 au 9 octobre 2016 et a accueilli environ 8 000 visiteurs sur la totalité des trois halls et la plateforme extérieure.
- Le Salon maison décoration et le Salon des vins et de la gastronomie, qui ont eu lieu en même temps du 11 au 13 novembre 2016 et ont réuni respectivement 9 000 et 4 000 personnes.
- Le championnat de France de pétanque qui

s'est déroulé les 10 et 11 septembre 2016. Cette manifestation importante a utilisé la totalité des installations du Parc des Expositions, tant à l'extérieur que dans les halls et a réuni près de 3 000 personnes venues de toutes les régions de France métropolitaine et d'outre-mer.

- La convention « Groupama » qui a regroupé en mars près de 2 300 personnes sur la totalité des espaces.

Amélioration sensible des conditions d'accueil des concerts et spectacles

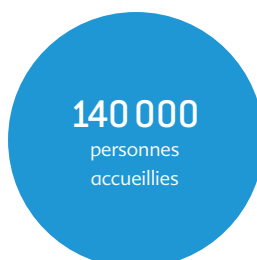
Les travaux de renforcement de la structure du grand hall du Parc des Expositions financés et réalisés sous l'égide de Lorient Agglomération ont permis de maintenir le passage de grandes tournées nationales et satisfaire les sociétés de production. Le grand hall 2 dédié aux spectacles a ainsi vu sa

capacité d'accroche passer de 4 tonnes à 38 tonnes actuellement par le rajout de poteaux et de renforts placés dans le hall de façon à ne pas nuire à l'utilisation de celui-ci pour d'autres types d'événements et notamment les salons.

Nouvelle stratégie de communication

En 2016, l'environnement visuel de la Segepex ainsi que son site internet ont entièrement été revus. Le nouveau site web facilite la navigation de tous avec 2 sites internet en 1: une version dédiée aux spectateurs et visiteurs des événements et une version dédiée aux professionnels qui souhaitent organiser un événement. Une page Facebook et un compte Twitter ont également été créés pour communiquer sur les événements accueillis et ainsi, accentuer le rayonnement de l'équipement.

En chiffres



Gestion, exploitation et animation des golfs de Val Quéven et de Plœmeur Océan

Délégataire: Blue green

Les golfs de Val-Quéven et de Plœmeur-Océan ont été ouverts au public en 1990. La gestion de ces équipements a été confiée à Blue Green par le biais d'une délégation de service public, conclue pour 7 ans jusqu'au 31 décembre 2017 et reportée au 31 décembre 2018 par délibération du Conseil Communautaire. Celle-ci porte sur la gestion, l'exploitation et l'animation des deux sites de Quéven et Plœmeur. L'activité principale est de permettre la pratique ainsi que l'initiation au golf par le plus grand nombre, aussi bien par les locaux que les personnes de passage sur le territoire. Blue Green a conclu une convention avec les deux associations sportives des clubs (type loi 1901) qui ont pour mission d'animer et de développer les compétitions de golf sur les deux structures. Elles organisent environ une soixantaine d'épreuves par an et permettent à plus de cinq mille compétiteurs par golf de se mesurer au travers de ces épreuves.

Le délégataire est propriétaire du fonds de commerce du restaurant du golf de Quéven et a confié sa gestion et son exploitation à un restaurateur indépendant. Au golf de Plœmeur, l'exploitation du restaurant est indépendante de Blue Green.

Chaque site a une exploitation propre quant à son nombre de collaborateurs, ses achats, son matériel et ses produits pour son fonctionnement. Pour autant, il peut y avoir des mutualisations du matériel d'entretien ainsi que des collaborateurs lorsque cela est nécessaire, pour des opérations ponctuelles.

Les faits marquants de l'année 2016

L'organisation d'épreuves sportives

Avec le concours des associations sportives des clubs et grâce au soutien et l'aide des bénévoles, le délégataire organise des épreuves sportives fédérales (Grand Prix et phases qualificatives de championnats de France ainsi que des montées de divisions). Ces épreuves permettent de motiver les joueurs locaux à performer et faire connaître les installations bien au-delà du département.

Tout au long de l'année et selon les saisons, le délégataire est amené à effectuer des travaux et aménagements sur les parcours de golf. Pour ce faire, des enquêtes sont réalisées auprès



Consultez
le bilan 2016
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37

des joueurs et des associations sportives. Les remarques adressées via le site web sont également compilées.

C'est ainsi qu'ont été réalisés plus de 900 mètres linéaires de chemins sur chaque site pour limiter la dégradation des parties engazonnées les plus piétinées du terrain. L'élagage est toujours réalisé sur Quéven durant l'hiver et l'entretien rigoureux des pelouses par un travail mécanique de décompactage des sols permet de réduire les intrants.

Les abonnements et le recrutement de nouveaux golfeurs

Si les abonnements représentent un nombre important de joueurs licenciés localement, il en est de même dans l'exploitation. Près de 40 % du chiffre d'affaires provient de la vente du produit abonnement. Ainsi, pour la saison 2016, 415 abonnements annuels ont été vendus sur le golf de Plœmeur et 515 sur le golf de Quéven.

Pour maintenir la fréquentation des équipements, de nouveaux golfeurs sont recrutés et formés par le biais du produit "Passport All Exclusif" développé par la société Blue Green dont la promotion est assurée au travers des 50 golfs de la chaîne. Ce passeport permet à toute personne intéressée par le jeu de golf de découvrir cette activité, de suivre un apprentissage via des leçons dispensées par les enseignants et réparties par niveaux de progression, de disposer

d'un accès libre à l'ensemble des installations (au même titre qu'un abonné) et d'avoir son propre matériel inclus dans l'offre et ce durant 12 mois. Il est possible d'y souscrire tout au long de l'année auprès des accueils et des enseignants.

Zoom

L'initiation au golf

Chaque année, deux temps forts d'initiation au golf sont organisés dans les équipements de Quéven et Plœmeur (une au printemps et une en automne). Les personnes intéressées bénéficient ainsi d'une séance collective de 2 heures avec 8 autres personnes pour découvrir les installations et faire un trou de golf sous la houlette d'un enseignant. Durant l'année 2016, ces initiations gratuites ont permis de faire découvrir les golfs et leurs installations à plus de 600 personnes parmi lesquelles 82 se sont ensuite abonnées à Quéven et 119 à Plœmeur.

Par ailleurs, le travail de sensibilisation au golf des élèves de l'agglomération se poursuit en 2016 : 24 classes ont ainsi suivi un cycle de 10 heures d'apprentissage à la pratique du golf durant 5 séances.

Gestion, animation des studios de répétition et promotion des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération

Délégataire: Association « Musiques d'aujourd'hui au Pays de Lorient » (MAPL)

Depuis plus de vingt ans, l'association MAPL œuvre pour le développement des musiques actuelles sur le Pays de Lorient en articulant ses activités autour de quatre axes: l'accompagnement des musiciens amateurs, le soutien aux artistes professionnels, la diffusion de concerts, l'action culturelle et l'irrigation territoriale.

Soutenue dès son origine par le district puis l'agglomération de Lorient, l'association MAPL met en œuvre ce projet dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) renouvelée au 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 6 ans.

Les faits marquants de l'année 2016

Création du dispositif « La Boîte à Outils »

Pilier historique de l'association, l'accompagnement des musiciens amateurs du territoire constitue aujourd'hui encore l'activité principale de MAPL. Celle-ci s'est enrichie au fil des années afin d'être toujours plus en adéquation avec les attentes et les besoins de ces musiciens.

Nouveau venu en 2016, le dispositif « La Boîte à Outils » vient compléter l'offre d'accompagnement existante. Cette formule propose un accompagnement ponctuel, à la carte, permettant aux groupes de trouver une réponse adaptée à un besoin ou une envie, sans pour autant s'engager dans un accompagnement dans la durée comme c'est le cas avec Plug & Play.

Chaque trimestre, les musiciens du territoire ont ainsi la possibilité de solliciter un ou plusieurs modules en fonction de leurs besoins. Les modules sont répartis en quatre catégories:

- Modules artistiques: diagnostic artistique, de l'improvisation à la composition, aide à l'arrangement, la construction d'un set, la mise en scène
- Modules instrumentaux: diagnostic instrumental, mise en place musicale, réglage des amplis et des effets, initiation au réglage des instruments, l'échauffement - la préparation, l'entretien d'un instrument
- Modules techniques: diagnostic technique, s'installer en répétition, organiser sa répétition,

l'attitude scénique, optimiser une balance, créer sa fiche technique, réglage d'une petite sonorisation, pré-maquettage pédagogique, initiation à l'enregistrement

- Modules administratifs: les documents contractuels, communiquer sur son concert, communiquer sur son groupe

Accompagnement d'une jeune artiste Riantecoise: Liev

Depuis 2014, l'association a lancé un programme de soutien à la jeune création afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes artistes. Les mutations à l'œuvre depuis le milieu des années 2000 dans la filière musicale, notamment l'effondrement de l'industrie du disque et l'avènement des plateformes d'écoute musicale en ligne, bouleversent les possibilités d'émergence des nouveaux talents et questionnent les

Consultez le bilan 2016 de la compétence tourisme et loisirs > P. 34 à 37



lieux dédiés aux musiques actuelles sur le rôle qu'ils doivent jouer à leurs côtés. MAPL a choisi de s'emparer pleinement de cette question en s'engageant fortement dans le démarrage de carrière des jeunes artistes.



H. GONONNER

En 2016, c'est aux côtés de Liev, musicienne Riantecoise de 17 ans, que MAPL a choisi de s'engager. Séduit par sa voix, sa maturité et la qualité de ses compositions, MAPL a initié un compagnonnage au long cours avec comme perspectives de lui permettre de s'insérer durablement dans un environnement professionnel structuré et ainsi sécuriser son parcours. Depuis les premières prises de contact au début de l'année 2016, les choses se sont rapidement accélérées : temps de résidence sur la scène du Manège, premières présentations en public lors des Indisciplinés en novembre et à l'occasion de concerts hors les murs à l'espace Nayel et à

la médiathèque de Caudan, première exposition professionnelle au festival rennais des Trans Musicales en décembre, l'année a été bien remplie. Et les résultats ont été au rendez-vous : Liev s'est entourée de partenaires professionnels d'envergure nationale (Azimuth productions pour la tournée, Mélissa Phulpin pour les relations presse...).

Résidence territoriale de Feiz Noz Moc'h à Languidic

La rencontre entre les artistes et les différents publics de l'agglomération est l'un des moteurs de l'action de MAPL. Cette expérience a de nouveau été renouvelée au cours de la résidence territoriale qu'ont menée les artistes du collectif Feiz Noz Moc'h sur la commune de Languidic.

Originaires de Bretagne et de Gascogne, ces artistes mélangent les traditions issues de chacun de leur territoire pour créer une musique résolument moderne et inventive. Pour accompagner leur nouvelle création et offrir aux artistes les meilleures conditions de travail, MAPL et Amzer Nevez ont mis leurs moyens et leurs énergies en commun au profit du public de Languidic.

Les élèves de l'école Georges Brassens ont ainsi eu l'occasion de s'immerger dans les cultures et traditions musicales de ces territoires et, accompagnés par les artistes, ont mené un travail de collectage afin de réaliser leur propre création musicale.

Un temps fort autour de ces artistes a également été organisé à l'espace des Médias et des Arts

de Languidic réunissant les publics de la médiathèque, les élèves de l'école de musique, mais également ceux des conservatoires de Lorient et de Vannes pour des temps de pratiques musicales, de concerts et de session d'écoute.

Concert de légende avec Peter Hook & The Light au Manège

Le 29 avril 2016, Peter Hook, bassiste de Joy Division et de New Order et musicien de légende est monté sur la scène du Manège pour l'une des rares dates françaises de sa tournée.

Accompagné des musiciens de The Light, il a ravi un public de fans - venu en nombre - en reprenant les principaux titres de ces deux formations de Manchester.

Véritable évènement, la présence de ce musicien démontre la capacité de MAPL à attirer à Lorient des artistes de renommée internationale, malgré les contraintes techniques et budgétaires. L'affluence du public sur cette soirée, venue de tout le Grand Ouest, positionne un peu plus le Manège comme une salle qui rayonne largement au-delà des frontières de l'agglomération.

Pour préparer la venue de cet artiste, MAPL avait proposé le trimestre précédent un temps fort autour de la scène musicale de Manchester qui, depuis les années 1970, a contribué si fortement à l'histoire des musiques actuelles. En partenariat avec les structures du territoire (médiathèque de Lorient et Quéven, EESAB Site de Lorient) l'association a proposé un parcours de conférences, d'expositions et de projections de films ayant trait à cette scène musicale.

Zoom

En chiffres

L'accompagnement des musiciens amateurs

> Accueil en répétition :

- 176 groupes accueillis, 540 musiciens concernés

- 3642 heures de répétition

> L'activité d'enregistrement :

- 10 groupes concernés

- 12 projets scolaires et/ou pédagogiques

- 2 mises à disposition pour des associations locales

- 565 heures d'enregistrement

La diffusion artistique

> Les concerts au Manège et au Studios :

- 19 soirées dont 6 organisées par des associations extérieures

- 43 groupes programmés

- 3326 personnes accueillies

> Les concerts et événements hors les murs :

- 24 concerts ou événements organisés sur le territoire

- 30 groupes programmés

- 5357 personnes accueillies

> Les Indisciplinés :

- 39 concerts et représentations

- 22 soirées ou événements

- 25 groupes programmés

- 5 créations présentées et soutenues par MAPL en résidence

- 5092 personnes accueillies

L'action culturelle et l'irrigation territoriale

- 179 actions menées tout au long de l'année

- 461,5 heures d'ateliers, de rencontres, de découverte

- 9523 personnes concernées par les actions

- 39 communes concernées dont 23 issues de Lorient Agglomération

Liev,
la jeune artiste
Riantecoise, révélée
au grand-public
en 2016

Gestion, exploitation et animation du centre équestre de Kerguelen

Délégataire: SARL Kerguelen équitation

Consultez le bilan 2016 de la compétence tourisme et loisirs > P. 34 à 37



353 cavaliers adhérents au centre équestre de Kerguelen

La délégation de service public pour la gestion, l'exploitation et l'animation du centre équestre de Kerguelen conclue entre Lorient Agglomération et la SARL Kerguelen équitation est effective depuis le 1^{er} octobre 2012 pour une durée de 6 ans et 11 mois. Le délégataire veille à promouvoir l'équipement par une pratique commerciale active en créant les synergies et les complémentarités nécessaires, dans un souci de cohérence, de rationalisation et d'efficacité.

Les faits marquants de l'année 2016

Les cours collectifs

Les cours collectifs sont dispensés tous les jours de la semaine, avec en période scolaire, une forte affluence le mercredi et le samedi. Au total en période scolaire, 50 heures de cours collectifs

sont proposées à la clientèle, en fonction de l'âge et du niveau des cavaliers.

Les stages et la formation

À chaque vacance scolaire, des stages en demi-journées sont proposés à la clientèle annuelle et de passage. Ce sont 2 890 demi-journées qui ont ainsi été dispensées pendant la saison 2015-2016.

Le conventionnement du Conseil régional de Bretagne a par ailleurs permis de recruter 17 stagiaires dont 16 ont validé leur diplôme.

La compétition

L'activité compétition a connu une légère baisse de fréquentation en 2016. Cependant, le nombre de cavaliers pratiquant la compétition parmi les cavaliers de Kerguelen Équitation n'a pas diminué.

Zoom

En chiffres

- **353 cavaliers adhérents:**
 - 99 cavaliers fréquentent l'équitation shetland (de 4 à 10 ans);
 - 182 cavaliers de moins de 18 ans fréquentent l'équitation grands poneys et chevaux;
 - 72 cavaliers adultes fréquentent l'équitation grands poneys et chevaux.
- 7 classes de 4 écoles primaires ont été accueillies au centre équestre. La ferme de Soye a également amené 9 classes de façon ponctuelle.
- 57 équidés de club, de formation et d'élevage.
- 11 équidés de propriétaire.

Gestion, exploitation, animation et promotion de la patinoire du Scorff

Délégataire: Vert Marine



Consultez le bilan 2016 de la compétence tourisme et loisirs > P. 34 à 37

Compte tenu du changement de délégataire intervenu à la fin de l'année 2016 (nouveau délégataire: UCPA). Les seuls éléments transmis par Vert Marine sont ceux concernant la fréquentation. Des contenus plus détaillés seront proposés par l'UCPA lors de la prochaine édition du Rapport d'activité.

Fréquentation générale

2016	Public	Scolaires	Club	Act ^{és}	Visiteurs	CLSH	C.E.	Gratuit	Total
Janvier	2973	1711	216	432	63	99	184	69	5747
Février	4564	1160	108	432	133	958	442	185	7982
Mars	1639	2155	216	450	38	103	110	60	4771
Avril	2667	963	162	223	67	430	306	139	4957
Mai	1118	1675	216	436	11	10	87	90	3643
Juin	947	1930	216	333	25	54	54	56	3615
Juillet	968	107	0	25	21	529	67	66	1783
Août	1180	0	0	80	28	494	114	102	1998
Septembre	76	193	216	71	0	10	3	5	574
Octobre	2803	214	108	331	33	330	251	249	4319
Novembre	2111	1678	216	419	34	119	139	208	4924
Décembre	4638	747	162	366	71	470	366	264	7084
Année	25684	12533	1836	3598	524	3606	2123	1493	51397

Évolution de la fréquentation 2015-2016

Fréq [°]	2015	2016	Évol [°]
Public indiv.	26695	25684	-3,79%
Scolaires	9732	12533	+28,78%
Club	1836	1836	0%
Activités	2731	3598	+31,75%
Visiteurs	504	524	+3,97%
CLSH	4190	3606	-13,94%
C.E.	2533	2123	-16,19%
Gratuit	799	1493	+86,86%
Total	49020	51397	+4,85%



Glossaire et infos pratiques

A

Adaoz: Unité de traitement biologique

ADIE: Association pour le droit à l'initiative économique

ADEME: Agence pour la maîtrise de l'énergie

ADS: Autorisation d'occupation du sol

AET (pôle): Aménagement, environnement et transports

Agenda 21 (2012-2021): 21 chantiers et 50 actions pour l'environnement

Aloen: Agence locale de l'énergie

APF: Association des paralysés de France

ANAH: Agence nationale pour l'habitat

AIPSH: Association pour l'insertion professionnelle et sociale des handicapés

AOT: Autorité organisatrice des transports

ARPE: Association réseau pour l'emploi

Ar Vrag Tredan: Bateau à passagers « zéro émission »

Audelor: Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient

B

Bassin-versant: « un espace hydrographique cohérent délimité par les lignes de partage des eaux sur lequel toutes les eaux s'écoulent vers un même point ».

Blue Fish: Association pour une pêche durable

BSM: Base de sous-marins

BBC: Bâtiment basse consommation

C

CAO: Commission d'appel d'offres

CCI: Chambre de commerce et d'industrie

CCSPL: Commission consultative des services publics locaux

CCSTI: Centre de culture scientifique, technique et industrielle

CDC: Caisse des dépôts et consignations

CEE: Certificats d'économies d'énergie

CEP: Conseil en énergie partagé

CET: Centre d'enfouissement technique (Kermat à Inzinzac-Lochrist)

CFE: Contribution foncière des entreprises

CHBS: Centre hospitalier de Bretagne Sud

CIAPH: Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

CLAH: Commission locale pour l'amélioration de l'habitat

CompositIC: Plateau technique sur les matériaux composites hautes performances

CPER: Contrat de projet État-Région

CUCS: Contrat urbain de cohésion sociale

CVAE: Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

D

DAPEV: Direction de l'architecture, du patrimoine, des énergies et des véhicules

DDTM: Direction départementale des transports et des déplacements

DEA: Direction de l'eau et de l'assainissement

DEDD: Direction de l'environnement et du développement durable

DGF: Dotation globale de fonctionnement

DIA: Déclarations d'intention d'aliéner

DIB: Déchets industriels banals

DMR: Déchets ménagers résiduels

DPDS: Direction de la planification et du droit des sols

DRH: Direction des ressources humaines

DSI: Direction des systèmes d'information

DSP: Délégation de service public

DTD: Direction des transports et des déplacements

DUO: Direction de l'urbanisme opérationnel

DUS: Déchets ultimes stabilisés

D3E: déchets électriques et électroniques

E

EESA: École européenne supérieure d'art

EIH: Espace info habitat

ESAT: Établissements et services d'aide par le travail

EPF: Établissement public foncier

ENSIBS: École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud

F

FART: Fonds d'aide à la rénovation thermique

Feader: Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER: Fonds européen de développement économique régional

FSL: Fonds de solidarité logement

G

GAL: Groupe d'action locale

I

IFER: Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau

IFPS: Institut de formation des professionnels de santé

IRTS: Institut régional de travail social

ISDND: Installation de stockage des déchets non dangereux

7 GLOSSAIRE ET INFOS PRATIQUES

L

Leader: Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (programme européen destiné aux zones rurales)

LBCM: Laboratoire de biotechnologie et de chimie marine

M

MAPL: Musique d'aujourd'hui au Pays de Lorient

MAPA: Marché à procédure adaptée

O

OAP: Orientation d'aménagement et de programmation

ODESCA: Opération de développement et de structuration du commerce et de l'artisanat

OPAH: Opération programmée d'amélioration de l'habitat

P

PACT HD: Protection, amélioration, conservation, transformation Habitat et développement

PAPI littoral: Programme d'actions de prévention des inondations littorales

PADD: Programme d'aménagement et de développement durable

PDA: Plan de déplacements d'administration

PDEDMA: Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

PDND: Plan de prévention et de gestion des déchets dangereux

PDRH: Plan de développement rural hexagonal

PDU: Plan de déplacements urbains

PEM: Pôle d'échange multimodal

PIG: Programme d'intérêt général de Lorient Agglomération (dispositifs d'amélioration de l'habitat)

PLH: Programme local de l'habitat

PLIE: Plan local pour l'insertion et l'emploi

PLU: Plan local d'urbanisme (ex POS)

PMR: Personne à mobilité réduite

PROA: Plan régional pour la qualité de l'air

PTZ: Prêt à taux zéro

R

RA: Redevance assainissement

S

SAGE: Schémas d'aménagement et de gestion des eaux

SCOT: Schéma de cohérence territoriale

SDA: Schéma directeur d'accessibilité aux transports publics

SDIS: Service départemental d'incendie et de secours

SDT: Schéma de développement touristique

SEGEPEX: Société d'économie mixte de gestion du Parc des expositions du Pays de Lorient

SELLOR: Société anonyme d'économie mixte de gestion des ports de plaisance et des équipements publics de loisirs du Pays de Lorient

SEM: Société d'économie mixte

SEMLK: SEM Lorient Keroman

SEMAEB: Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne

SRMDT: Schéma régional multimodal des déplacements et des transports

STI: Schéma territorial de l'innovation

STEP: Station de traitement et d'épuration

T

TEOM: Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Triskell: Transport en commun en site propre de l'agglomération de Lorient

U

UBS: Université de Bretagne Sud

UBO: Université de Bretagne occidentale

UEB: Université européenne de Bretagne

X

XSEA: SEM réunissant actionnaires publics et privés pour dynamiser les investissements sur le territoire

Z

ZAC: Zone d'aménagement concerté

Infos pratiques

LORIENT AGGLOMÉRATION

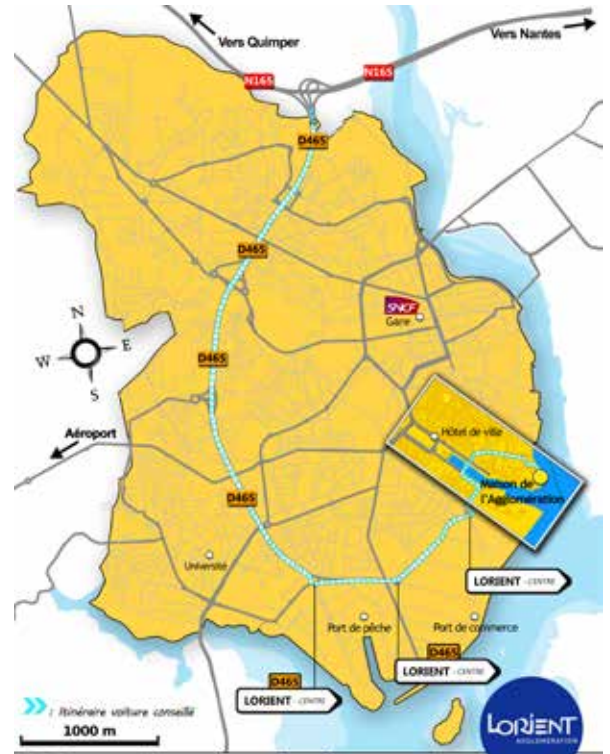
Esplanade du Péristyle
CS 20001

56314 Lorient Cedex

Tél. 02 90 74 71 00

Accueil et standard ouverts du lundi au
vendredi de 8h30 à 17h30

www.lorient-agglo.fr



Plan d'accès de la
Maison de l'Agglomération



- P** Parking longue durée
- P** Parking courte durée
- Parking vélos
- Itinéraire voiture conseillé
- Itinéraire piétons / vélos conseillé

Détail du plan d'accès de la
MAISON DE L'AGGLOMERATION

Infos pratiques

● COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéro vert: 0 800 100 601

● COMPTOIR DU RÉEMPLOI

ZI Lann Sévelin
274 rue Jacques Ange Gabriel
56850 Caudan

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi en continu de 10h à 18h30

● EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT

Lundi de 8h30 à 17h15, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, vendredi de 8h30 à 16h30.

Numéro vert: 0 800 100 601

● ESPACE INFO HABITAT

30 cours de Chazelles à Lorient

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h15.

Mardi et jeudi de 9h à 12h.

Numéro vert: 0 800 100 601

● AIDES AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Agence Locale de l'Énergie de Bretagne Sud (Aloen),
31 rue du Couëdic à Lorient.

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Numéro vert: 0 805 203 205

● TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS (CTRL)

Gare d'Échanges, Cours de Chazelles, Lorient

Tél. 02 97 21 28 29

Fax 02 97 21 44 97

www.ctrl.fr

● FOURRIÈRE ANIMALE

55 rue Amiral Favereau, Lorient

Tél. 02 97 64 25 21

● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Audelor
12 avenue de la Perrière
56100 Lorient

Numéro vert: 0 805 05 00 26

www.audelor.com

● LORIENT BRETAGNE SUD TOURISME

Quai de Rohan à Lorient

Tél. 02 97 847 800

www.lorient-tourisme.fr

● ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES ET PORTUAIRES

Port de plaisance de Lorient centre

Tél. 02 97 21 10 14

Port de plaisance Kernével (Larmor-Plage)

Tél. 02 97 65 48 25

Port de plaisance Lorient La Base (Lorient)

Tél. 02 97 87 00 46

Port de plaisance La Pointe (Port-Louis)

Tél. 02 97 82 59 55

Port de plaisance Ban Gâvres (Gâvres)

Tél. 02 97 82 59 55

Port de plaisance de Guidel

Tél. 02 97 05 99 92

Centre nautique de Kerguelen

Tél. 02 97 33 71 99

Parc d'eaux vives (Inzinac-Lochrist)

Tél. 02 97 36 09 27

Centre nautique de Port-Louis

Tél. 02 97 82 18 60

● ESPACES MUSÉOGRAPHIQUES ESPACES DÉCOUVERTE

SELLOR — direction générale

Tél. 02 97 65 43 21

Cité de la voile Éric Tabarly (Lorient)

Tél. 02 97 65 56 56

Sous-Marin Flore (Lorient)

Tél. 02 97 64 40 74

Tisserie (Brandérion)

Tél. 02 97 32 90 27

Odyssaum (Pont-Scorff)

Tél. 02 97 32 42 00

Maison de l'île Kerner (Riantec)

Tél. 02 97 84 51 49

Haras National (Hennebont)

Tél. 02 97 89 52 00

● ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Golf de Val Quéven

Tél. 02 97 32 81 82

Golf de Plœmeur Océan

Tél. 02 97 32 81 82

Poney club de Kerguelen

Tél. 02 97 33 60 56

● AUTRES

Parc des expositions de Lorient

Agglomération (Lanester)

Tél. 02 97 76 88 99

Les studios de répétition — MAPL

(Lorient)

Tél. 02 97 21 32 21

SEM Lorient Keroman

Tél. 02 97 37 21 11

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LORIENT AGGLOMÉRATION

Directeur de la publication: Norbert Métairie (Président)
Coordination éditoriale: Direction de la communication
Conception graphique/maquette: Dynamo +
Impression: Jouve (Mayenne)

Lorient Agglomération
Esplanade du Péristyle
CS 20001
56314 LORIENT CEDEX
Tél. 02 90 74 71 00
Site Internet: www.lorient-agglo.fr
Courriel: contact@agglo-lorient.fr
Édition: juin 2017

Imprimé sur papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières), fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement.

www.lorient-agglo.fr

